



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

EMC2 CÔTE D'AZUR – EST VAR – MONACO 2023

LES INDICATEURS CLÉS

ENQUÊTE
MOBILITÉ
CÔTE
D'AZUR
EST VAR

2022|2023



Vos déplacements
nous intéressent !

Pour plus d'infos : enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr

SOMMAIRE

Éléments de contexte.....	3
Les habitants du périmètre d’EMC2 Côte d’Azur – Est Var – Monaco.....	14
Les ménages et les personnes du périmètre d’étude.....	15
Quels sont les moyens à leur disposition pour se déplacer ?	
Les voitures à disposition.....	17
Energie des véhicules.....	20
Type de véhicules possédés.....	21
Les vélos à disposition.....	22
Les déplacements des habitants du périmètre d’étude.....	24
Combien de déplacements ?.....	25
Pourquoi se déplacent-ils ?.....	34
Avec quels modes ?.....	40
Sur quelles distances ?.....	51
Pendant combien de temps ?.....	63
Principaux flux de déplacements.....	78
Quel impact environnemental? Diagnostic Emission-Energie des mobilités.....	81
Pratiques de déplacements le week-end.....	87
Quels usages des modes actifs (enquête web)?.....	96

Éléments de contexte

EMC2 CÔTE D'AZUR-EST VAR-MONACO

2^{ème} enquête mobilité sur le périmètre des Alpes-Maritimes après 2009, la 4^{ème} sur Nice

Le périmètre 2023

1 238 800 habitants, dont 1 176 100 de 5 ans et plus

195 communes en France

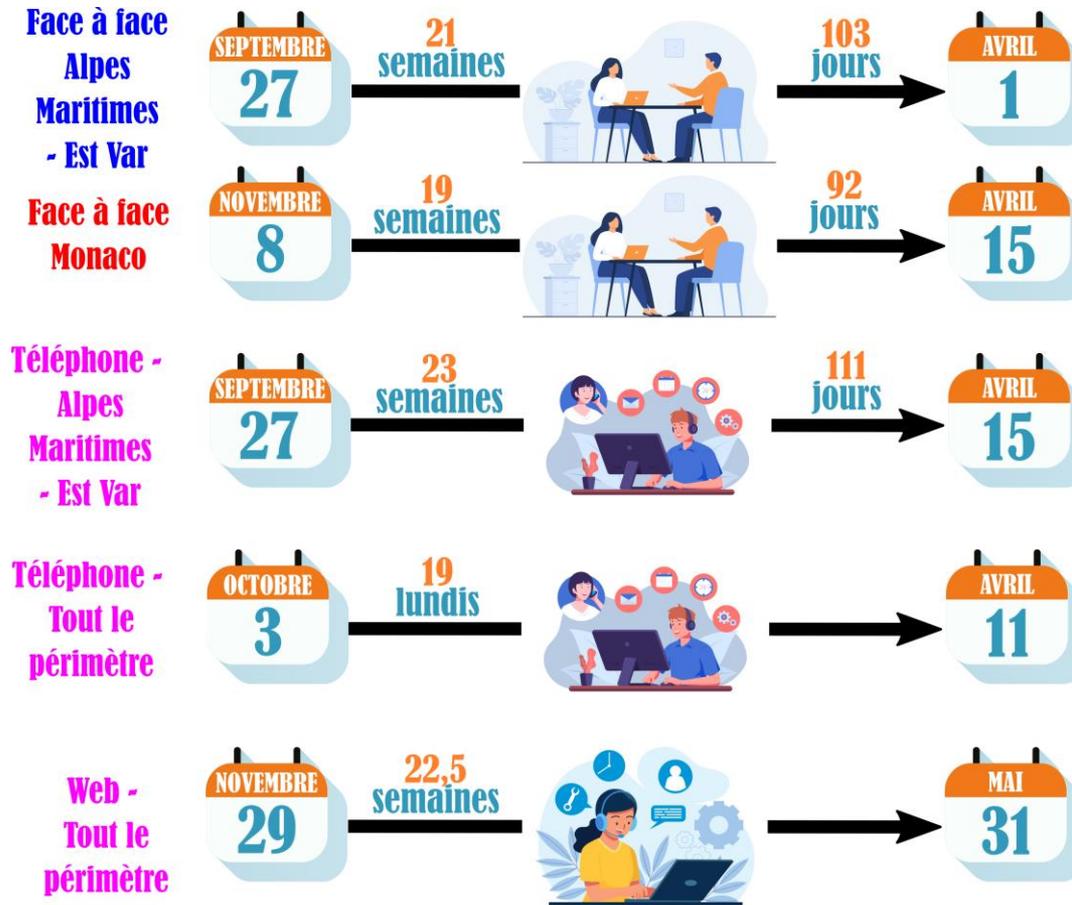
- * 163 communes Alpes Maritimes
- * 32 communes sur le Var
 - 23 communes Dracénie
 - 9 communes Pays de Fayence

1 Etat souverain : Monaco

130 secteurs de tirage dont 110 dans les Alpes-Maritimes, 16 sur le Var et 4 sur Monaco
chaque secteur étant enquêté en mixte (50% face-à-face / 50% téléphone) à l'exception de Monaco
enquêté à 100% en FAF

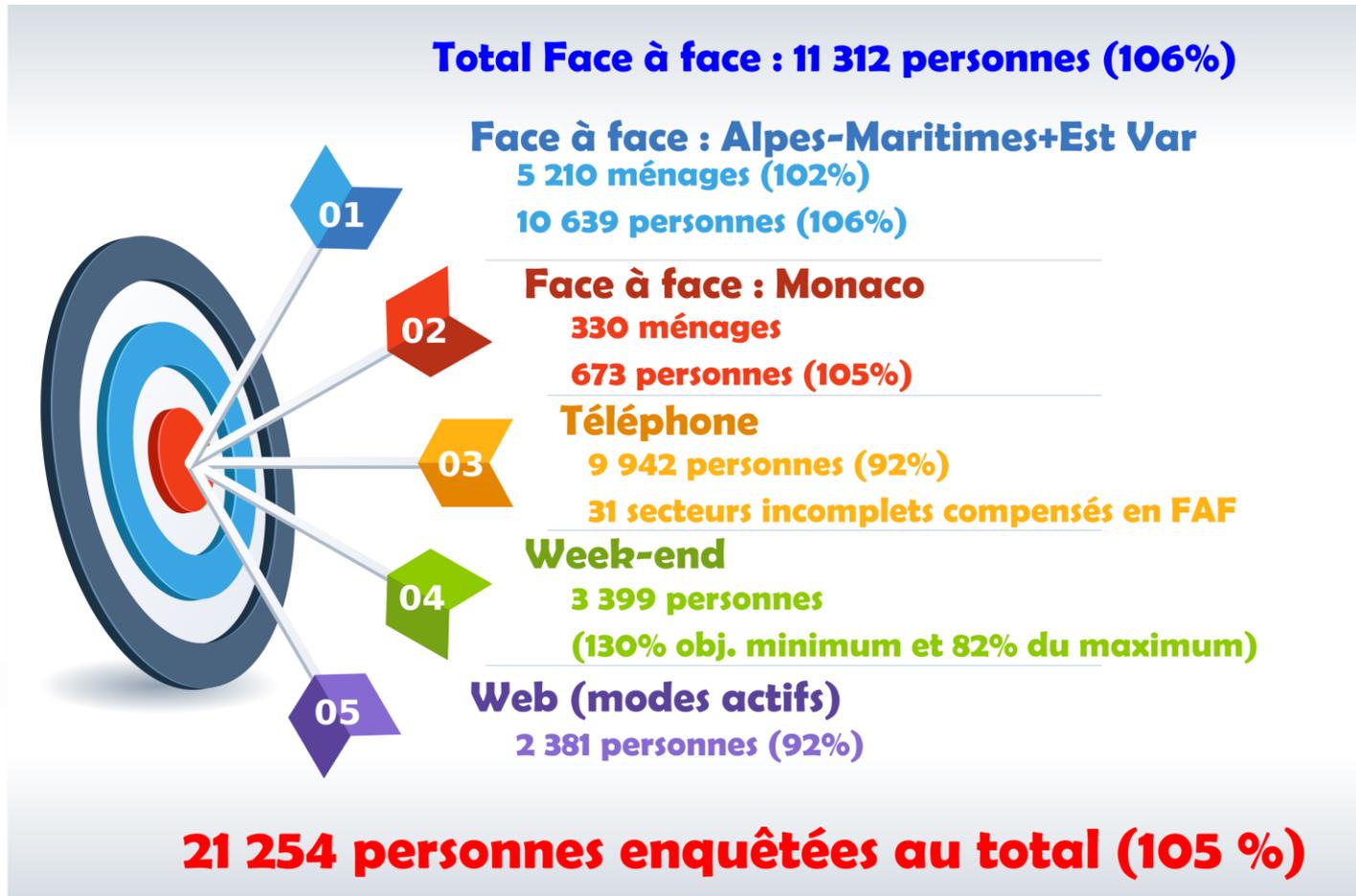
EMC2 CÔTE D'AZUR-EST VAR-MONACO

Période de collecte

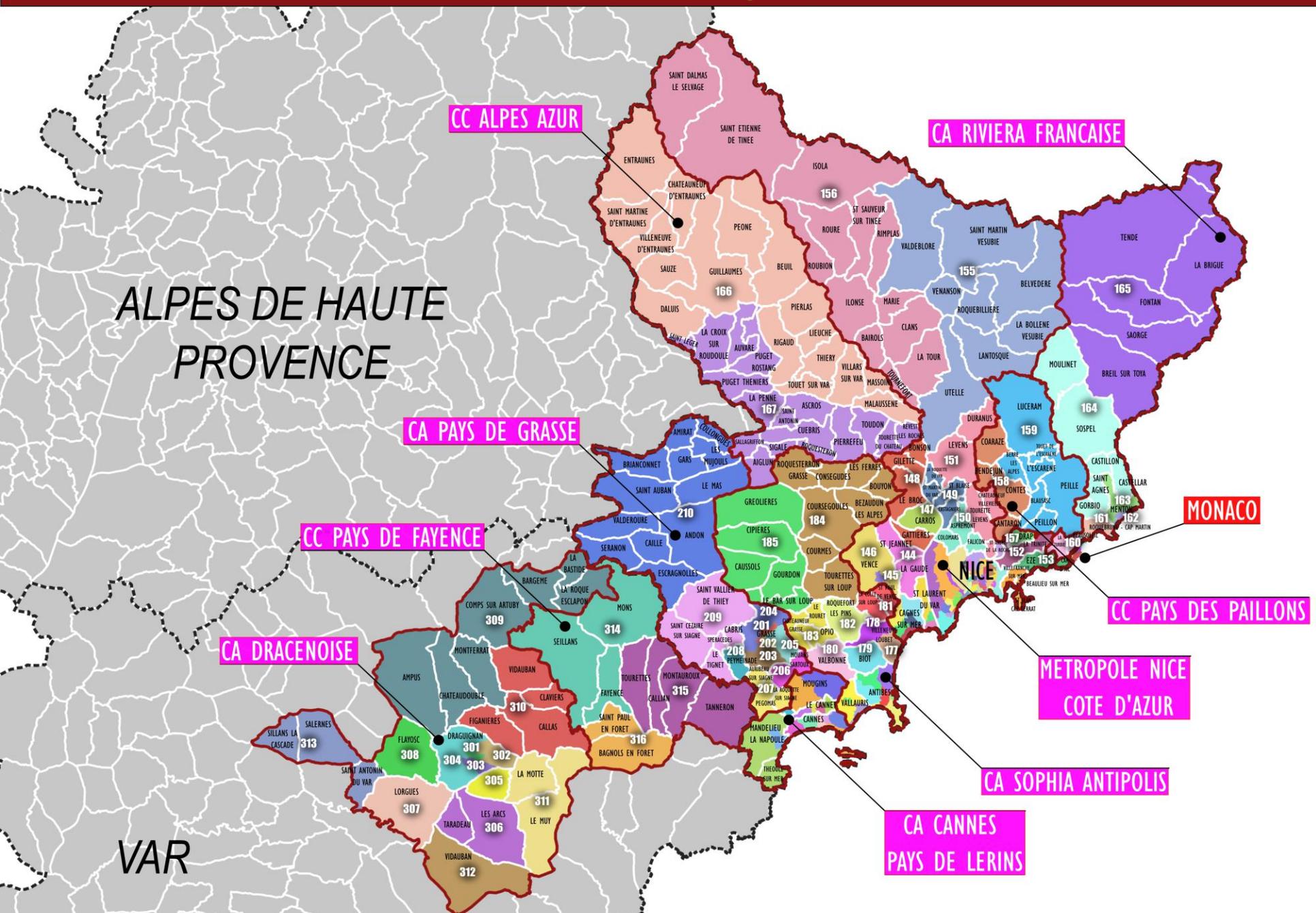


EMC2 CÔTE D'AZUR-EST VAR-MONACO

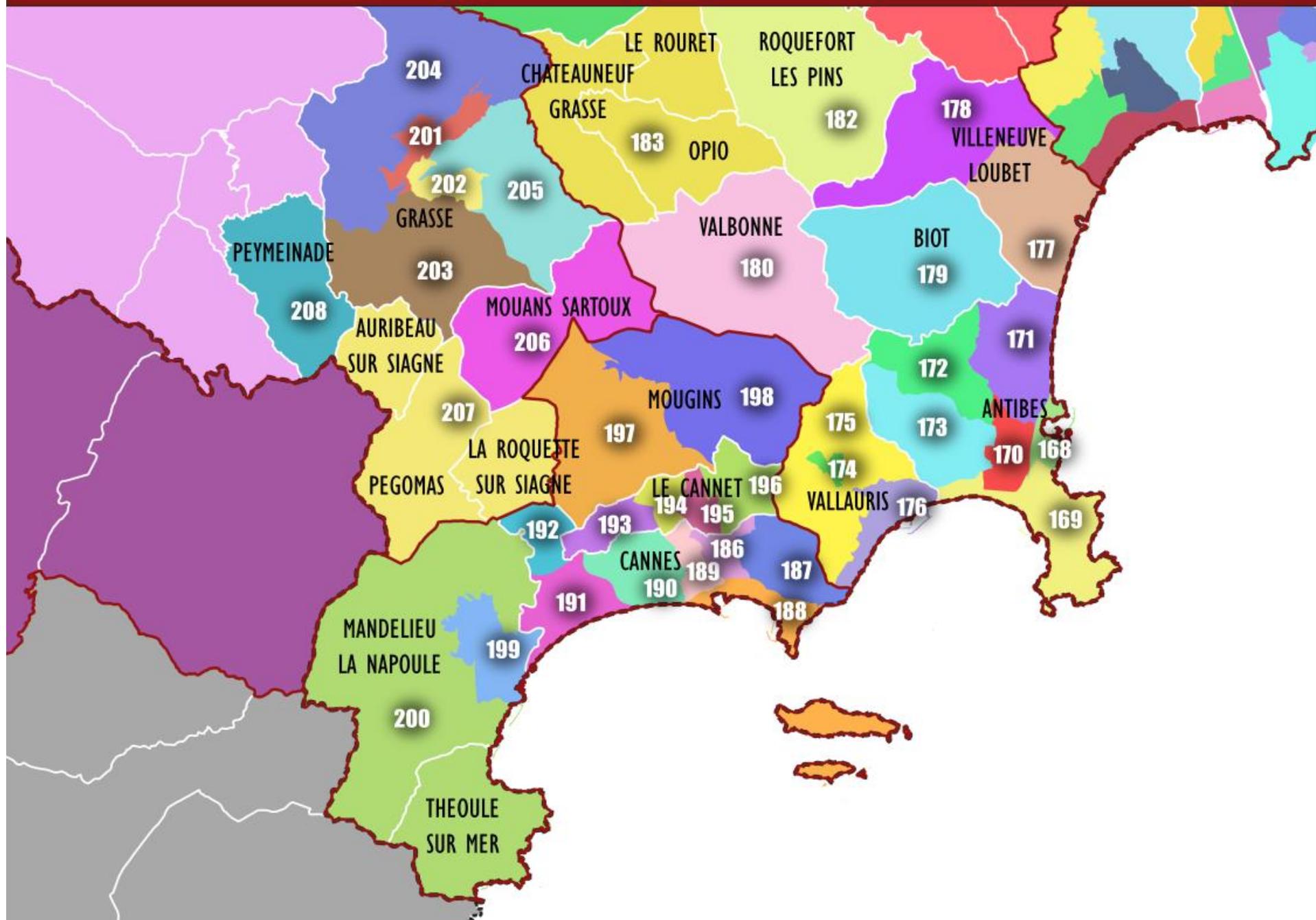
Données collectées



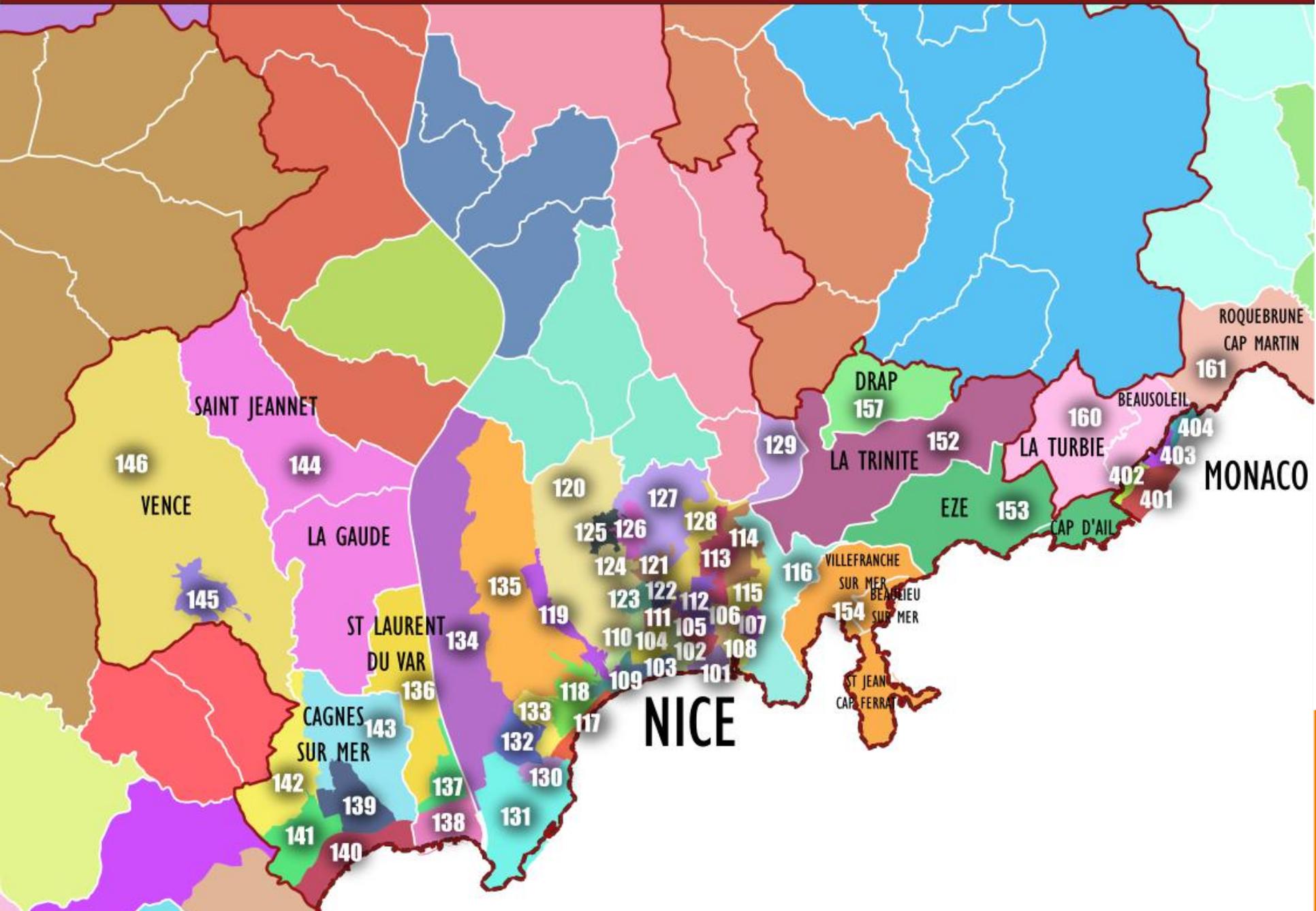
Périmètre de l'EMC2 des Alpes-Maritimes 2023



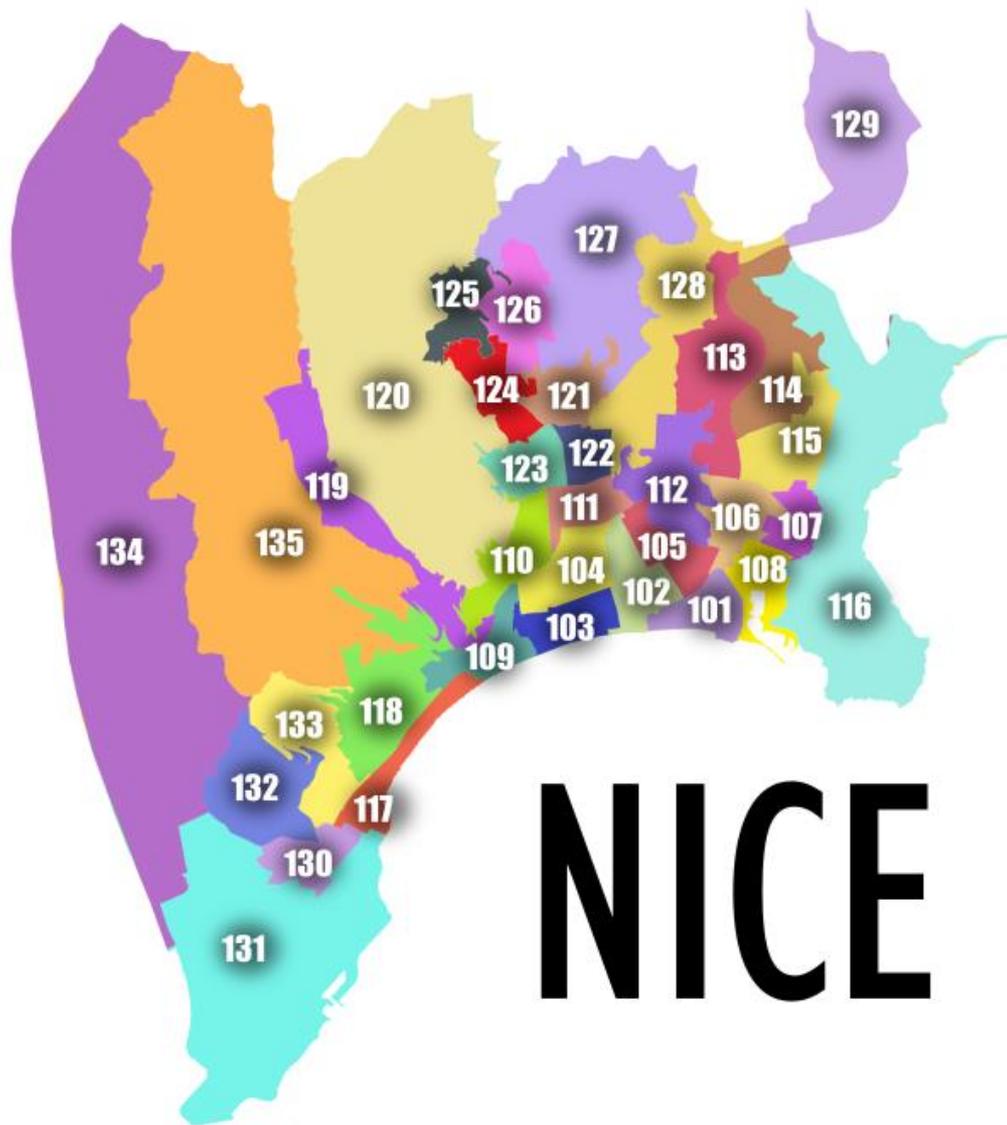
Zoom sur les secteurs du Littoral Ouest



Zoom sur les secteurs du Littoral Est



Zoom sur les secteurs de Nice et Monaco



NICE



MONACO

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats de l'EMC2 seront présentés selon un découpage de **10 zones** correspondant aux périmètres des **9 intercommunalités françaises + Monaco**

Figureront aussi les résultats

- À l'échelle du département des Alpes-Maritimes
- Sur l'Est Var
- sur l'ensemble de l'aire d'étude
- sur la commune de Nice.

Certains indicateurs seront mis en perspective par rapport à d'autres territoires disposant d'une EMC2 « récente ». Les territoires retenus sont :

- Département des Bouches-du-Rhône 2020 – 1 960 600 habitants
- Aire Métropolitaine Toulonnaise 2022 – 600 000 habitants

Il y aura aussi une comparaison dans le temps avec l'EMD des Alpes-Maritimes de 2009 et l'EDVM de Draguignan 2007 portant sur les personnes âgées de 11 ans et + (les enquêtes précédentes réalisées par téléphone n'interrogeaient pas les 5-10 ans).

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Partis pris méthodologiques:

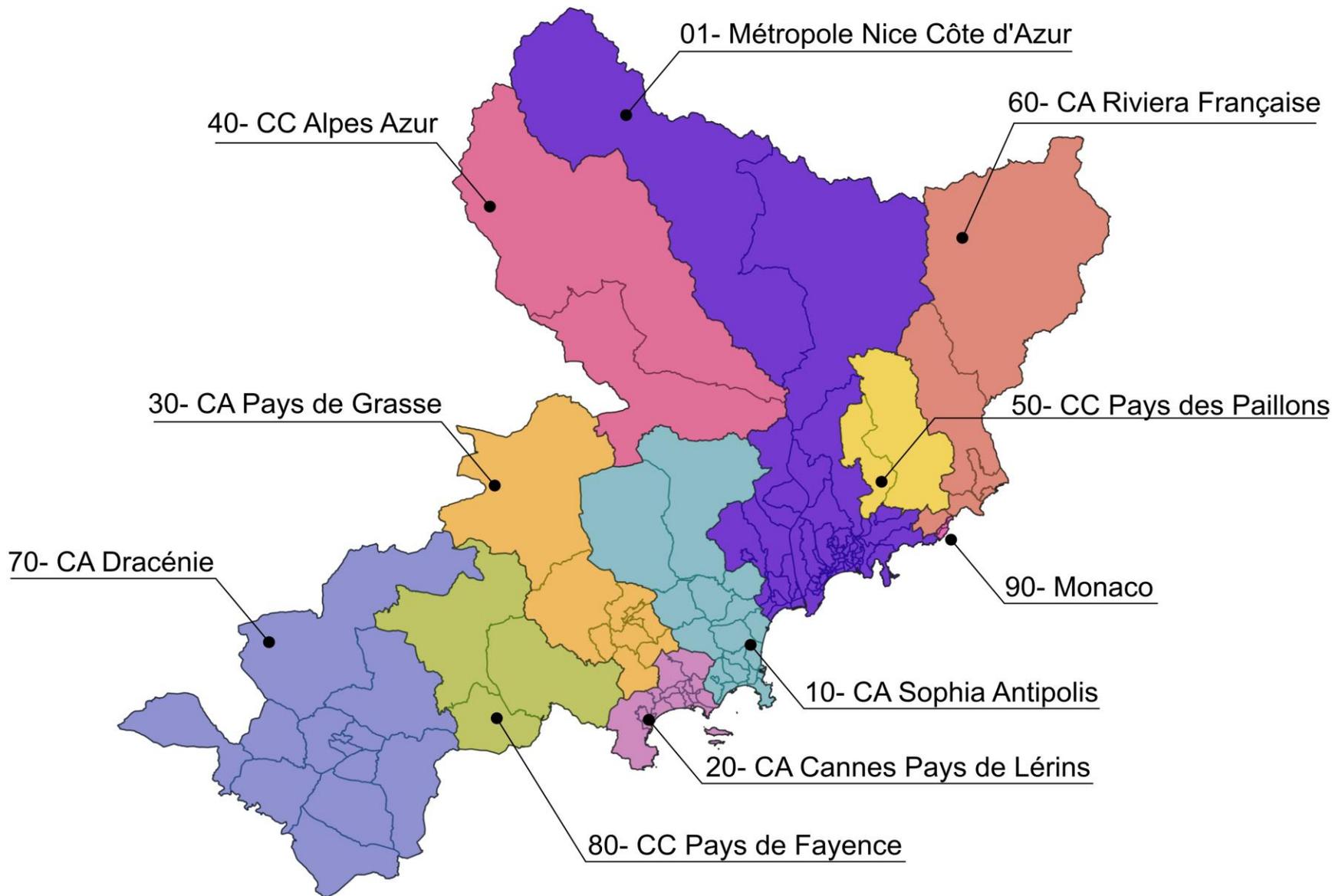
- Les résultats généraux sont présentés à l'échelle du département des Alpes-Maritimes
- Les données seules sur 2023 concernent les 5 ans et +
- Les comparaisons entre 2009 et 2023 portent sur les 11 ans et +
- Les déplacements pris en compte sont ceux des **résidents** des territoires
- Les distances, durées, budgets distances et temps ne concernent que
 - les déplacements des personnes n'ayant pas quitté le territoire de l'EMC2
 - n'ayant pas fait de déplacements pour les motifs promenade ou tournée professionnelle

En effet ces filtres sur les distances et temps permettent d'assurer une cohérence dans la comparaison dans le temps avec les enquêtes précédentes et atténuent les effets « déformants » des déplacements de longue distance.

* AOTU : Autorité Organisatrice de Transports Urbains

UNE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SUR 10 ZONES

Découpage en D10



Les habitants de l'EMC2

MÉNAGES / PERSONNES

Le chiffre clé
2,07
personnes
par ménage

Alpes-Maritimes:

• 516 700 ménages / 1 066 900 personnes

- Poids de la métropole de Nice par rapport au département : 50% de la population

Taille de ménages moyenne : 2,07 sur les Alpes-Maritimes

- Une taille des ménages en **baisse** depuis 2009 passant de 2,13 à 2,07 personnes par ménage.
- Une taille des ménages plus faible sur les territoires les plus urbanisés comme la métropole niçoise - MNCA (2,05) et plus élevée sur les territoires périurbains comme le Pays des Paillons (2,28) et Pays de Grasse (2,26)
- Ces territoires urbanisés denses et la ville de Nice en particulier se distinguent par la plus forte proportion de ménages à 1 personne (43%)
- Le Pays de Grasse et celui des Paillons ont le taux de grands ménages (4 personnes et plus) le plus élevé (respectivement 18 et 20%)

Répartition des ménages selon leur taille



Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 2,21 pers/ménage
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 2,05 pers/ménage
- France : 2,19 (INSEE 2019)



MÉNAGES / PERSONNES

Le chiffre clé

27% de 65 ans et +

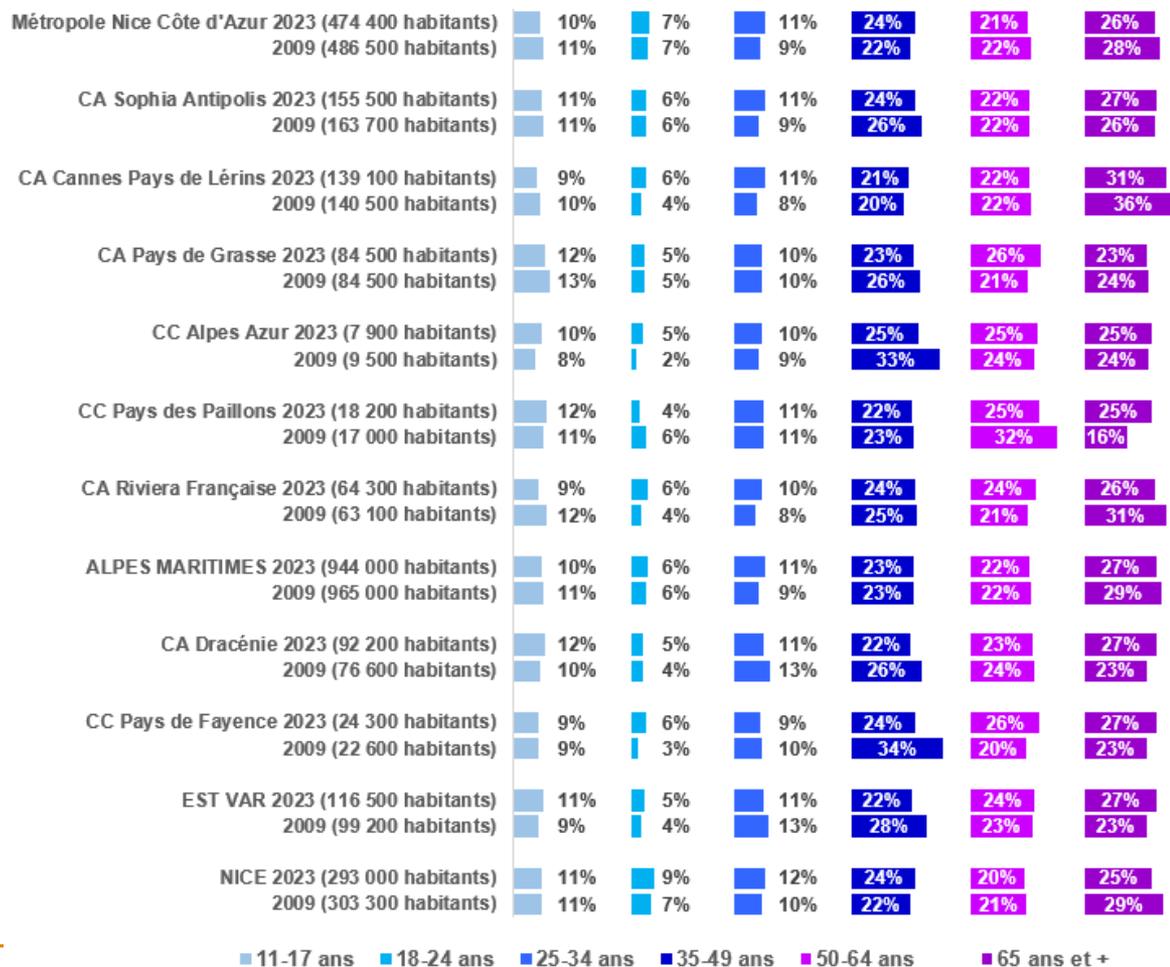
Evolution de la répartition de la population selon l'âge entre 2009 et 2023 (sur les 11 ans et +)

Une population âgée

- Sur l'aire d'étude, la part des **65 ans** et + représente plus d'un **quart** des habitants avec une légère baisse depuis 2009, tandis que la part des 11-24 ans perd 1 point sur cette période (17% en 2009, 16% en 2023).
- Si on prend en compte la tranche des 50-64 ans, la proportion de personnes âgées de **+ de 50 ans atteint 49%**.
- c'est sur Cannes Pays de Lérins (31%) que l'on trouve la proportion de population âgée la plus élevée (en baisse par rapport à 2009)

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 38% de 50 ans et + dont -19% de + de 65 ans
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 45% de 50 ans et + dont 25% de + de 65 ans



LES VOITURES À DISPOSITION

Le chiffre clé
78% de ménages motorisés

676 500 voitures sur l'aire d'étude,
567 000 sur les Alpes-Maritimes

Baisse de 3% sur les Alpes-Maritimes du nombre de véhicules. Ce phénomène de baisse s'observe sur la plupart des intercommunalités des Alpes-Maritimes.

- Seul le Pays de Grasse enregistre une progression du nombre de véhicules possédés par rapport à 2009.
- MNCA pèse 45% du nombre de véhicules possédés sur les Alpes-Maritimes.

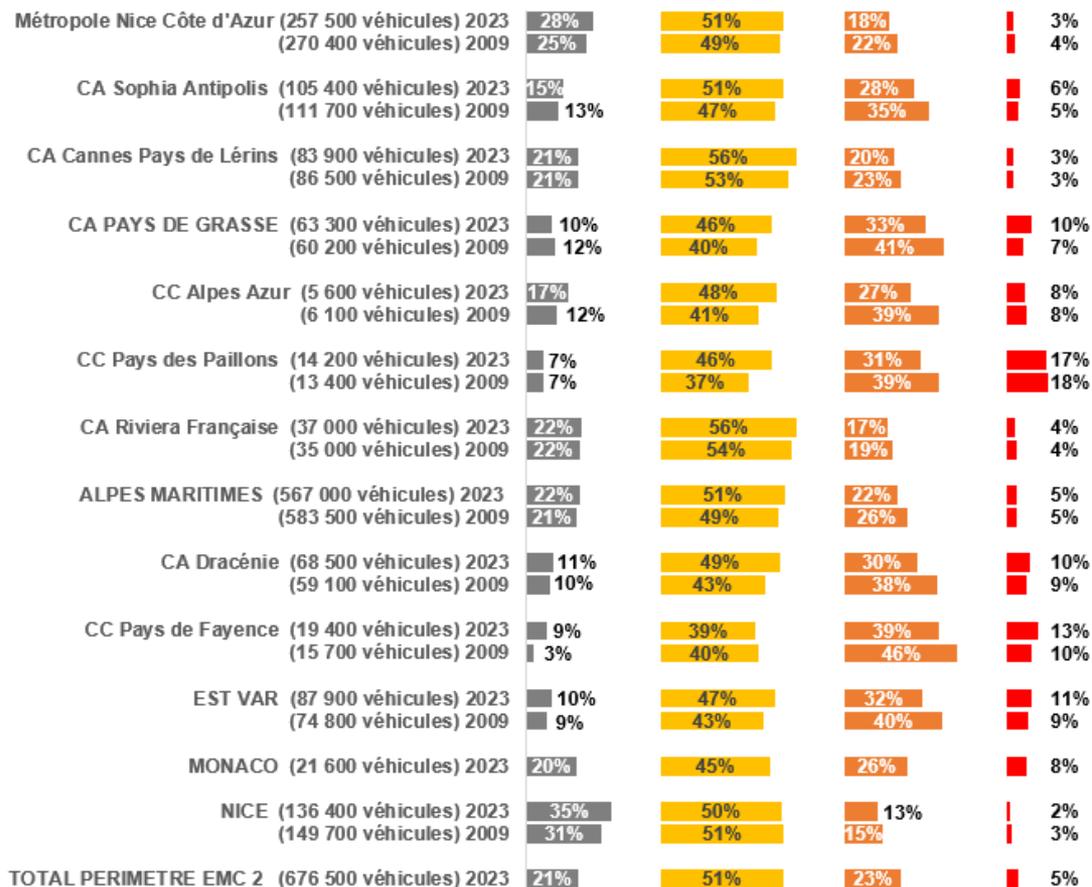
22% des ménages n'ont pas de voiture

- Sur MNCA ce taux est le plus élevé avec 28% de ménages non motorisés, taux qui grimpe à 35% sur Nice. Ces taux sont en hausse par rapport à 2009.
- En revanche le Pays des Paillons (93%), et le Pays de Grasse (90%) figurent parmi les territoires les plus motorisés avec au moins 90% de ménages disposant de véhicules.

Comparaison territoriale sur les ménages non motorisés

- Bouches-du-Rhône : 21%
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 17%

Répartition des ménages selon les voitures à disposition



■ Aucune voiture ■ 1 voiture ■ 2 voitures ■ 3 voitures et +

LES VOITURES À DISPOSITION

Le chiffre clé
1,10 véhicule
par ménage

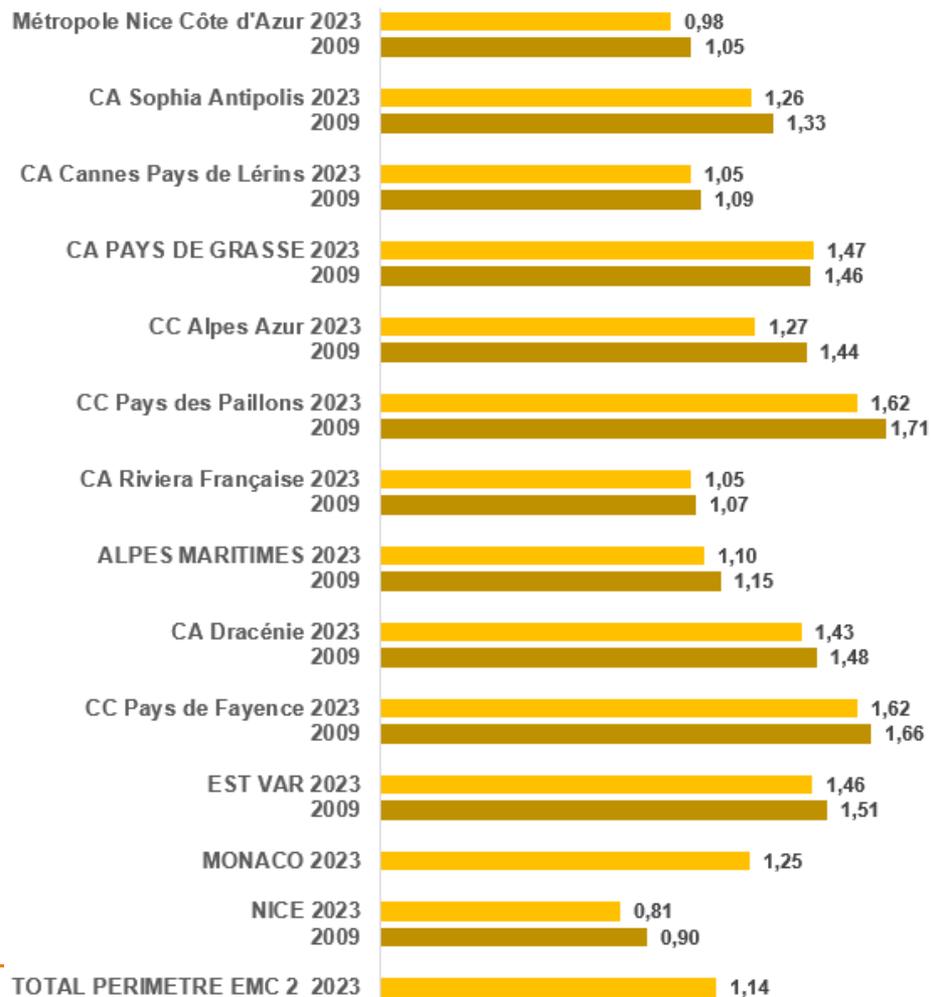
Avec **1,10 voiture** à disposition par ménage sur les Alpes-Maritimes, un **taux de motorisation en baisse** depuis 2009

- Sans surprise, le taux de motorisation est le plus élevé sur les territoires périurbains comme le Pays des Paillons (1,62 véhicule/ménage) ou celui de Grasse (1,47).
- Sur la métropole Niçoise ce taux est devenu inférieur à 1 véhicule/ménage (0,98).
- Par ailleurs, depuis 2009, le taux de motorisation diminue sur les Alpes-Maritimes.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 1,17 véhicule par ménage
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 1,22 véhicule/ménage

Taux de motorisation des ménages



Taux de motorisation des ménages



Alpes-Maritimes



Périmètre EMC2

ALPES DE HAUTE PROVENCE

CC ALPES AZUR

CA RIVIERA FRANCAISE

ALPES MARITIMES



CA PAYS DE GRASSE

CC PAYS DE FAYENCE



MONACO



CC PAYS DES PAILLONS

CA DRACENOISE



METROPOLE NICE
COTE D'AZUR

VAR



CA SOPHIA ANTIPOLIS

CA CANNES
PAYS DE LERINS



Taux de motorisation
des ménages

Taux de motorisation des ménages

- Moins de 1 véhicule/ménage
- De 1 à 1,2 véhicule/ménage
- De 1,2 à 1,3 véhicule/ménage
- De 1,3 à 1,4 véhicule/ménage
- De 1,4 à 1,5 véhicule/ménage
- De 1,5 à 1,7 véhicule/ménage

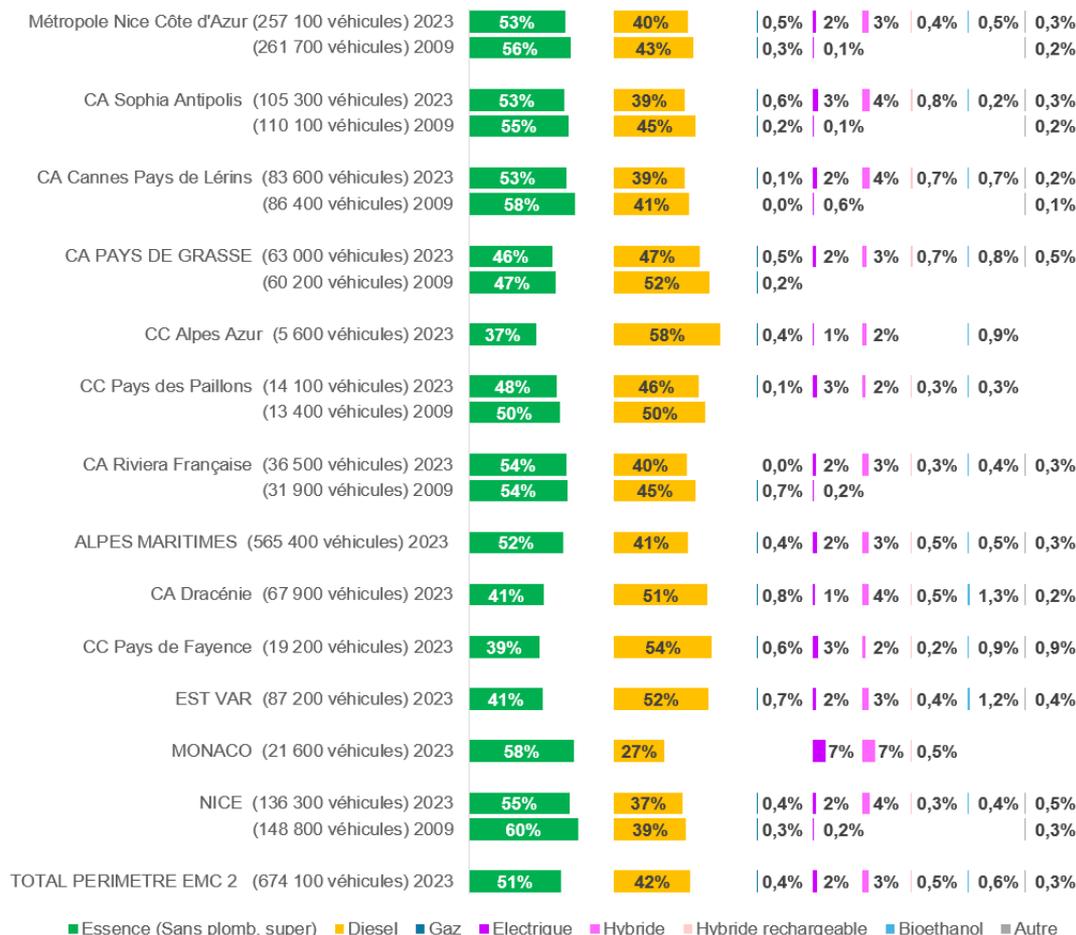
ENERGIE DES VEHICULES

Le chiffre clé
52% de véhicules essence

Sur les Alpes Maritimes, une majorité de véhicules roulent à l'essence, alors que les véhicules diesel sont majoritaires sur l'Est Var.

- 52% des véhicules des Alpes-Maritimes utilisent l'essence comme énergie, 41% le diesel. L'électrique (tous types confondus) représente 5,4%
- Sur l'Est Var, c'est la motorisation diesel qui domine avec 52% des véhicules contre 41% de véhicules essence, la part de l'électrique s'élevant également à 5,4%
- Sur Monaco même constat que sur les Alpes Maritimes avec une majorité de véhicules essence (58%). La part de diesel en revanche est nettement inférieure par rapport aux autres territoires (27%), au profit notamment des véhicules électriques qui représentent globalement 14,5%, soit la part la plus élevée de ce type de motorisation sur le périmètre d'enquête.

Répartition des véhicules selon le type de carburant utilisé



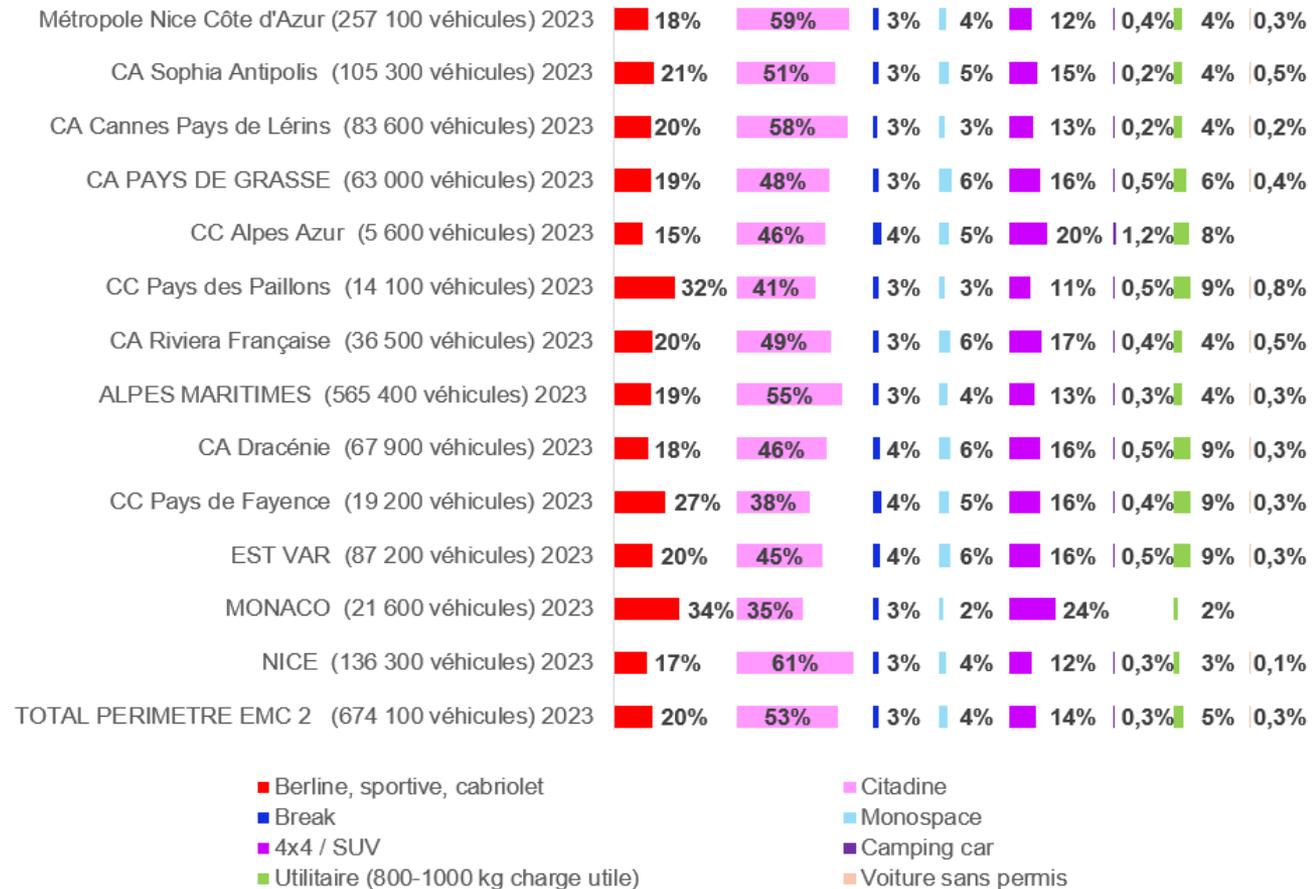
TYPE DE VEHICULES POSSEDES

Le chiffre clé
55% de citadines

Une majorité de citadines sur les Alpes Maritimes

- 55% des véhicules des Alpes-Maritimes sont de la catégorie « citadine ». Les berlines/sportives (19%) et les 4x4/SUV (13%) constituent les autres types les plus importants en proportion.
- Sur le Pays des Paillons et Monaco, la part de berlines/sportives représente 1/3 des véhicules.
- Sur Monaco, la part des 4x4/SUV s'élève à un quart des véhicules.
- Sur l'Est Var, c'est la part des utilitaires qui se distingue en représentant 9% des véhicules.

Répartition des véhicules particulier selon le type



LES VÉLOS À DISPOSITION

Le chiffre clé
32% des ménages équipés en vélos

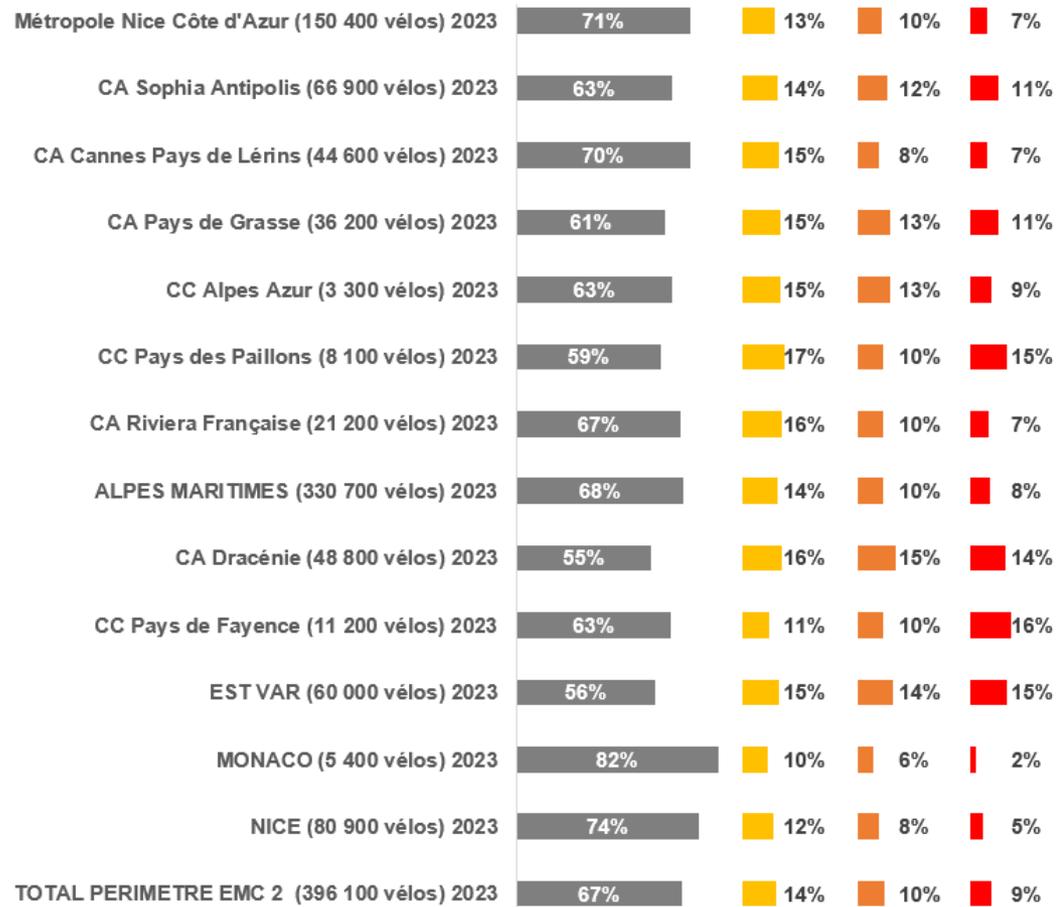
396 100 vélos sur l'aire d'étude - 330 700 vélos sur les Alpes-Maritimes

- 45% des détenteurs de vélos des Alpes-Maritimes résident sur la métropole Niçoise.
- 68% des ménages n'ont aucun vélo sur les Alpes-Maritimes, ce taux étant le plus élevé sur MNCA (71%) et Cannes-Pays de Lérins (70%),
- Sur Monaco, seulement 18% des ménages disposent de vélos.
- Des territoires périphériques comme le Pays des Paillons ou la Dracénie sont les territoires dont la proportion de ménages équipés de vélos est la plus importante, avec un taux d'équipement respectif de 41 et 45% de ménages.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 36% de ménages équipés de vélos
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 44% de ménages équipés de vélos

Répartition des ménages selon les vélos à disposition



■ Aucun vélo ■ 1 vélo ■ 2 vélos ■ 3 vélos et +



Avril 2024

EMC2 Côte d'Azur-Est Var-Monaco
 Les indicateurs clés



LES VÉLOS À DISPOSITION

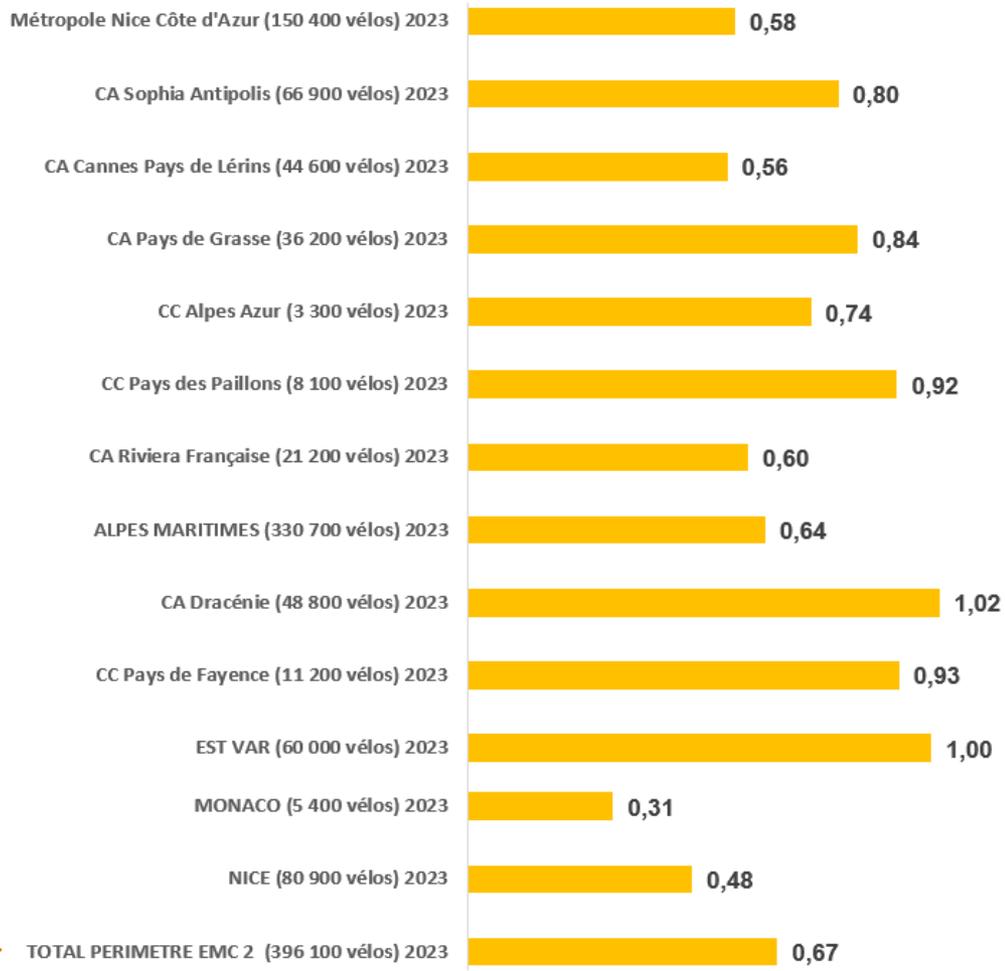
Le chiffre clé
0,64 vélo par ménage

0,64 vélo à disposition par ménage sur les Alpes-Maritimes

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 0,79 vélo par ménage
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 0,89 vélo par ménage

Taux d'équipement vélos des ménages



Les déplacements des habitants

COMBIEN - LA MOBILITÉ

Le chiffre clé
Près de 3,4 millions de déplacements

3 969 800 déplacements un jour moyen de semaine par les résidents de l'aire d'étude

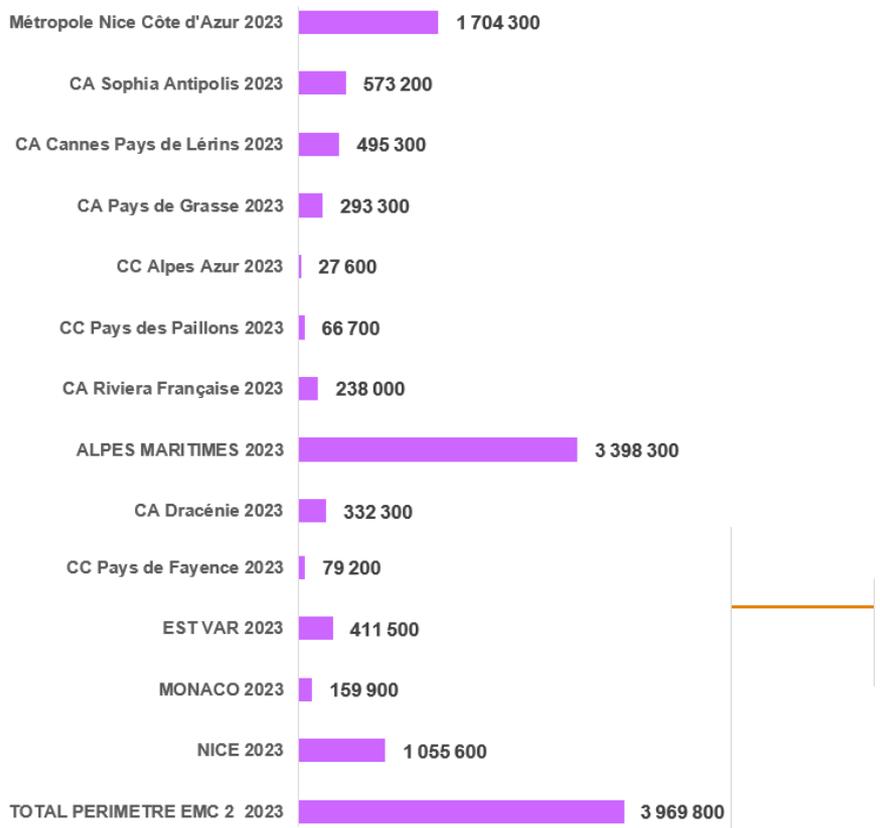
3 398 300 déplacements un jour moyen de semaine des habitants des Alpes-Maritimes

- Les résidents de MNCA concentrent 50% des déplacements réalisés par l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes,

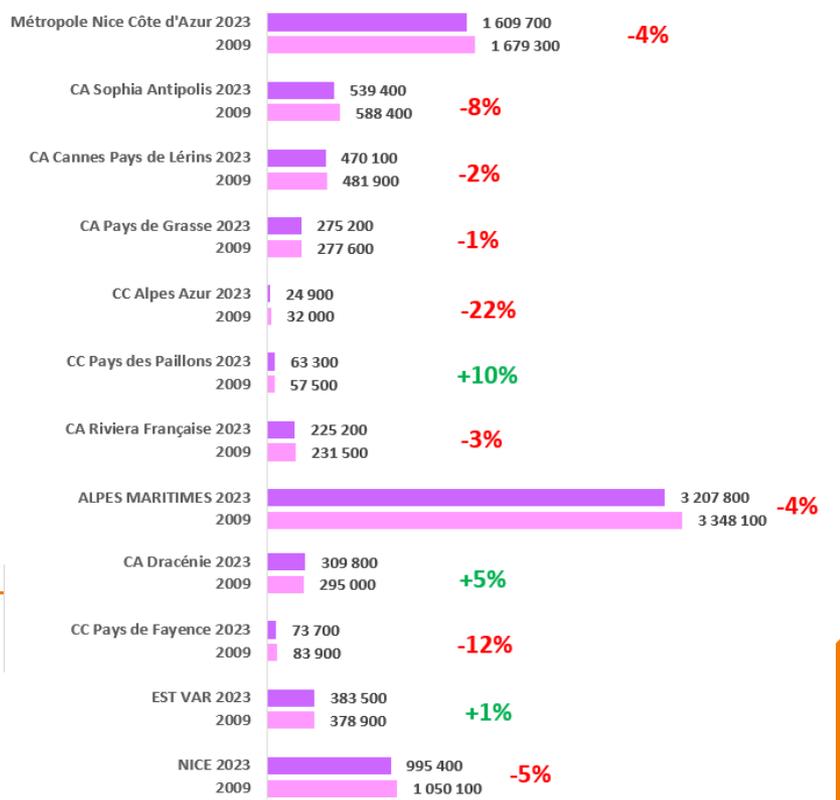
Un nombre de déplacements en baisse de 4% entre 2009 et 2023

- Seul le Pays de Paillon enregistre une hausse du nombre de déplacements quotidiens depuis 2009 (+10%) sur les Alpes-Maritimes. Hors département, la Dracénie voit aussi son volume de déplacements progresser de 5%.

Nombre de déplacements quotidiens



Evolution du nombre de déplacements quotidiens (11 ans et +)



COMBIEN - LA MOBILITÉ

Le chiffre clé
3,35 déplacements par jour par personne (5 ans et +)

3,35 déplacements par jour et par personne sur les Alpes-Maritimes

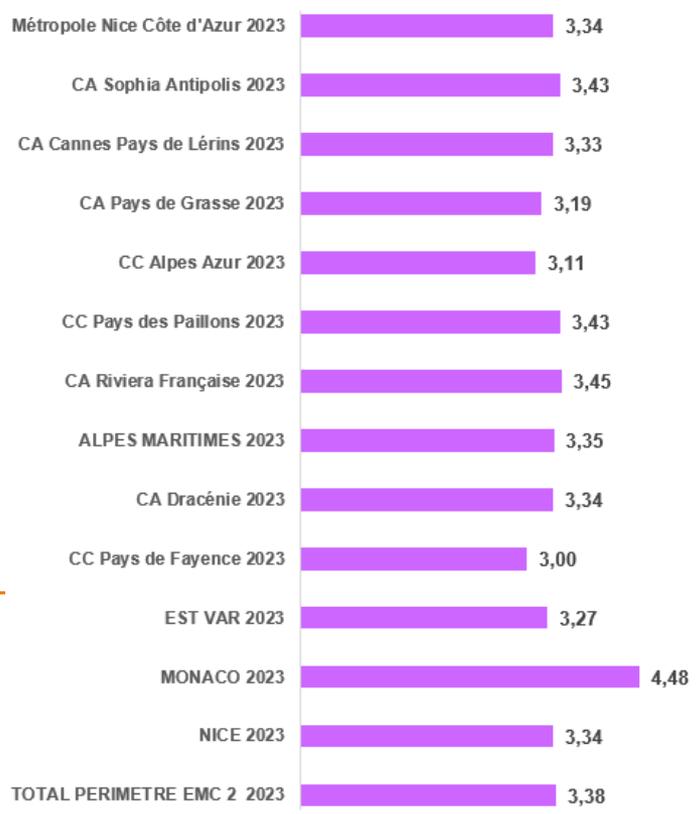
- les mobilités moyennes les plus élevées sur les Alpes-Maritimes se situent sur la Riviera Française (3,45), sur Sophia Antipolis et sur le Pays des Paillons (3,43)

Une mobilité en baisse depuis 2009 (3,47 à 3,40 sur les 11 ans et +)

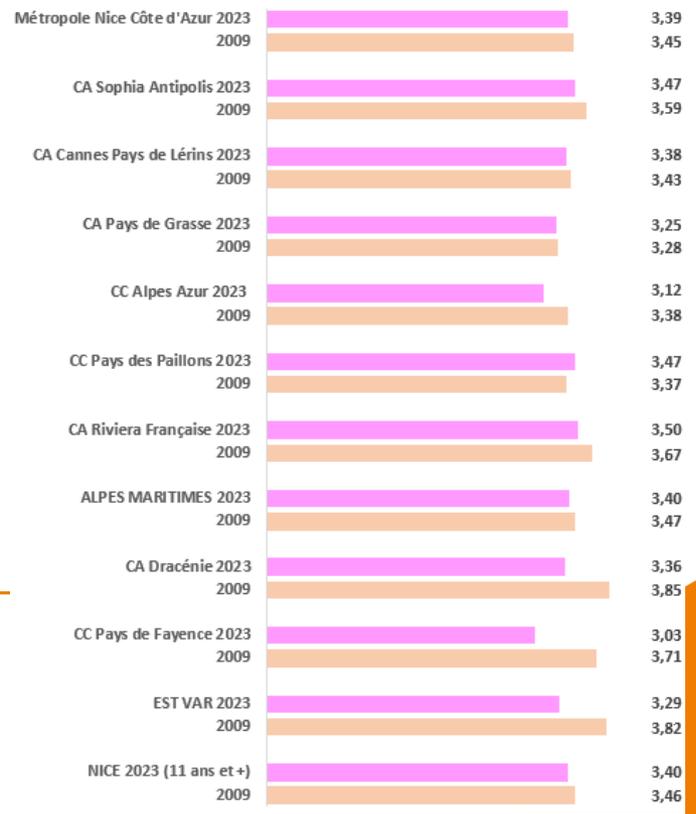
Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 3,40 déplacements/personne/jour - Aire métropolitaine Toulonnaise : 3,19 déplacements/personne/jour

Nombre moyen de déplacements par jour et par personne en 2023



Nombre moyen de déplacements par jour et par personne (11 ans et +)

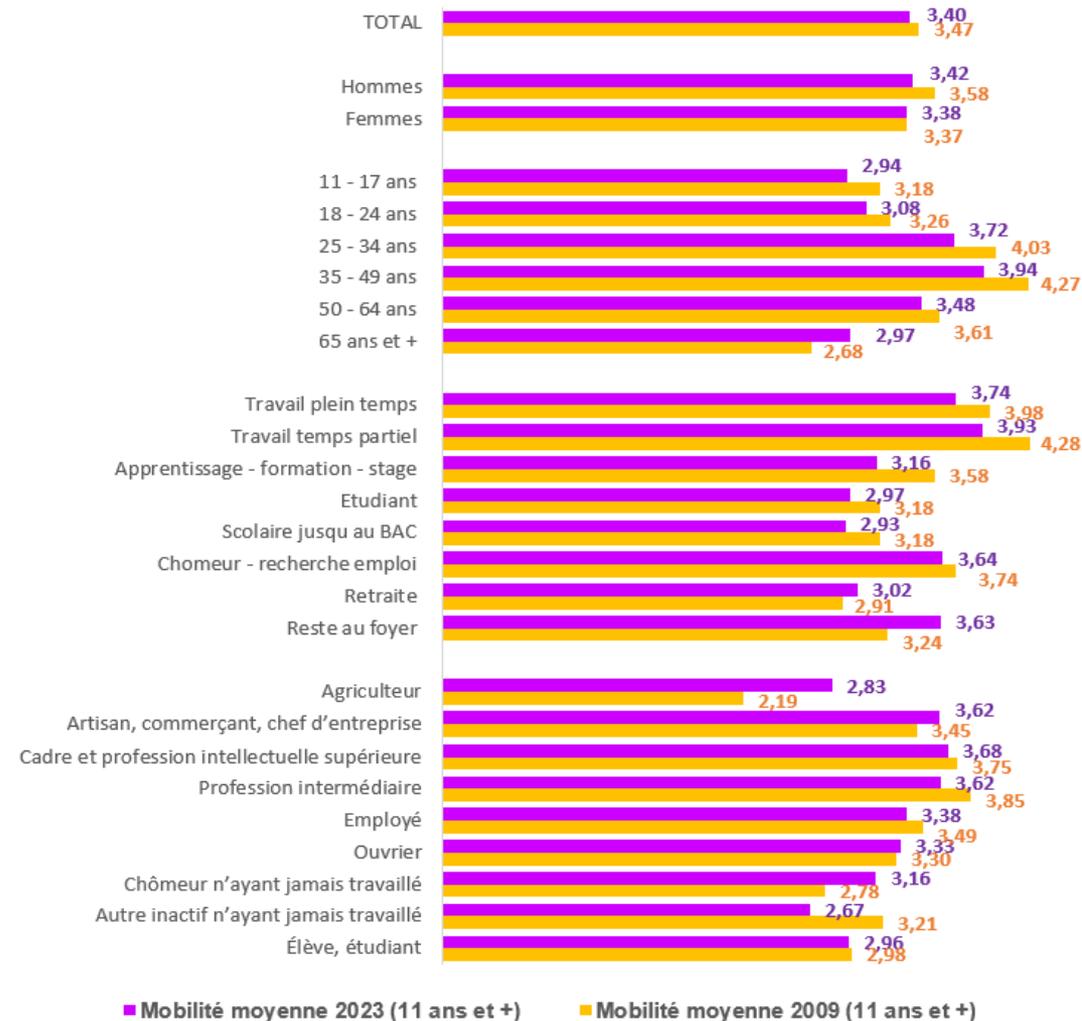


COMBIEN - LA MOBILITÉ

Une baisse de la mobilité qui affecte les hommes et les actifs

- Une baisse de la mobilité sensible chez les hommes (-4,5%)
- Une baisse de la mobilité qui touche toutes les tranches d'âge, particulièrement les 25-34 ans (-8%), les 35-49 ans (-8%) et les 11-17 ans (-7,5%)
- En revanche les 65 ans et + voient leur mobilité augmenter (+11%).
- La baisse de la mobilité affecte particulièrement les actifs occupés. Les retraités (+4%) et les personnes restant au foyer (+12%) enregistrent une hausse de leur mobilité moyenne.

Evolution de la mobilité moyenne selon les statuts des personnes entre 2009 et 2023 sur le département des Alpes-Maritimes



COMBIEN - LA MOBILITÉ

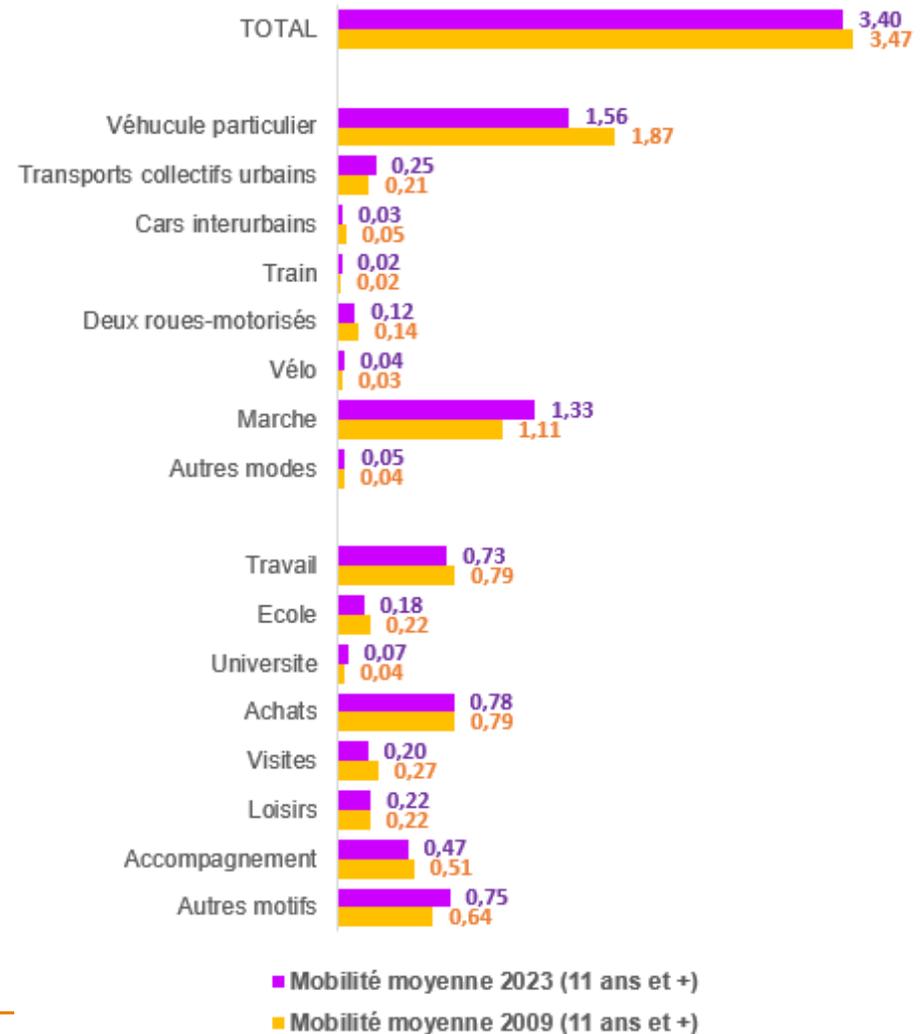
Une **baisse de la mobilité** qui affecte principalement l'usage de la **voiture particulière** (-0,31) et qui profite à la marche

- En revanche la mobilité moyenne augmente légèrement sur les transports collectifs urbains (+0,04) et les vélos (+0,01), mais plus fortement sur la marche (+0,22)

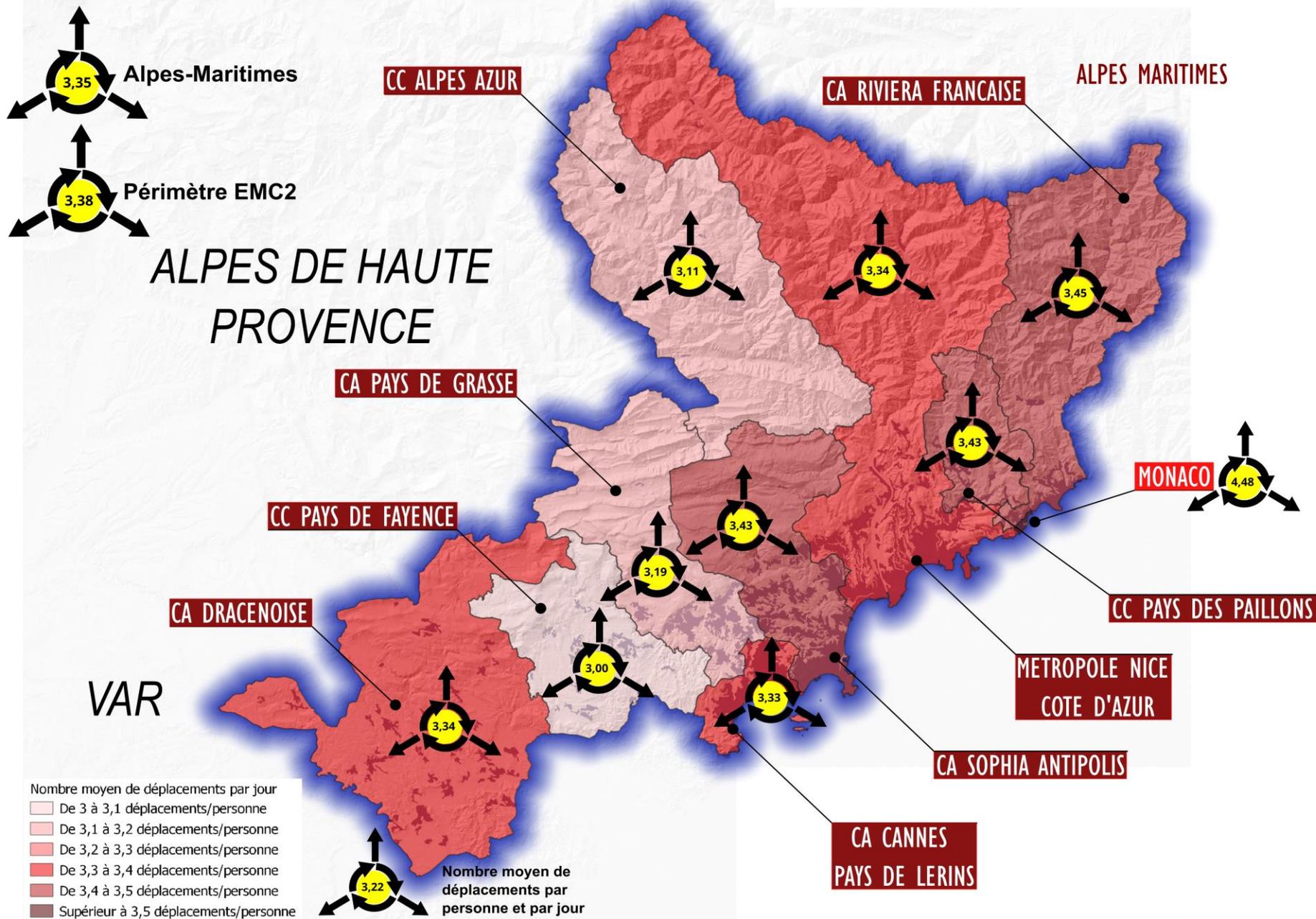
Une baisse de la mobilité qui affecte de nombreux motifs

- Parmi les motifs les plus touchés figurent les accompagnements (-0,04), les visites (-0,07) et le travail (-0,06)
- Seul le motif universitaire voit sa mobilité légèrement augmenter (+0,03)

Evolution de la mobilité moyenne selon les modes et motifs entre 2009 et 2023 sur le département des Alpes-Maritimes



Mobilité moyenne par personne/jour



COMBIEN – LES DÉPLACEMENTS INTERNES, EXTERNES ET D'ÉCHANGES

Un territoire peut être qualifié d'autonome lorsqu'au moins 80% des déplacements de ses résidents sont effectués en son sein.

Une grande autonomie du territoire

- 97% de déplacements internes sur les Alpes-Maritimes, 2% d'échange et 1% de déplacements externes
- Le territoire de MNCA est le plus autonome car 91% des déplacements de ses résidents sont réalisés au sein de son périmètre (7% de déplacements d'échange).

Une dépendance plus forte des territoires périurbains

- Les territoires qui ont les taux de déplacements internes les moins élevés sont limitrophes à la Métropole Niçoise: 68% sur Alpes Azur et 50% pour le Pays des Paillons qui est fortement dépendant des échanges avec la Métropole,.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 96% de déplacements internes, 3% d'échange
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 94% de déplacements internes, 4% d'échange

Définitions

Déplacements internes :

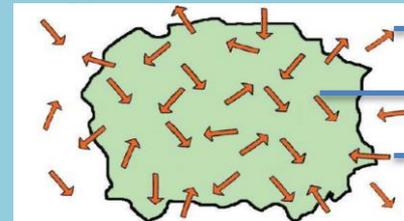
déplacement réalisé intégralement au sein de la zone de résidence

Déplacements d'échange :

déplacement ayant une origine ou une destination (O/D) dans la zone de résidence et une O/D à l'extérieur

Déplacements externes :

déplacement entièrement réalisé hors de la zone de résidence par un résident

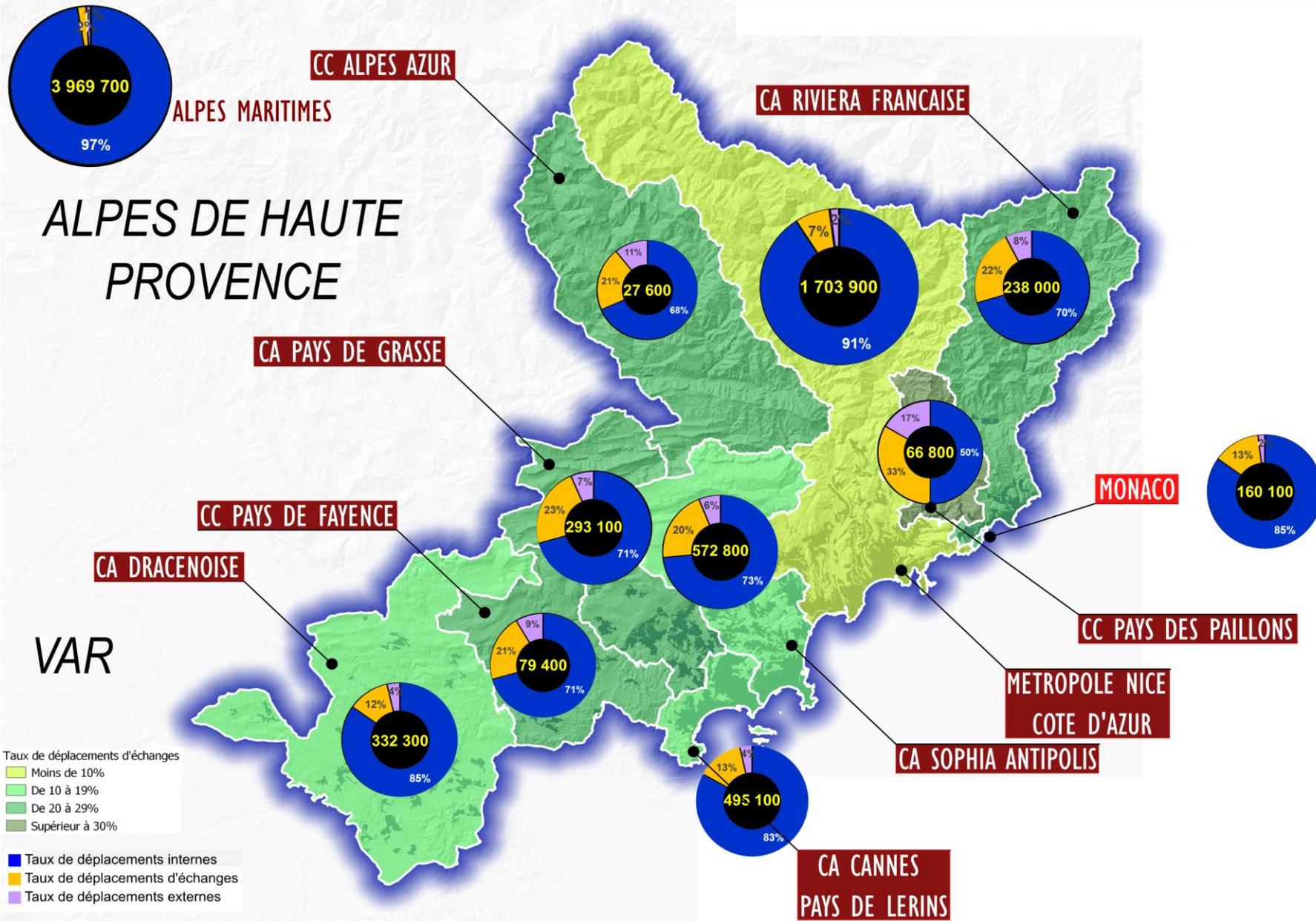


Déplacement externe

Déplacement interne

Déplacement d'échange

Répartition des déplacements



COMBIEN – LA RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
10% d'immobiles

Immobilité : 10% des 5 ans et plus sur l'aire d'enquête

- Sur les Alpes-Maritimes, le taux d'immobilité varie de 9% (MNCA) à 14% (Pays de Grasse)
- Monaco détient le record du taux d'immobiles le plus faible avec seulement 4% de ses résidents.
- Sur TPM ce taux est légèrement inférieur à la moyenne de l'aire d'étude avec 13% d'immobiles

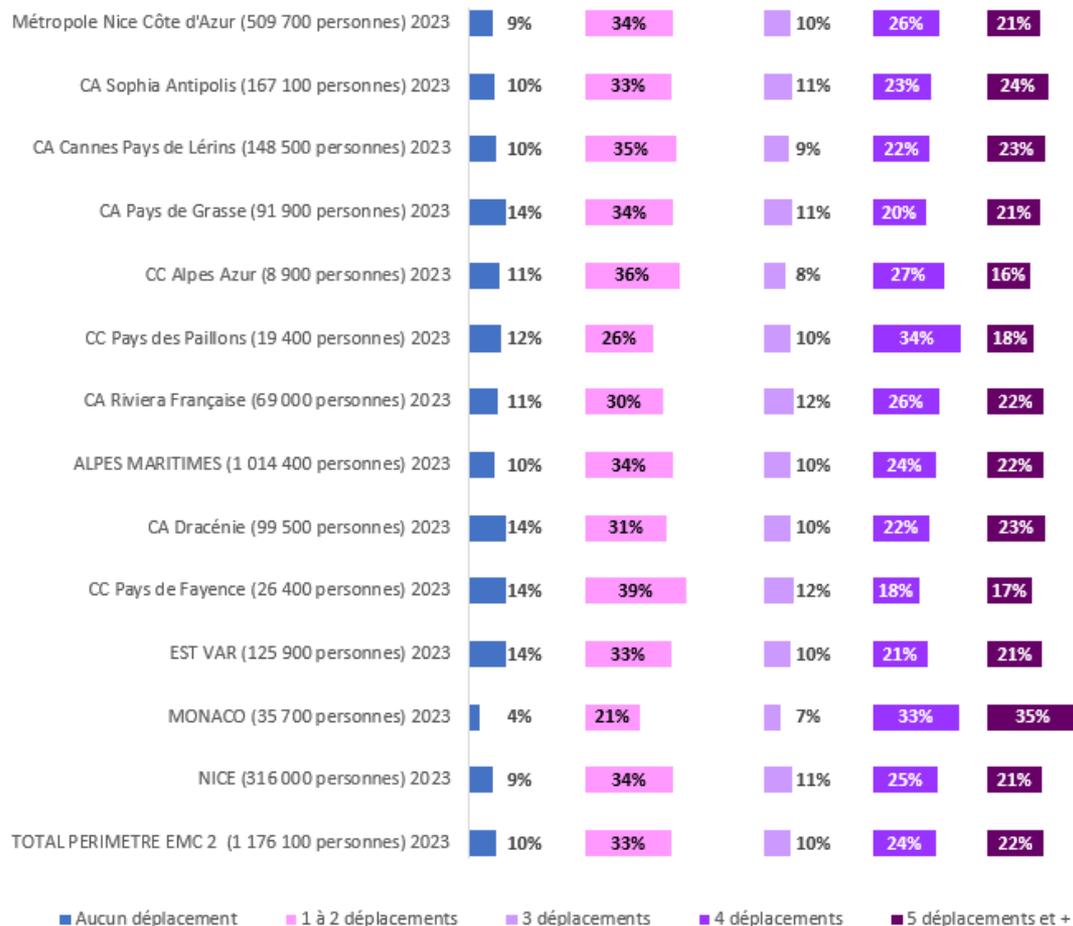
Près d'un quart de personnes hypermobiles

- Hypermobiles=5 déplacements et +
- 22% des personnes de 5 ans et plus des Alpes-Maritimes font plus de 5 déplacements un jour moyen de semaine
- Sur les Alpes-Maritimes, Sophia-Antipolis et Cannes Pays de Lérins se distinguent par des taux d'hypermobiles de 24% et 23%.
- Sur Monaco ce taux atteint 35%

Comparaison territoriale

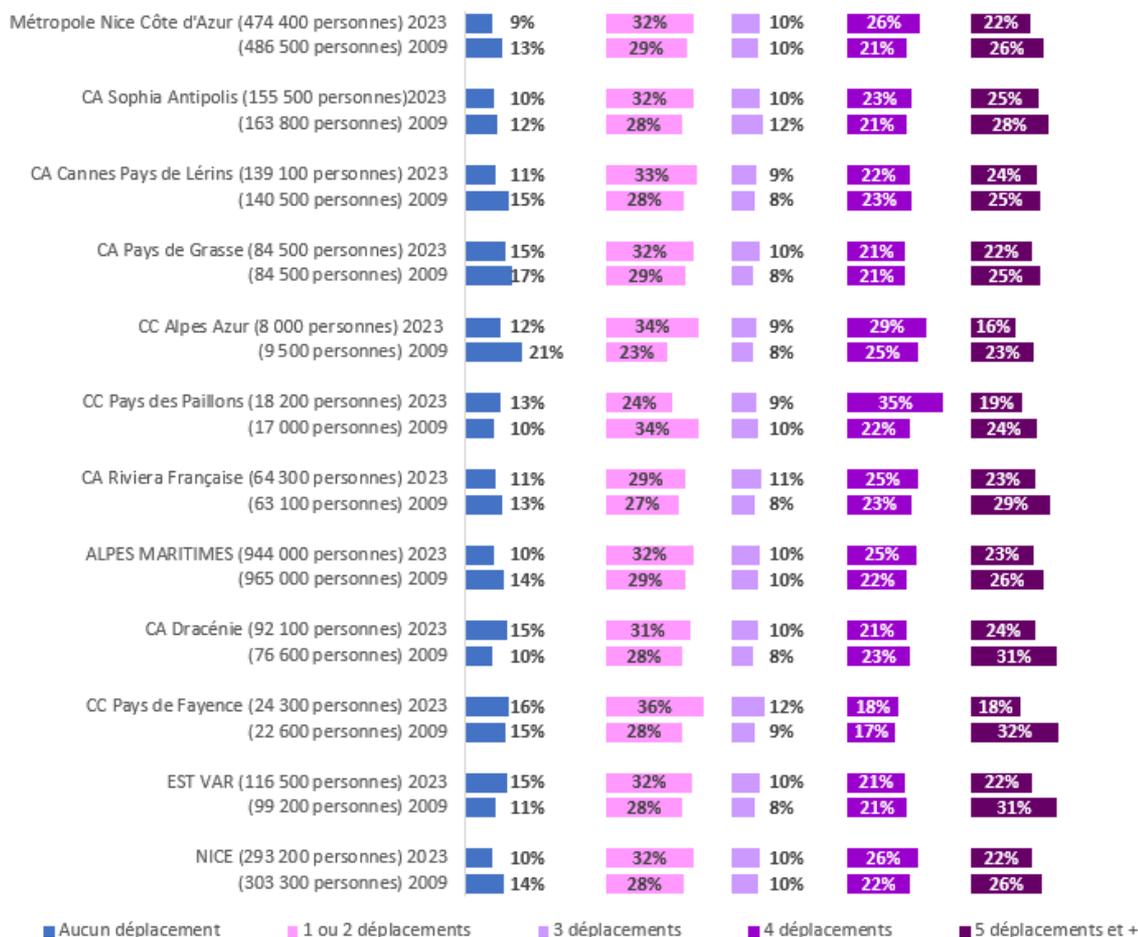
- Bouches-du-Rhône 12% d'immobiles
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 14% d'immobiles

Répartition des personnes selon le nombre de déplacements en 2023



COMBIEN – LA RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS

Evolution de la répartition des personnes selon le nombre de déplacements (11 ans et +)



Un taux d'immobiles en baisse par rapport à 2009

- Baisse de 4 points sur les Alpes-Maritimes (14% en 2009)
- Baisse les plus importantes sur Alpes-Azur (-9 points) MNCA et Cannes-Pays de Lérins (-4 points)
- En revanche, sur le Pays des Paillons augmentation de 3 points du taux d'immobiles.
- Hors Alpes-Maritimes, la Dracénie voit également son taux d'immobiles augmenter de 5 points passant à 15%.

Des personnes hypermobiles en baisse

- La part de personnes réalisant 5 déplacements et + est en baisse de 3 points par rapport à 2009.

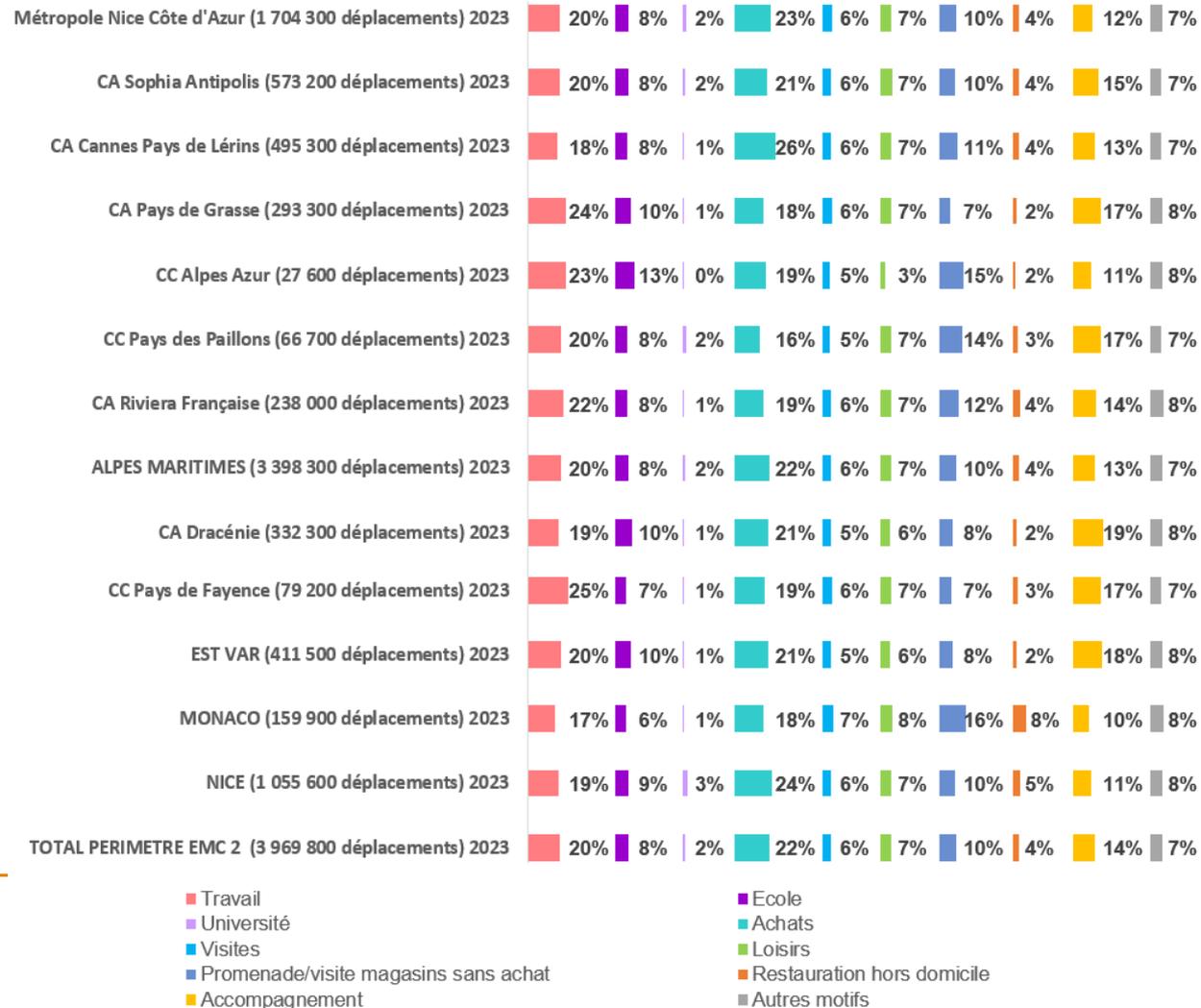
POURQUOI - LES MOTIFS

Les chiffres clés
 22% motif achat
 20% motif travail

Approche par activités (motif sésame) : **prédominance des motifs achat et travail**

- Le motif achats constitue le principal motif de déplacements, suivi par le travail.
- En effet, le travail pèse pour 20% des déplacements et les achats 22% des déplacements sur le département.
- Les motifs contraints (travail + scolaires) représentent près d'un tiers des motifs (30%).
- Un certain équilibre des motifs selon les territoires, bien que la part du motif achat sur Cannes-Pays de Lérins (26%) soit supérieure par rapport aux autres territoires.
- Sur Monaco, la part du motif travail (17%) est moindre que sur le reste du périmètre d'enquête, en revanche, d'autres motifs sont surreprésentés comme la promenade/visite magasins sans achat (16%), et la restauration hors domicile (8%). En y ajoutant les loisirs ces catégories pèsent près du tiers des déplacements.

Répartition des déplacements selon les motifs sésame en 2023



Nota :

Motif Sésame:

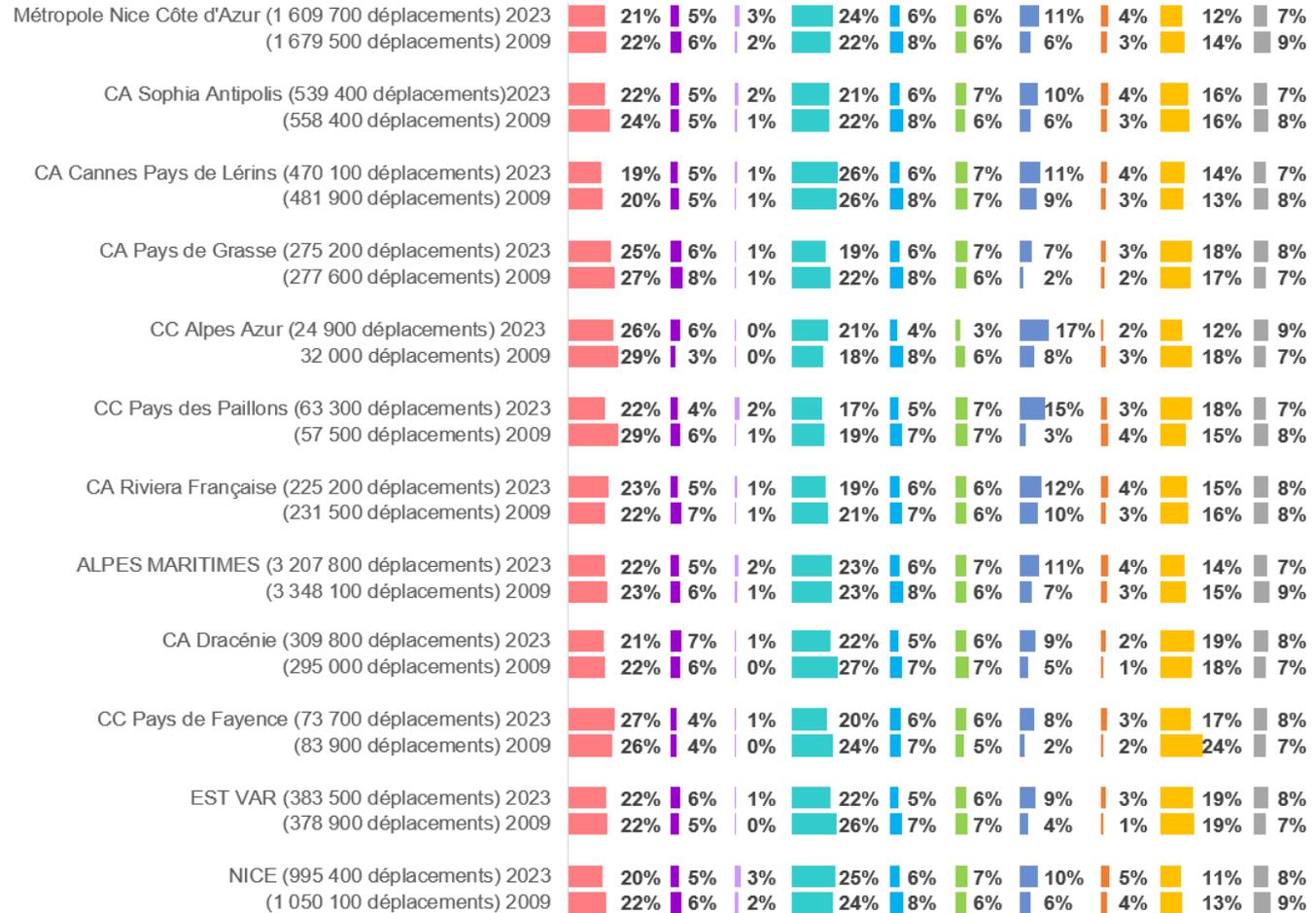
Il permet d'enlever l'effet domicile dans les motifs de déplacements. Le motif SESAME d'un déplacement est celui de sa destination sauf si cette destination est le domicile de la personne ; le motif est alors celui à l'origine du déplacement.

POURQUOI - LES MOTIFS

Approche par activités (motif sésame) : relative stabilité des principaux motifs

- Les principaux motifs comme les achats, le travail et les accompagnements restent relativement stables, avec des fluctuations à +/- 1 point (non significatif)
- En revanche sur certains territoires des évolutions peuvent être plus marquées comme sur le Pays des Paillons où la part du motif travail perd 7 points entre 2009 et 2023, et la part de promenades augmente de 13 points.

Evolution de la répartition des déplacements selon les motifs combinés entre 2009 et 2023 (sur les 11 ans et +)



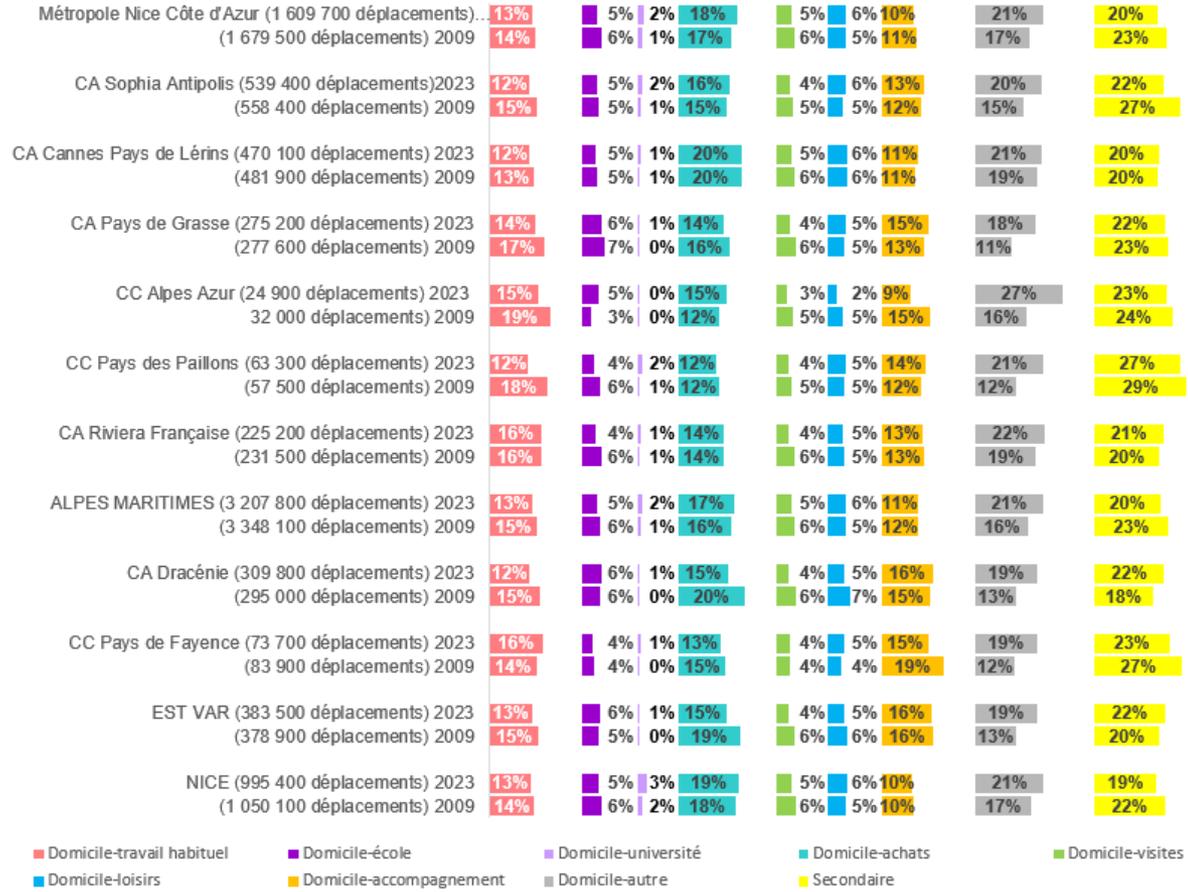
POURQUOI - LES MOTIFS

Le chiffre clé
13% de déplacements domicile-travail

Le domicile, plaque tournante des déplacements

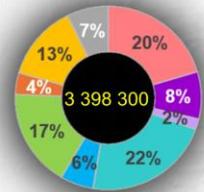
- 80% des déplacements viennent ou vont au domicile sur le département.
- Cette proportion est la plus faible sur le Pays des Paillons qui présente 27% de déplacements secondaires, soit 73% de motifs liés au domicile.
- Le poids des motifs secondaires diminue par rapport à 2009 (-3 points sur les Alpes-Maritimes)

Evolution de la répartition des déplacements selon les motifs combinés entre 2009 et 2023 (sur les 11 ans et +)



Nota :
Motif combiné : on distingue les déplacements liés au domicile (qu'ils aient le domicile pour origine ou pour destination) et les déplacements secondaires, sans lien avec le domicile, inclus dans des boucles de déplacements complexes

Motifs des déplacements

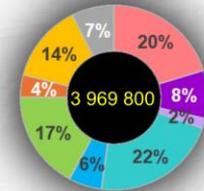


Alpes-Maritimes

CC ALPES AZUR

CA RIVIERA FRANCAISE

ALPES MARITIMES



Périimètre EMC2

ALPES DE HAUTE
PROVENCE



CA PAYS DE GRASSE

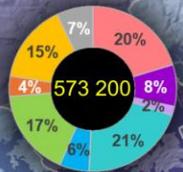
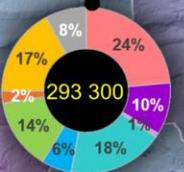


MONACO



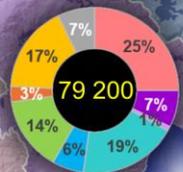
VAR

CC PAYS DE FAYENCE



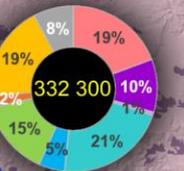
CC PAYS DES PAILLONS

CA DRACENOISE



METROPOLE NICE
COTE D'AZUR

CA SOPHIA ANTIPOLIS



CA CANNES
PAYS DE LERINS

- TRAVAIL
- SCOLAIRES
- UNIVERSITE
- ACHATS
- VISITE
- LOISIRS - PROMENADES
- RESTAURATION HORS DOMICILE
- ACCOMPAGNEMENT
- AUTRES

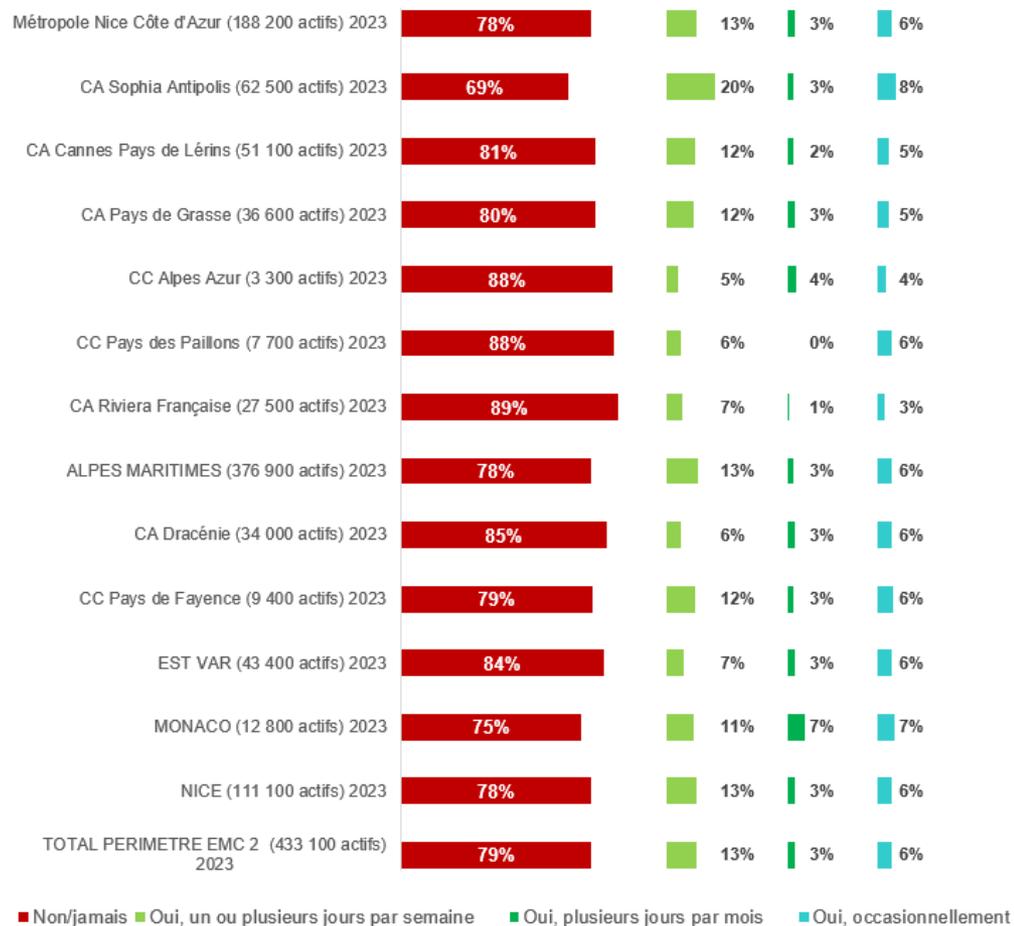
POURQUOI - LES MOTIFS

Le chiffre clé
22% de travailleurs

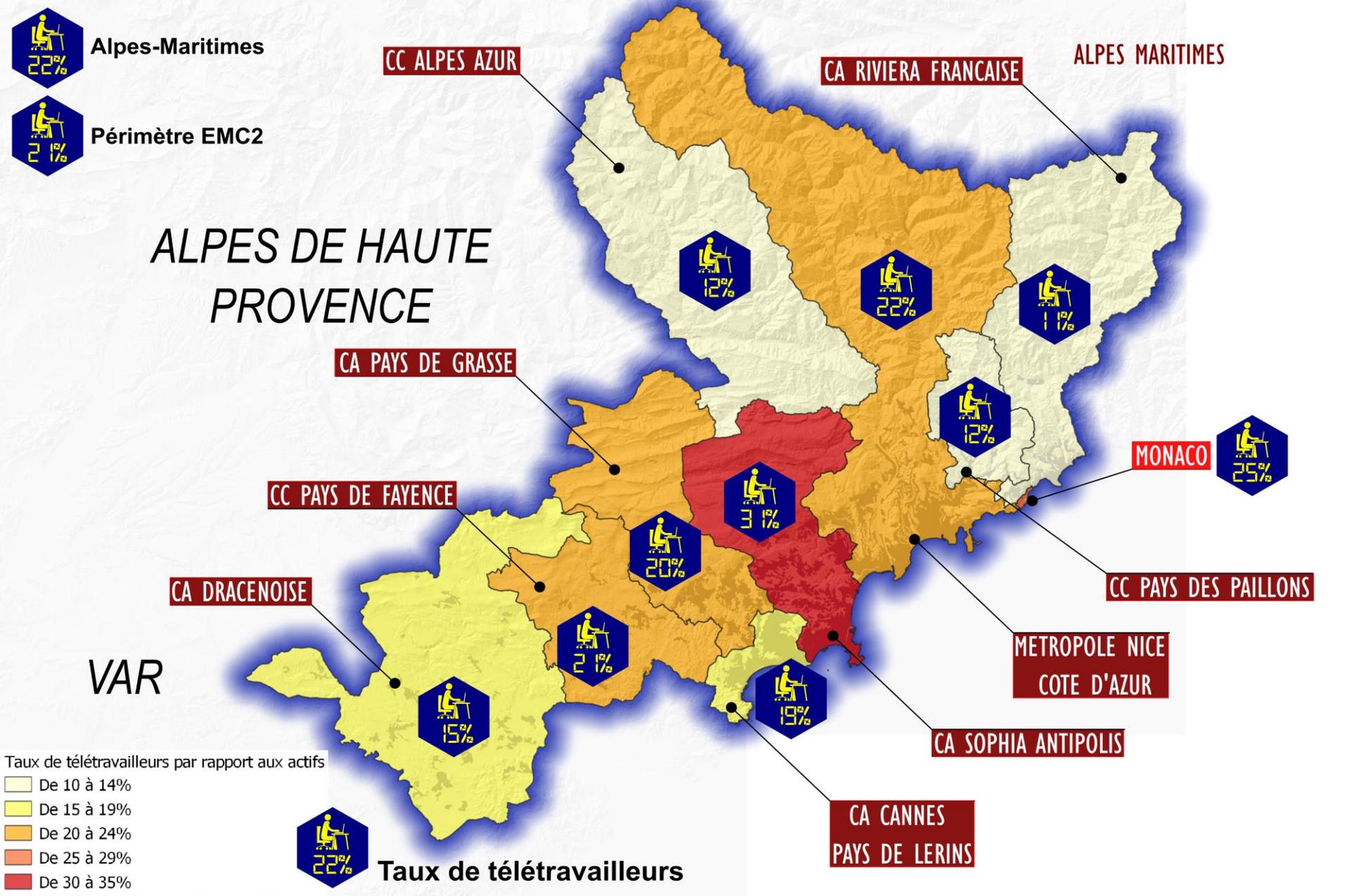
Focus sur le télétravail: environ un actif sur cinq déclare télétravailler

- Sur les Alpes-Maritimes, 22% des actifs déclarent télétravailler, dont 16% le font régulièrement et 6% occasionnellement.
- Sophia-Antipolis se distingue par le taux de télétravailleurs le plus élevé avec 31% des actifs. Monaco suit avec 25%.
- En revanche, les taux de télétravailleurs les plus faibles se trouvent sur la Riviera Française, le Pays des Pailions et Alpes Azur.

Part de télétravailleurs sur la population active en 2023



Proportion de télétravailleurs parmi les actifs



COMMENT – LES PARTS MODALES DÉPLACEMENTS

Sur le département :

Voiture : 46% (1 558 000 déplacements)

- 36% en tant que conducteur – 10% en tant que passager
- les parts modales de VP sont les plus faibles sur MNCA (37%) et sur la Riviera Française (38%)
- Sur Monaco la part modale de la voiture atteint même 22% des déplacements.

Marche : 39% (1 336 500 déplacements)

- Les taux les plus importants s'observent sur la Métropole Niçoise, Alpes Azur (45%) et la Riviera Française (43%); mais c'est Monaco qui se distingue le plus avec 58% d'usage de la marche.
- Le Pays de Grasse présente l'un des plus faible taux d'utilisation de la marche (21%) avec le Pays de Fayence (15%)

TC : 9% (301 100 déplacements)

- 7% pour les TCU et 2% pour les TC interurbains
- Taux le + important sur MNCA (13%)

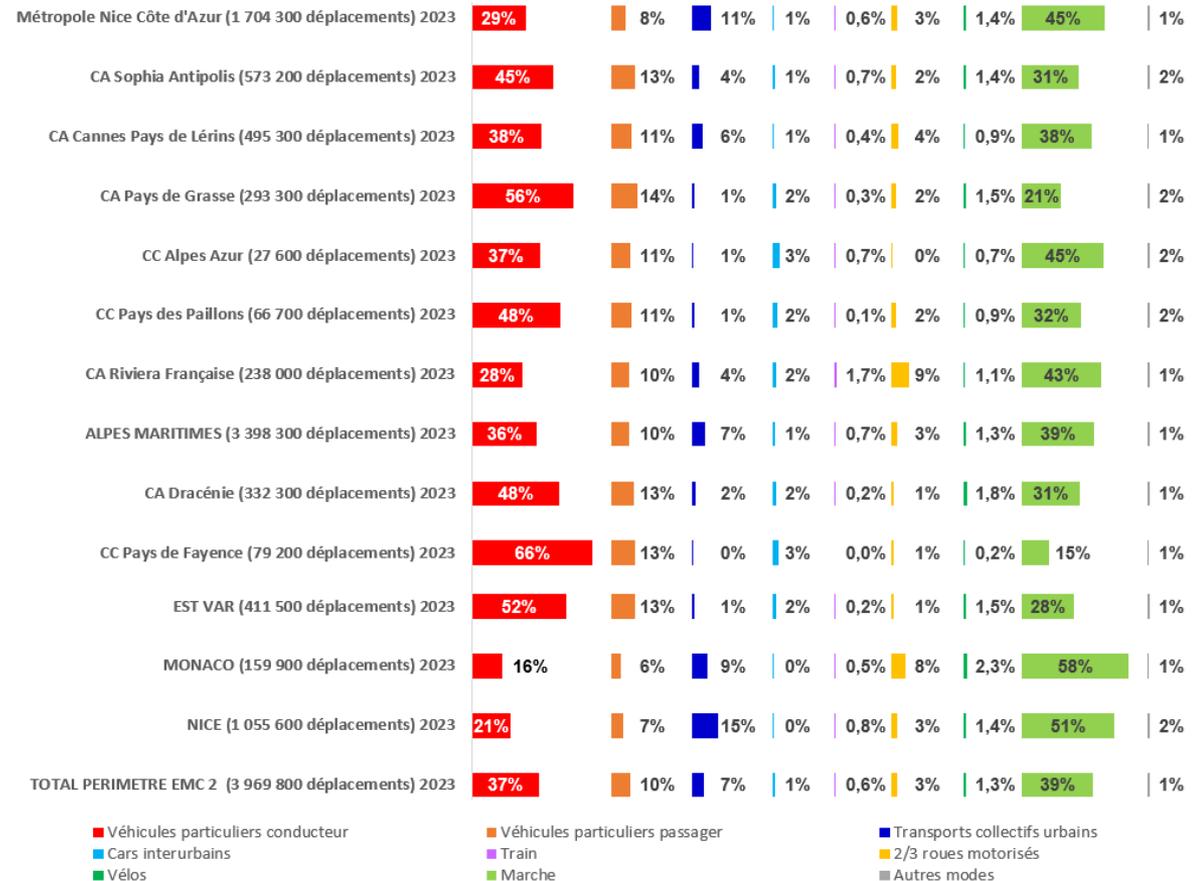
Vélo : 1,3% (43 000 déplacements)

- 54% des déplacements en vélo sont réalisés sur la Métropole Niçoise
- 5% des déplacements domicile-travail sur TPM sont effectués en vélo
- 11 200 déplacements en petits engins électriques

2/3 motorisés : 3% (110 800 déplacements)

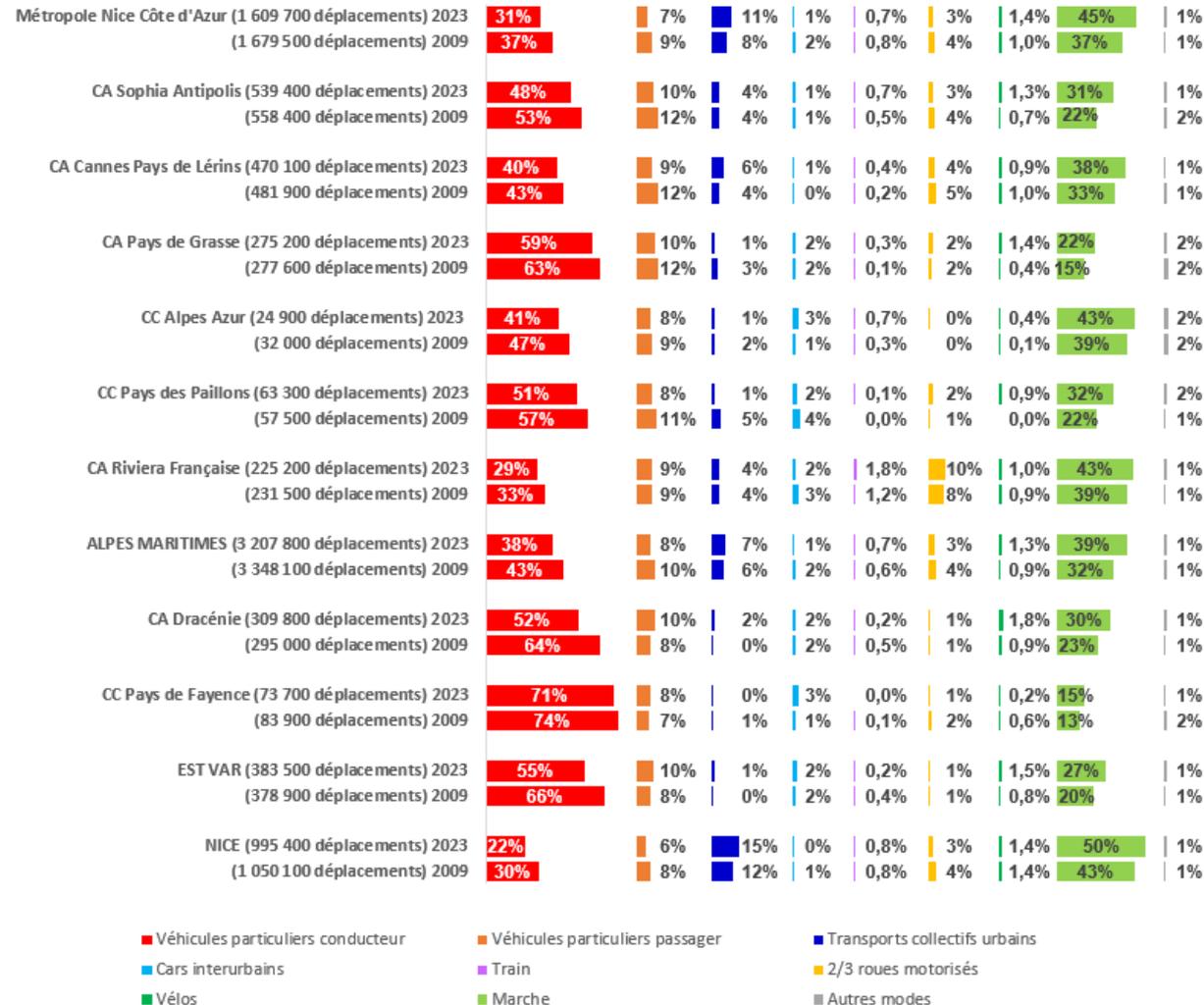
- Taux les plus élevés sur la Riviera Française (9%) et Monaco (8%)

Répartition des déplacements selon les modes en 2023



COMMENT – LES PARTS MODALES DÉPLACEMENTS

Evolution des parts modales entre 2009 et 2023 (sur les 11 ans et +)

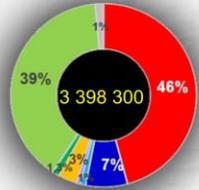


Une baisse de la voiture au profit de la marche

- Les évolutions entre 2009 et 2023 montrent:
- une **baisse de la part VP** de 7 points sur les Alpes-Maritimes. Cette baisse est la plus forte sur le Pays des Paillons (-9 points) et MNCA (-8 points). Hors Alpes-Maritimes, la Dracénie enregistre une forte baisse (-10 points).
- En termes de volumes de déplacements, il y a en 2023, 18% de déplacements VP en moins qu'en 2009 sur les 11 ans et +.
- C'est en premier lieu la **marche qui profite** du déclin de l'usage automobile (+7 points), notamment sur le Pays des Paillons (+10 points) et la Métropole Niçoise (+8 points).
- Si à l'échelle du département, la part de **transports collectifs semble stable**, elle gagne 2 points sur MNCA, 3 points sur Cannes Pays de Lérins. En revanche elle diminue sur le Pays des Paillons (-6 points) et le Pays de Grasse (-2 points).
- il faut noter une hausse de 5% du nombre de déplacements tous TC entre 2009 (275 100 déplacements TC) et 2023 (283 900 déplacements TC).
- L'usage des 2/3 roues motorisés voit sa part modale baisser de 1 point.
- Si l'évolution de la part vélo paraît peu significative, l'analyse des déplacements montre que leur nombre passe de 28 700 en 2009 à 40 900 déplacements vélos en 2023 soit +43%.



Répartition des modes de déplacements

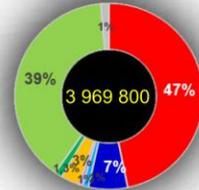


Alpes-Maritimes

CC ALPES AZUR

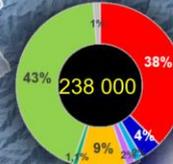
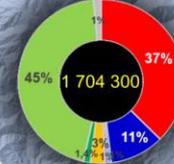
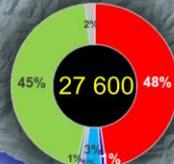
CA RIVIERA FRANCAISE

ALPES MARITIMES

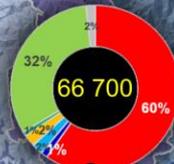


Périmètre EMC2

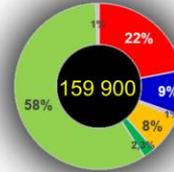
ALPES DE HAUTE
PROVENCE



CA PAYS DE GRASSE

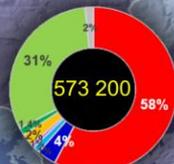
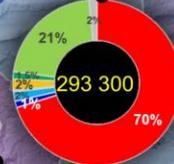


MONACO



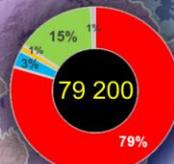
VAR

CC PAYS DE FAYENCE



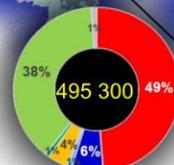
CC PAYS DES PAILLONS

CA DRACENOISE

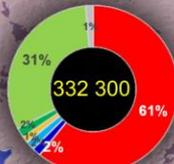


METROPOLE NICE
COTE D'AZUR

CA SOPHIA ANTIPOLIS



CA CANNES
PAYS DE LERINS



- VOITURE
- TRANSPORTS URBAINS
- CARS INTERURBAINS
- TRAIN
- DEUX-ROUES MOTORISES
- VELO
- MARCHE
- AUTRES

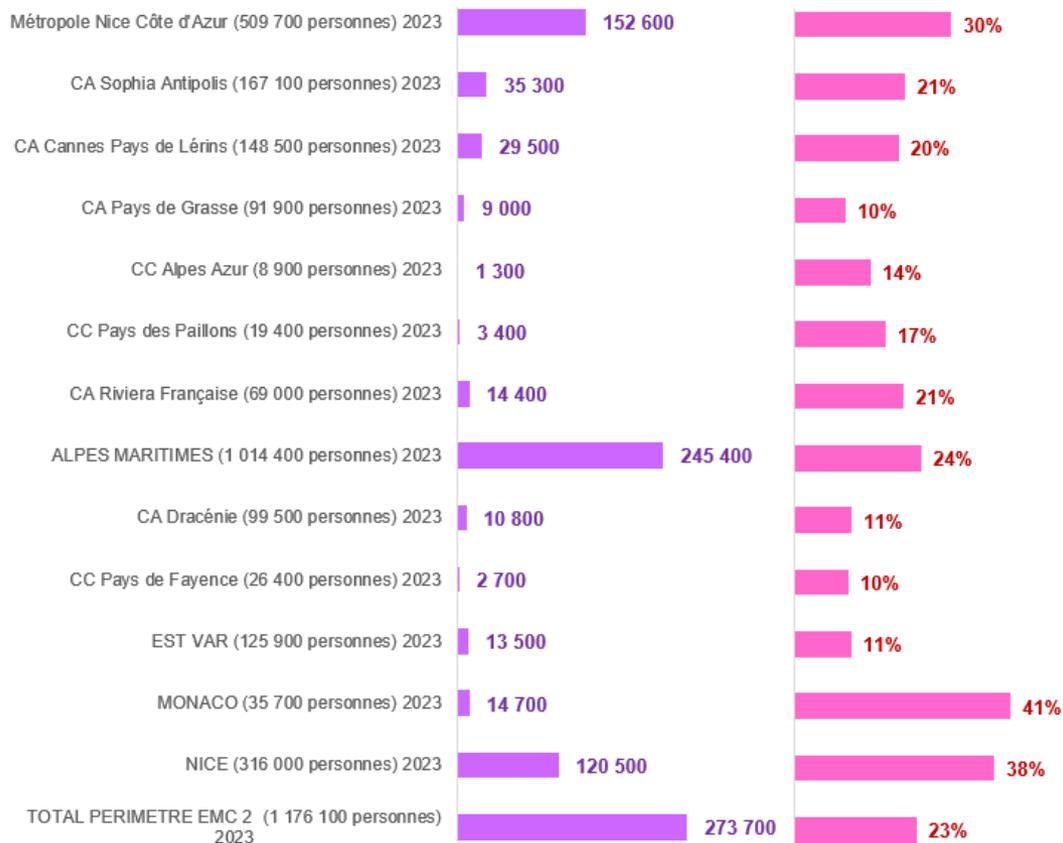
FOCUS SUR LES USAGERS DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le chiffre clé
24% d'abonnés TC

Près du quart des résidents des Alpes Maritimes sont abonnés aux TC

- La proportion la plus forte se constate sur MNCA (30%) qui pèse 62% des abonnés TC du département.
- Monaco se distingue également par un taux élevé d'abonnés TC qui s'établit à 41%.
- En revanche, le Pays de Grasse (10%), La Dracénie (11%) et le Pays de Fayence présentent les taux d'abonnés TC les plus faibles constatés durant l'enquête.

Possession d'un abonnement TC valide (Nombre d'abonnés et %)

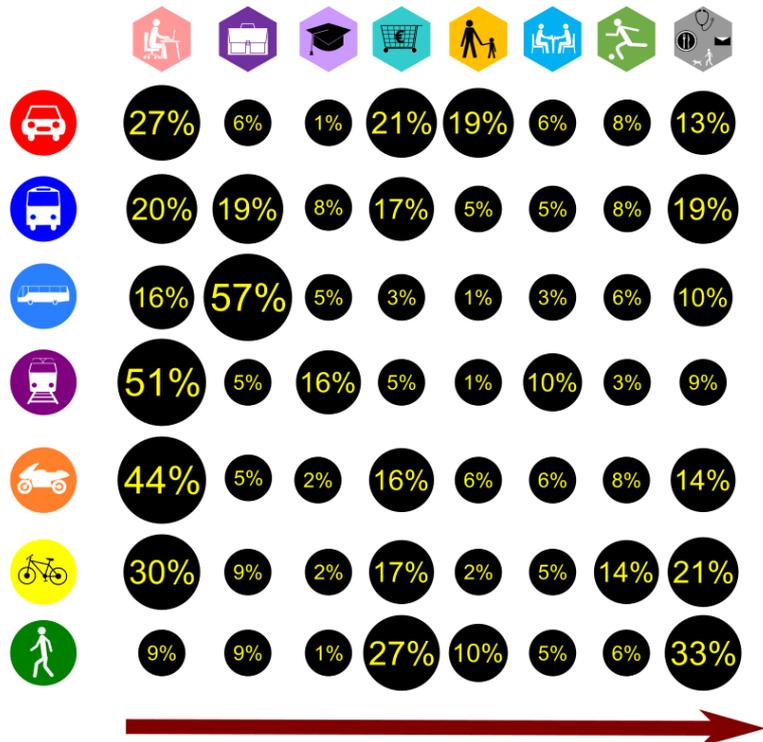


REPARTITION DES MODES SELON LES MOTIFS

Plus d'un **quart** des déplacements en **voiture** pour aller travailler et en transports collectifs pour les études

- En répartissant pour chaque mode les déplacements selon le motif, on observe que le travail est le motif principal d'utilisation de la voiture, du vélo mais surtout du train et des deux-roues motorisés.
- Un déplacement sur cinq est réalisé en voiture pour de l'accompagnement et pour réaliser des achats. Ajoutés au travail, ces 3 motifs représentent les 2/3 de l'usage de la voiture particulière.
- Les cars interurbains sont utilisés majoritairement par les scolaires et les étudiants (62% à eux deux)
- Les transports collectifs urbains sont utilisés à 47% par des motifs contraints (travail+école+université) et 17% pour les achats
- Près des 2/3 des déplacements en train sont faits pour le travail et les études (67%).
- En revanche, le recours à la marche est privilégié pour effectuer des déplacements de proximité comme les achats ou pour d'autres motifs comme les démarches, les promenades ou aller chez le médecin.

Répartition des modes selon les motifs de déplacements - Alpes Maritimes

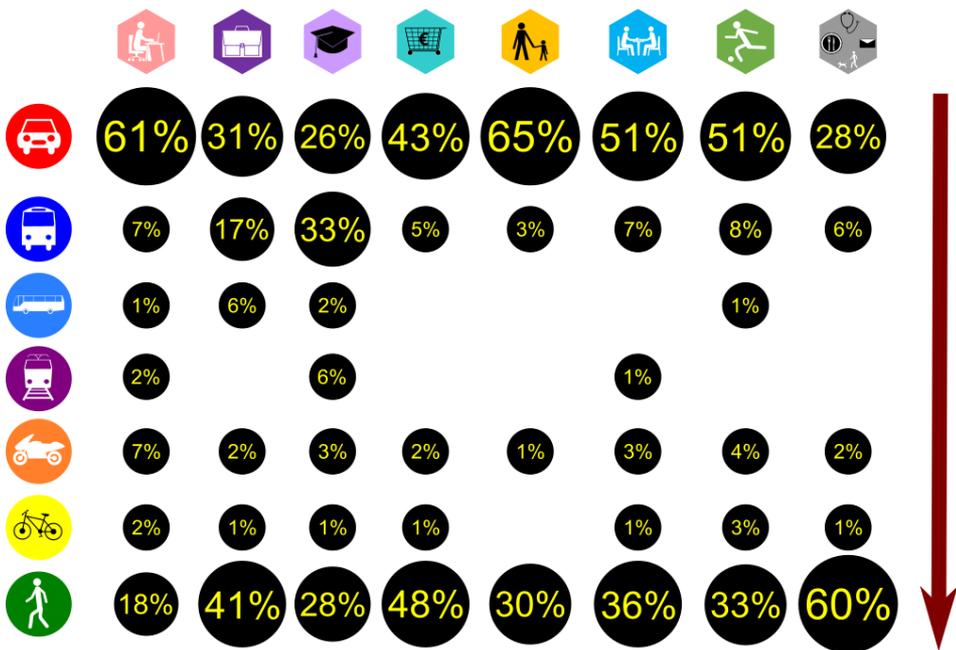


REPARTITION DES MOTIFS SELON LES MODES

A l'exception des études, la **voiture** reste le **mode majoritaire** pour les motifs les plus courants

- 61% des déplacements pour le motif travail sont réalisés en voiture, la marche arrive loin en seconde position (18%) ainsi que les transports collectifs (7%)
- Le motif accompagnement, bien que générant des déplacements plus courts (accompagnement des enfants à l'école principalement), est lui aussi largement dominé par la voiture (65%).
- La marche (48%) domine pour les déplacements liés aux achats, suivie par le recours à la voiture (43%)
- La marche est le mode favori des déplacements liés aux études de niveau primaire ou secondaire, ceux-ci étant les plus courts. Les étudiants, quant à eux, privilégient les transports en commun (41%) pour se rendre sur leur lieu d'activités.

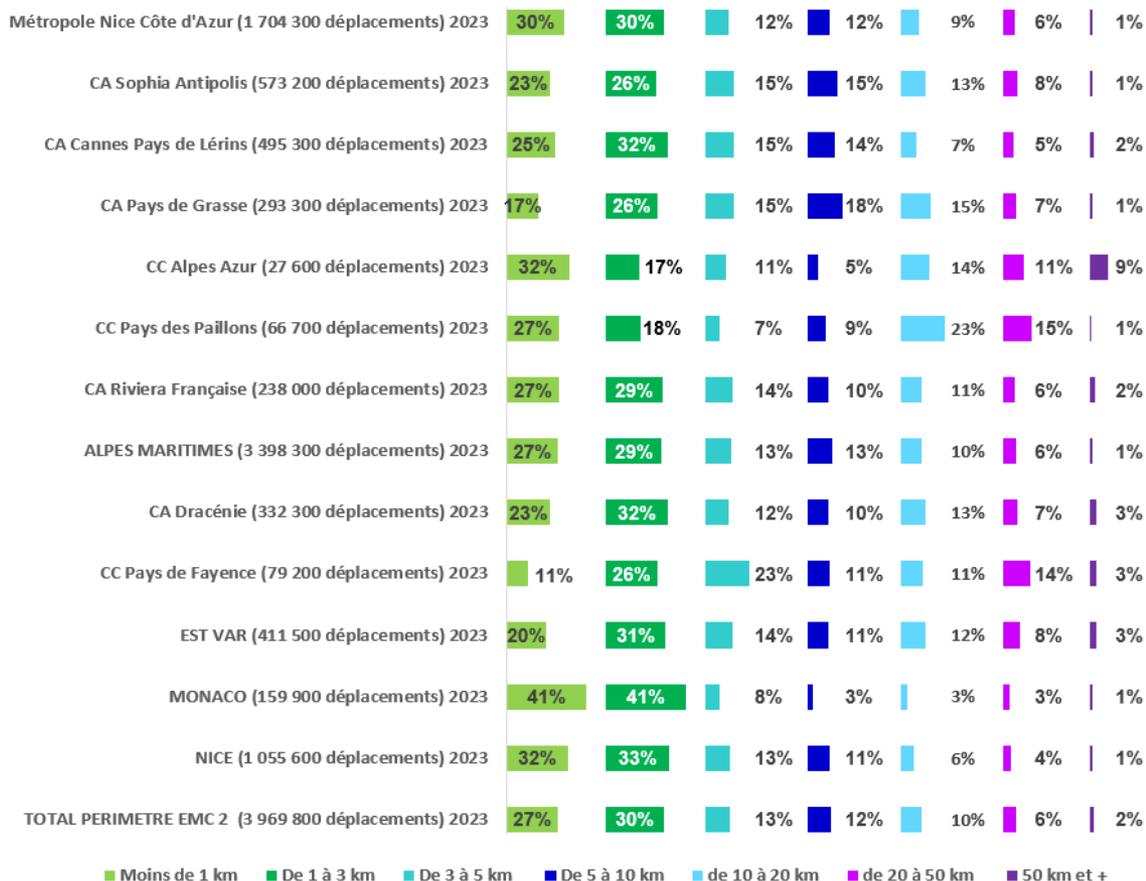
Répartition des motifs selon les modes de déplacement - Alpes Maritimes



COMMENT - LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

Le chiffre clé
56% de déplacements de moins de 3 km

Répartition des déplacements selon des tranches de distances (2023)



Sur le département:

56% des déplacements font moins de 3 km

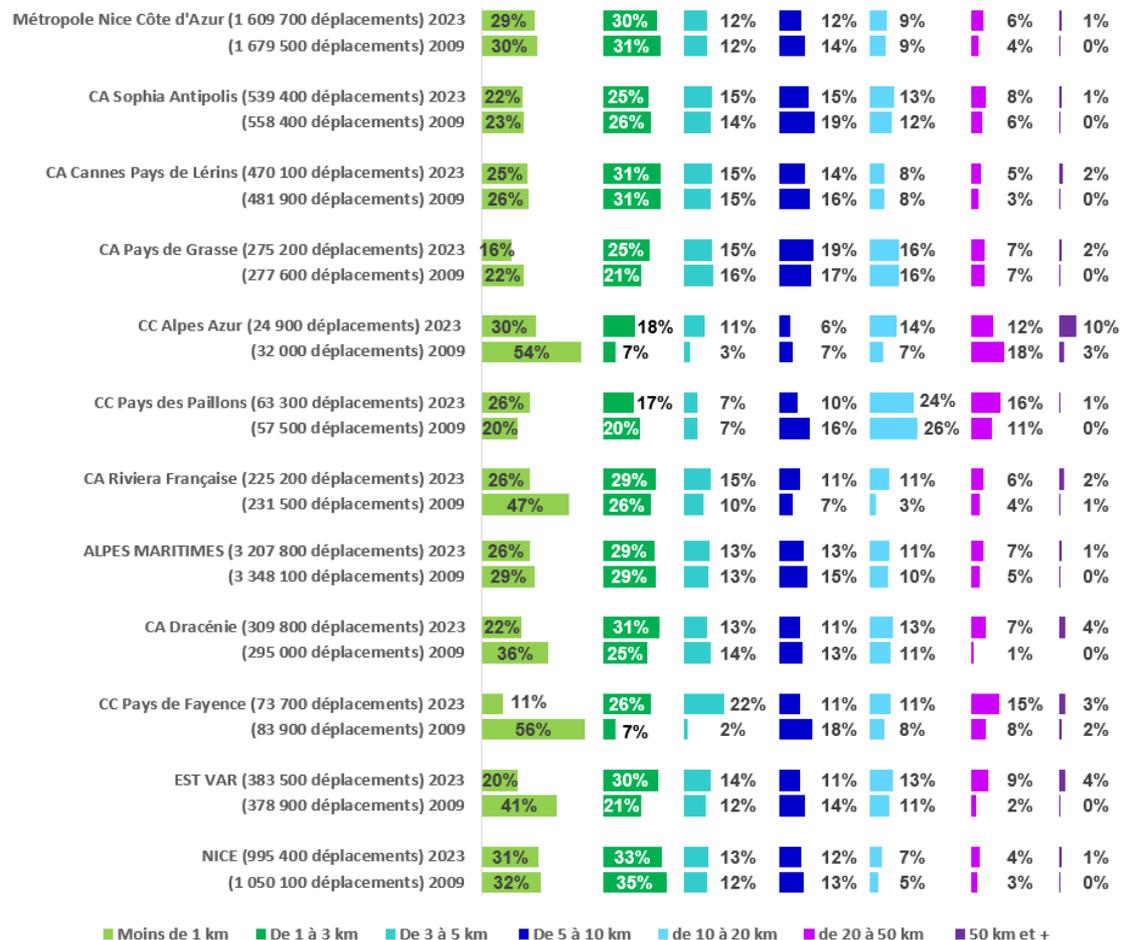
- 60% sur la Métropole Niçoise et 67% sur Cannes-Pays des Lérins
- En revanche cette proportion est moindre sur le Pays de Grasse (43%) et sur le Pays des Paillons (45%)

7% des déplacements font plus de 20 km

- Des déplacements plus longs sur les territoires périurbains et ruraux : 20% des déplacements sur Alpes Azur et 16% sur le Pays des Paillons font au moins 20 km.

COMMENT - LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

Evolution de la répartition des déplacements selon des tranches de distances entre 2009 et 2023



Sur le département

Une baisse du taux de déplacement sur ceux de moins de 3 km

- Les Alpes Maritimes voient leur part de déplacements de courte portée passer de 58 à 55% entre 2009 et 2023 sur les déplacements des 11 ans et +.
- En revanche, la part des déplacements égaux ou supérieurs à 20 km augmente, passant de 5 à 8%
- L'évolution la plus contrastée se situe sur la Riviera Française, qui voit sa part de déplacement inférieurs à 3 km, passer de 73% en 2009 à 55% en 2023. Les distances semblent se rallonger puisque les tranches comprises entre 3 et 20 km enregistrent toutes des augmentations.

COMMENT - LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

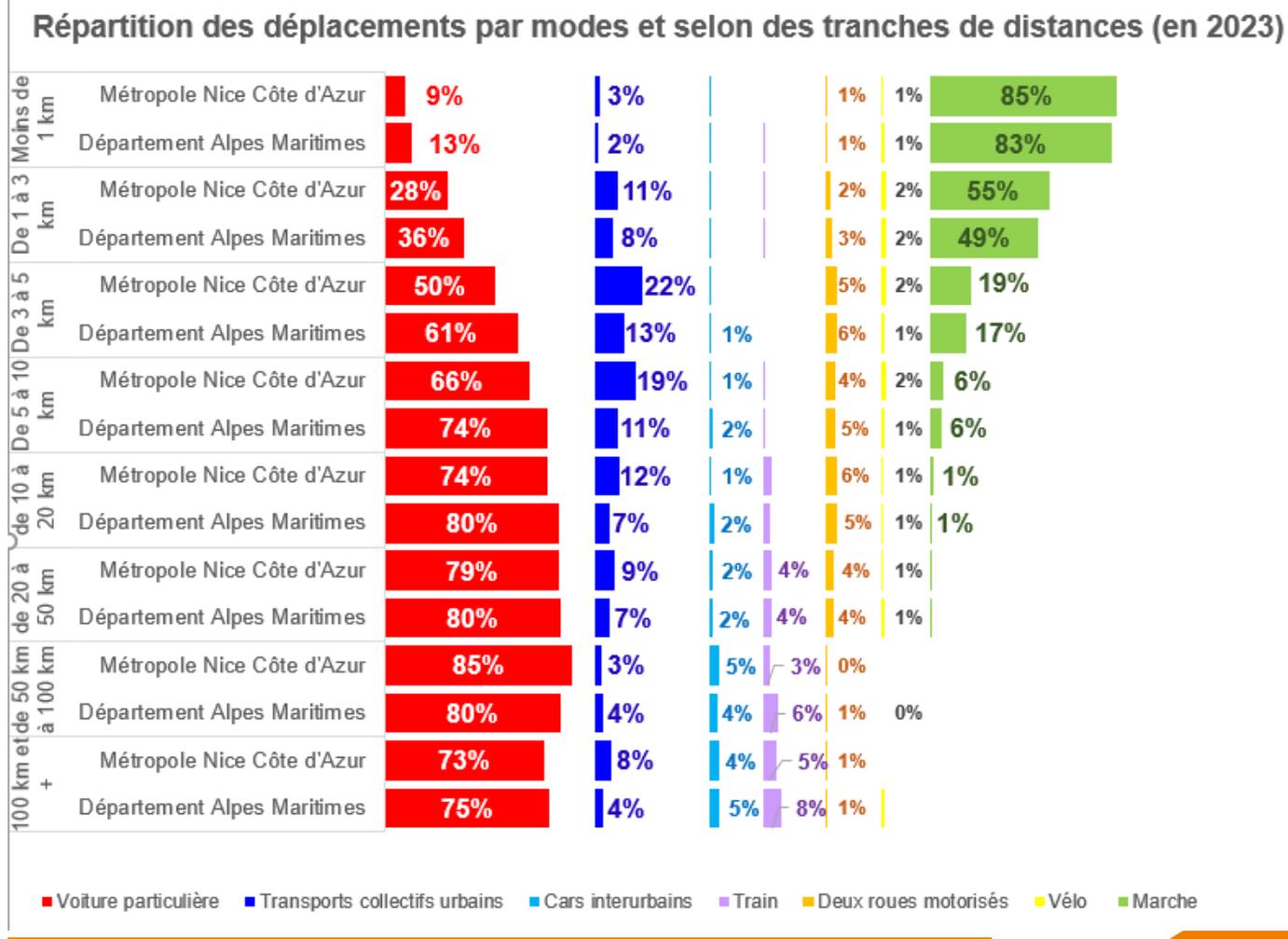
L'usage des modes motorisés croît avec la longueur des déplacements

- Plus les déplacements sont longs et plus on utilise la voiture.
- Jusqu'à 3 km, la marche constitue le mode majoritaire.
- **A partir de 3 km, c'est la voiture qui devient le mode principal**

Domaine de pertinence du vélo : de 1 à 10 km

Un usage des TC différenciés

- Jusqu'à 10 km, augmentation de la part modale TC (TC urbain surtout) avec un taux à 22% sur MNCA et 14% à l'échelle du département sur la tranche 5 à 10 km.
- La part du train augmente réellement à partir de 50 km pour atteindre 8% au-delà de 100 km.



EMC2 Côte d'Azur-Est Var-Monaco
Les indicateurs clés



LES TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES

Le chiffre clé
1,40 personne
par véhicule

En moyenne, 1,40 personne par voiture sur les Alpes-Maritimes

- Le taux d'occupation des véhicules particuliers le plus faible se situe sur la Métropole Niçoise (1,37) et les plus élevés sur La Riviera Française (1,47) et Sophia-Antipolis (1,43).

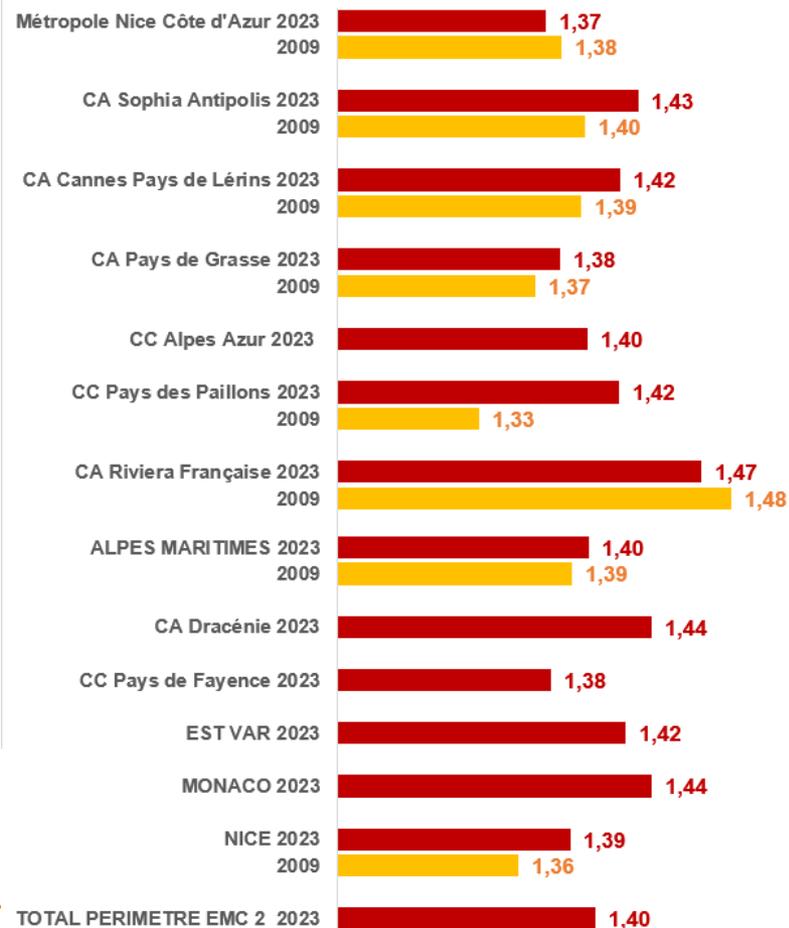
Un taux d'occupation relativement stable depuis 2009 sur les Alpes-Maritimes

- Evolution à la hausse sur Cannes-Pays de Lérins et Sophia-Antipolis.
- Hausse la plus importante sur le Pays des Paillons (+0,09 point) qui passe de 1,33 à 1,42 personne/véhicule. La ville de Nice enregistre aussi une augmentation de son taux d'occupation VP.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 1,38 personne par véhicule.
- Aire métropolitaine Toulonnaise: 1,36 personne par véhicule.

Evolution du taux d'occupation des véhicules particuliers entre 2009 et 2023



LES TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES

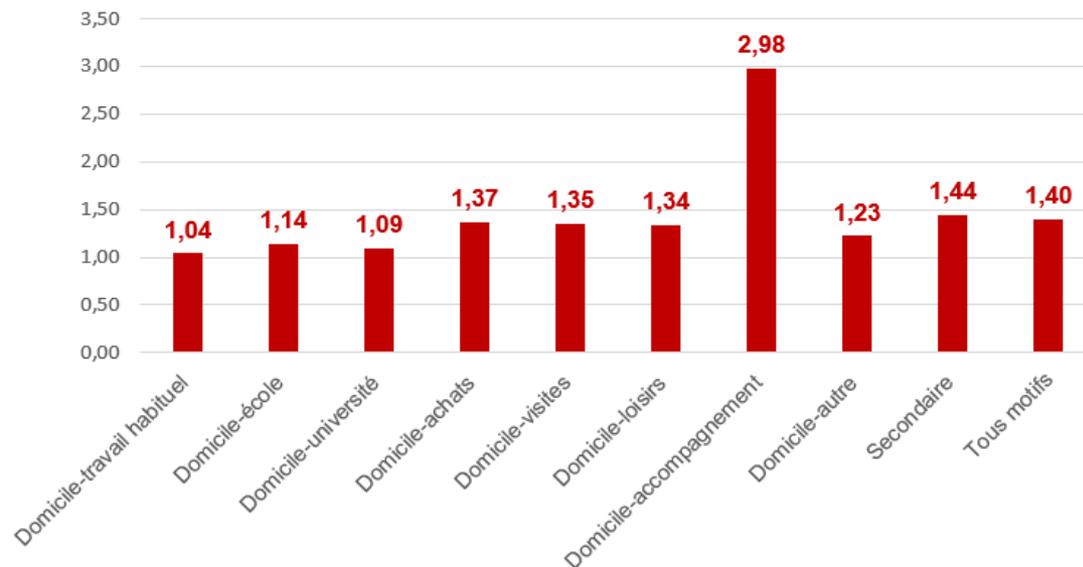
Zoom par motifs combinés sur les Alpes-Maritimes

- Comme c'est toujours le cas, c'est pour le travail que l'on est le plus souvent seul dans sa voiture : 1,04 de taux d'occupation
- Le motif accompagnement présente le taux d'occupation le plus élevé avec près de 3 personnes par véhicule

Remarques sur la comparaison entre 2009-2023

- Tous les territoires ne peuvent être comparés car les trajets n'étaient pas relevés dans les enquêtes téléphoniques (Pays de Fayence, Alpes Azur et Dracénie); or les trajets comportent des informations sur le nombre d'occupants du véhicule permettant de calculer le taux d'occupation.
- Sur certains territoires la comparaison est entièrement possible car tous leurs résidents ont été enquêtés en face à face en 2009, comme sur Cannes-Pays de Lérins et le Pays de Grasse.
- Elle est également possible sur d'autres territoires enquêtés pour partie en face à face et pour partie au téléphone car la partie téléphonique pèse peu en termes d'habitants et n'influe pas les résultats généraux; c'est le cas sur la Métropole Niçoise (2% poids partie TEL), Sophia-Antipolis (1% poids TEL), voire le département où la partie téléphonique ne pèse que 3% des résidents.

Taux d'occupation des véhicules selon les motifs combinés sur les Alpes-Maritimes



LES DISTANCES DES DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
6,2 km
 parcourus en moyenne pour un déplacement

Distance moyenne d'un déplacement tous motifs sur les Alpes Maritimes : **6,2 km**

- Les distances moyennes de déplacements sont plus courtes sont réalisées sur Cannes-Pays de Lérins (5,3 km) et la Métropole Niçoise (5,6 Km); sur cette dernière la part de la marche est la plus élevée.
- De même, les plus longues distances moyennes de déplacements sont réalisées en périphérie des agglomérations littorale, là où la part d'usage de la voiture est la plus forte : 10,1 km sur le Pays des Paillons et 14,5 km sur Alpes Azur.
- Hors département, Monaco se distingue avec la distance moyenne de déplacement la plus faible de l'enquête : 3,1 km.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 6,5 km.
- Aire métropolitaine Toulonnaise : 5,2 km

Distances moyennes de déplacements en 2023 (en km)



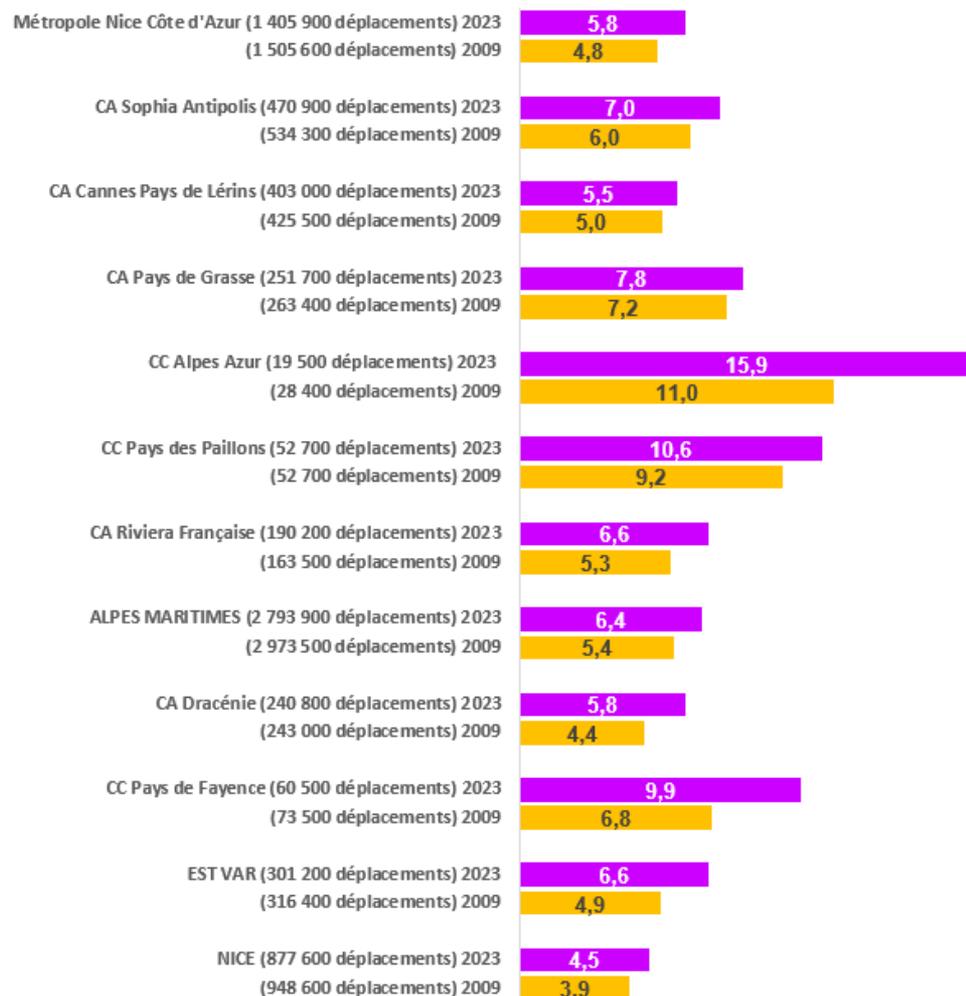
■ Distances moyennes des déplacements internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades
 ■ Distances moyennes tous Déplacements

LES DISTANCES DES DÉPLACEMENTS

Evolution des distances moyennes des déplacements internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades entre 2009 et 2023 (en km sur les 11 ans et +)

Des distances moyennes qui augmentent

- Sur les Alpes Maritimes, les distances augmentent sur tous les territoires, le département gagne +1km de moyenne par rapport à 2009.
- Cette hausse est particulièrement sensible sur Alpes Azur (de 11 à 15,9 km), elle reste plus modeste sur les autres intercommunalités.
- Sur l'Est Var, le constat est identique, avec une augmentation sur la Dracénie (+1,4 km) et cette hausse est encore plus importante sur le Pays de Fayence (+3,1 km).



Distances moyennes des déplacements

Km
6,2

Alpes Maritimes

Km
6,1

Périmètre EMC2

ALPES DE HAUTE
PROVENCE

CC ALPES AZUR

CA RIVIERA FRANCAISE

ALPES MARITIMES

Km
14,5

Km
5,6

Km
6,4

CA PAYS DE GRASSE

Km
10,1

MONACO

Km
3,1

CC PAYS DE FAYENCE

Km
7,5

Km
6,9

CC PAYS DES PAILLONS

CA DRACENOISE

Km
9,5

METROPOLE NICE
COTE D'AZUR

VAR

Km
5,5

Km
5,3

CA SOPHIA ANTIPOLIS

CA CANNES
PAYS DE LERINS

Distances moyennes des déplacements



Km
8,5

Distances moyennes
de déplacement

LES PARTS MODALES PAR KILOMÈTRES PARCOURUS*

* Au sein du périmètre d'étude

17,8 millions de kilomètres parcourus sur les Alpes

Maritimes

- En hausse de 10% sur par rapport à 2008.
- Nice Métropole pèse 45% des distances parcourues sur le département.
- Nice Métropole (+12%), le Pays des Paillons (+13%) et la Riviera Française enregistrent des augmentations à 2 chiffres : sur cette dernière son taux de croissance atteint 31%.
- Seule Alpes Azur enregistre une baisse, qui peut surprendre puisque les distances moyennes augmentent. Mais le nombre de déplacements baisse de 67%.

La voiture pèse 76% des kilomètres parcourus

- La voiture : 46% des déplacements, mais 76% des kilomètres parcourus, en baisse par rapport à 2009 (78%)
- La marche : 39% des déplacements, mais 4% des kilomètres parcourus (+1 point)
- Les TC : 9% des déplacements, 13% des kilomètres parcourus (en hausse de 2 points)

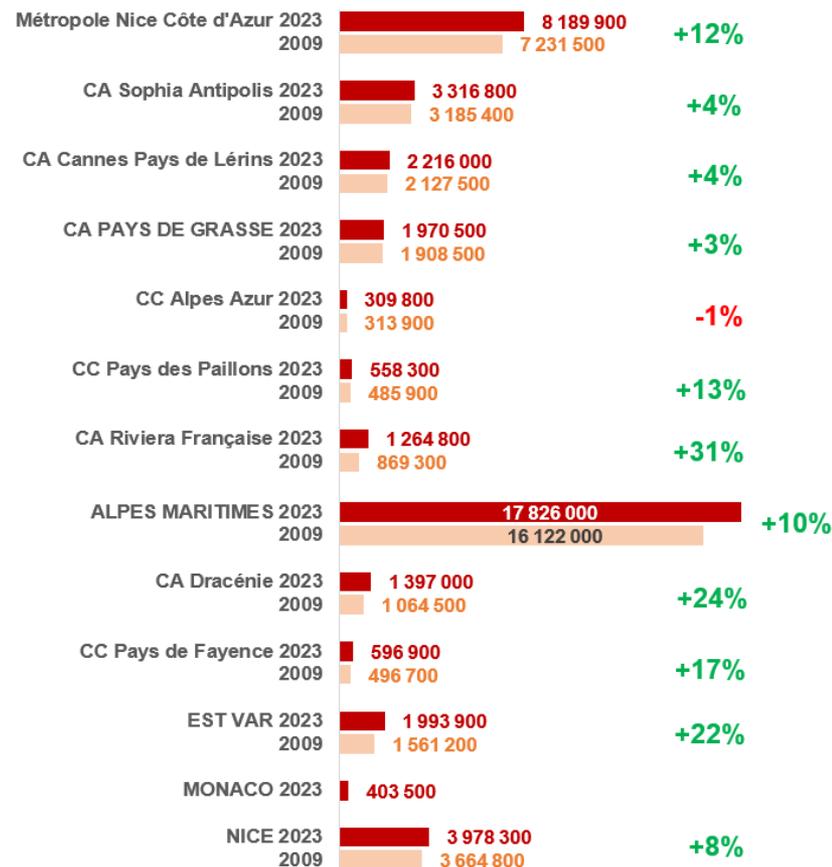
La voiture : de 67 à 88% des kilomètres parcourus selon les territoires des Alpes Maritimes

- la Riviera Française présente le taux le plus faible de kilomètres parcourus en voiture (66%), a contrario le Pays des Paillons (87%) et le Pays de Grasse (88%) présentent les taux les plus élevés.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 34,3 millions de kilomètres parcourus.
- Aire Métropolitaine Toulonnaise : 8,1 millions de kilomètres

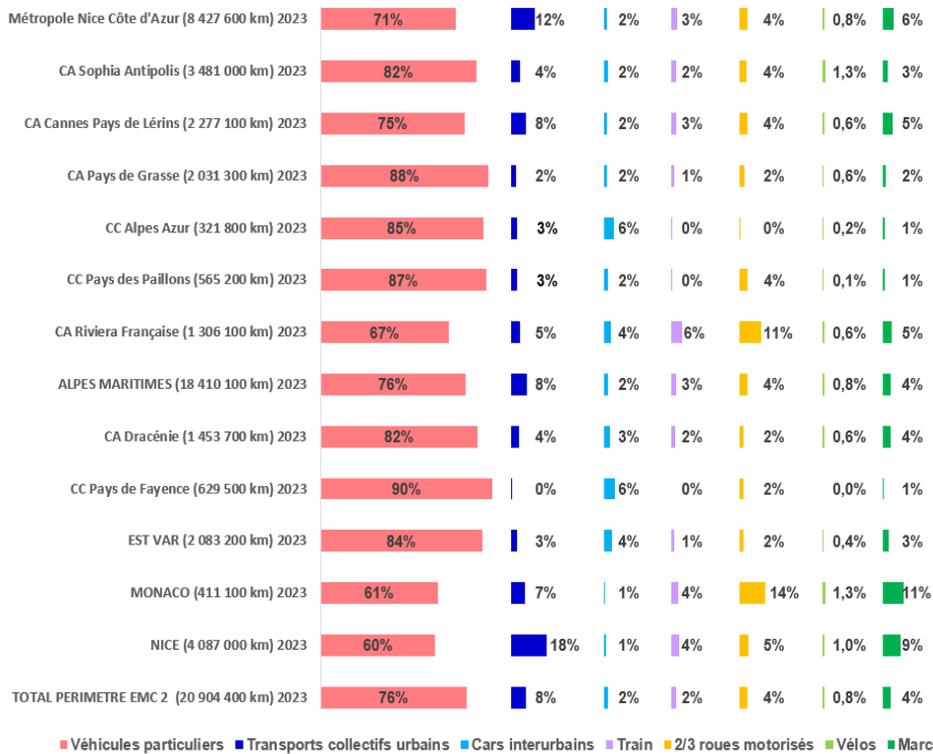
Evolution des kilomètres parcourus entre 2009 et 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)



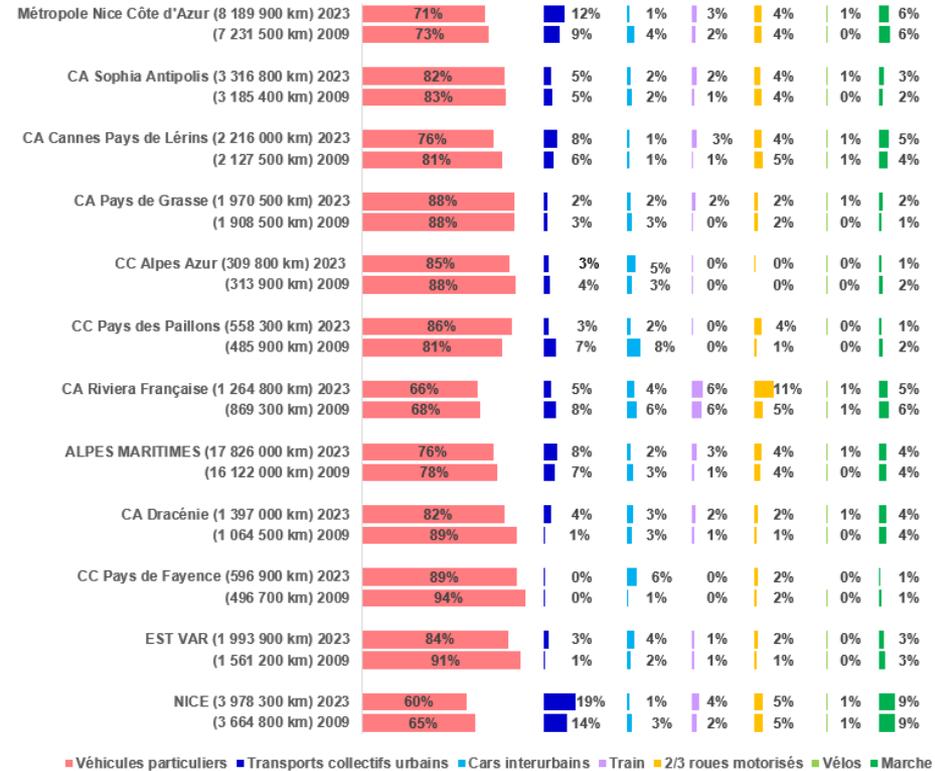
LES PARTS MODALES PAR KILOMÈTRES PARCOURUS*

* Au sein du périmètre d'étude

Répartition des modes de déplacements selon les distances parcourues en 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles)



Evolution de la répartition des modes de déplacements selon les distances parcourues entre 2009 et 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)



DISTANCES PARCOURUES ET MODES DE DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
9,4 km en VP
 Longueur moyenne d'un déplacement

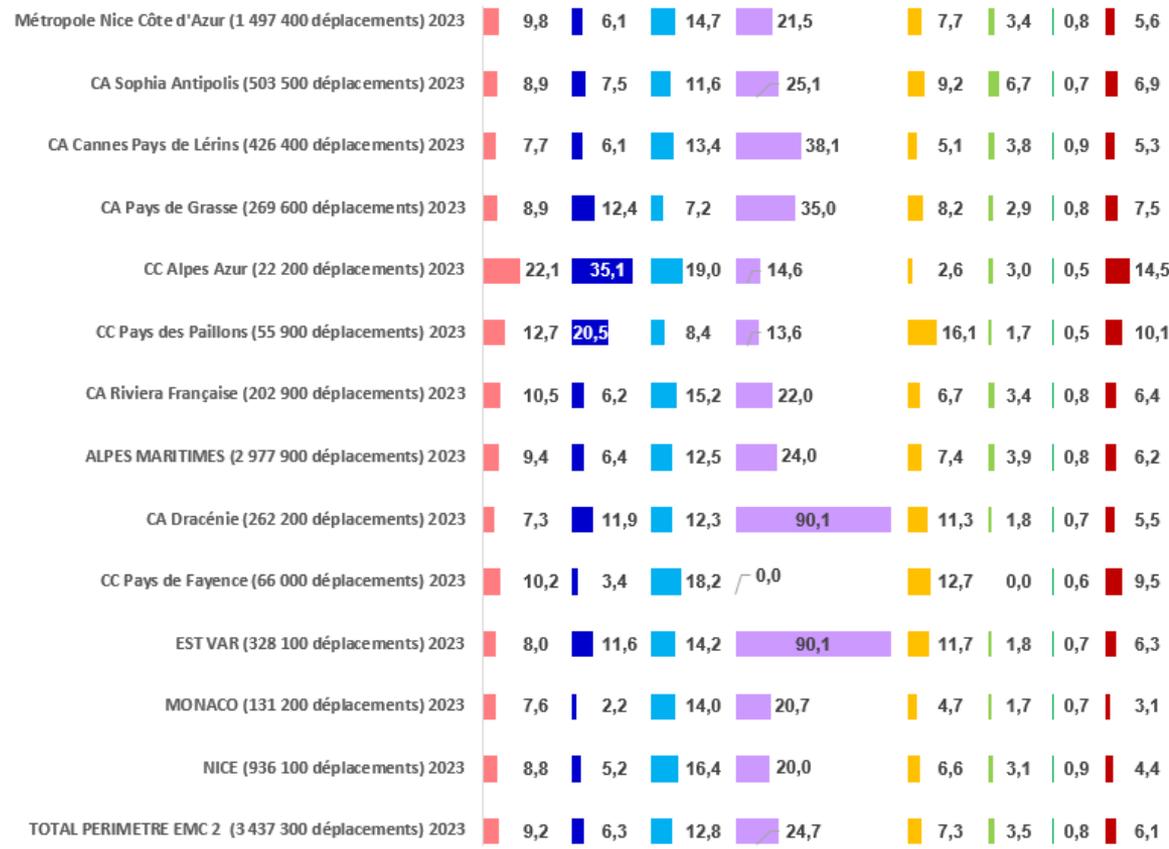
Répartition des distances moyennes de déplacements selon les modes en 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles)

Distances moyennes plus élevées pour les modes mécanisés

- Le graphique ci-contre montre bien le domaine de pertinence des modes de transport, en particulier, qu'un déplacement à pied fait en moyenne 800 m, tandis que la moyenne pour les modes mécanisés se situe au-delà de 6 km.
- Les déplacements en véhicules particuliers réalisent en moyenne 9,4 km par jour.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône 11,5 km de moyenne en véhicules particuliers
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 7 km en moyenne pour les véhicules particuliers



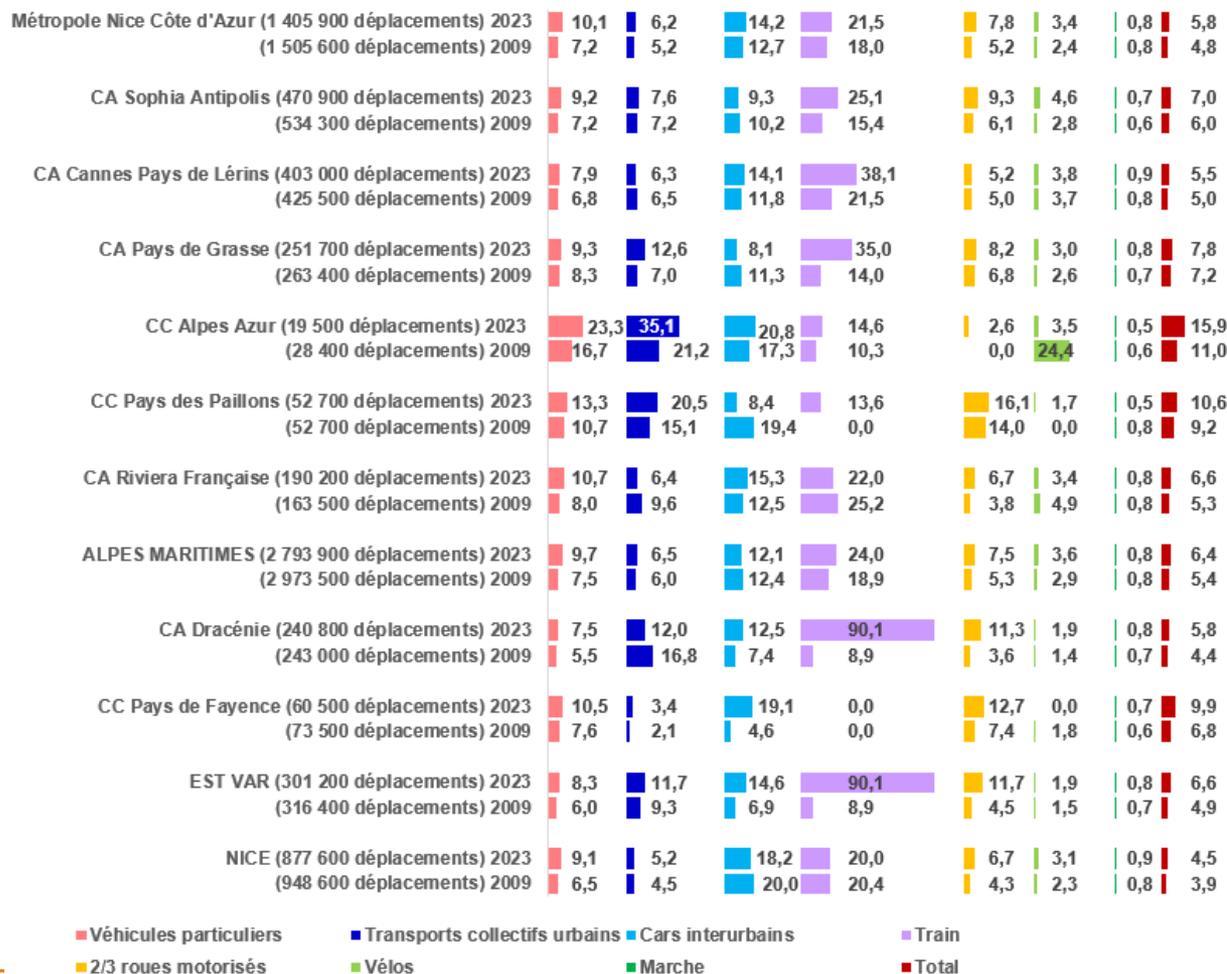
■ Véhicules particuliers ■ Transports collectifs urbains ■ Cars interurbains ■ Train ■ 2/3 roues motorisés ■ Vélos ■ Marche ■ Total

DISTANCES PARCOURUES ET MODES DE DÉPLACEMENTS

Evolution de la répartition des distances moyennes de déplacements selon les modes entre 2009 et 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)

Distances moyennes qui augmentent sur les modes mécanisés

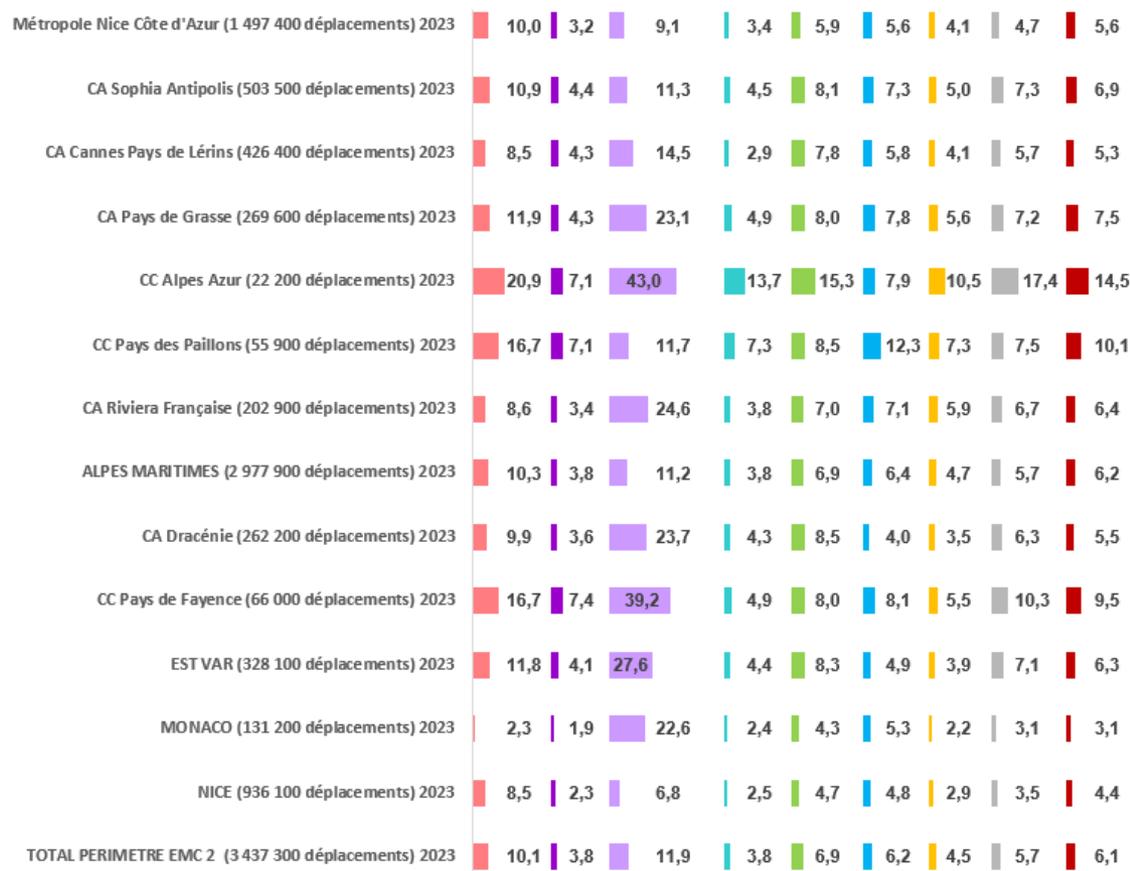
- Les modes motorisés individuels voient leurs distances moyennes s'allonger :
 - Les véhicules particuliers et les 2/3 roues motorisés ont enregistré une hausse de 2,2 km de leurs distances moyennes de déplacement depuis 2009 sur les Alpes-Maritimes.
- Les transports collectifs voient également une hausse sur les transports interurbains et le train (+ 5km en moyenne).



DISTANCES PARCOURUES ET MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
10,3 km
 Pour un déplacement domicile lié au travail

Répartition des distances moyennes de déplacements selon les motifs sésame en 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)



Des déplacements plus longs pour les motifs travail et études supérieures

- Les distances moyennes de déplacements par motif varient entre 4,8 km (école), 10,3 km (travail) et 11,2 km (études supérieures).
- Les déplacements liés au travail sont presque deux fois plus longs que la moyenne
- Ce résultat est cohérent car à l'échelle nationale les déplacements domicile-travail sont plus longs que la moyenne.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône 15,6 km de moyenne pour aller travailler
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 22 km en moyenne en lien avec le travail

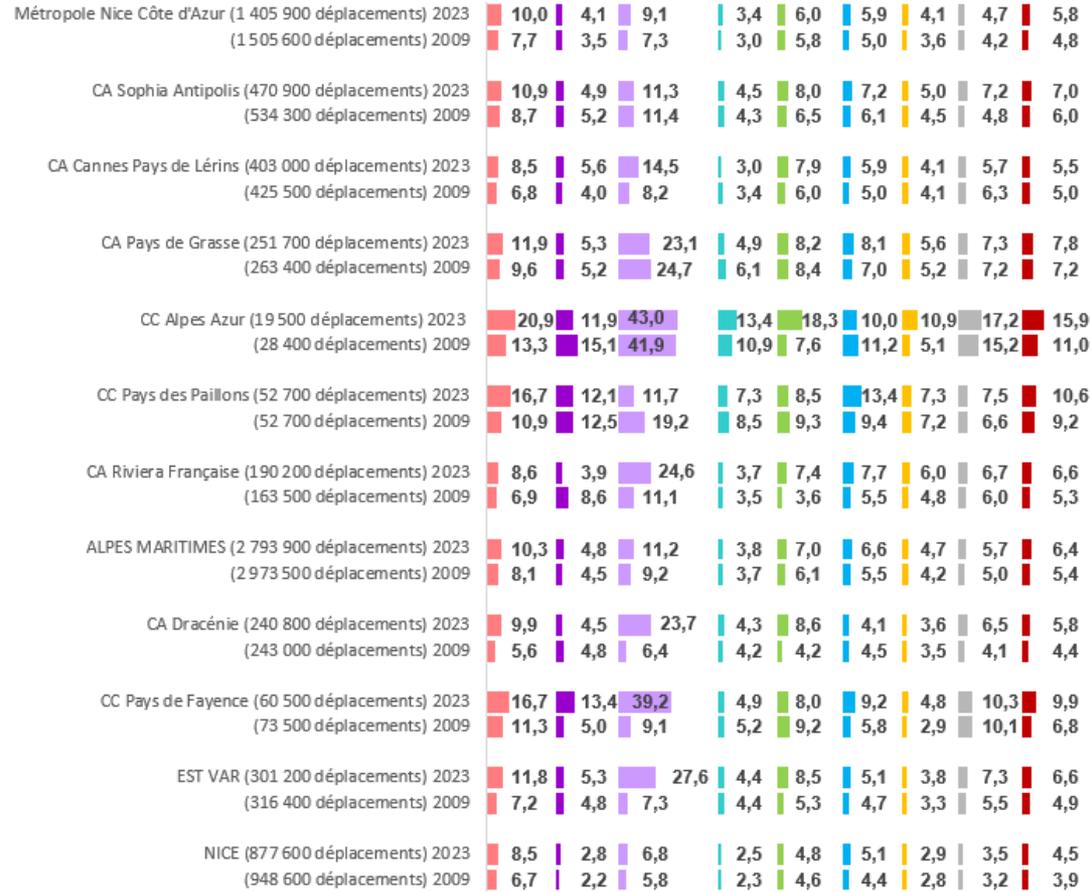
■ Travail ■ Ecole ■ Université ■ Achats ■ Visites ■ Loisirs ■ Accompagnement ■ Autres motifs ■ Tous motifs

DISTANCES PARCOURUES ET MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Evolution de la répartition des distances moyennes de déplacements selon les motifs sesame entre 2009 et 2023 (en km - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)

Des distances qui augmentent sur la plupart des motifs

- Les plus fortes augmentations portent sur le travail et les études supérieures :
 - Les distances moyennes liées au travail augmentent de 2,2 km pour atteindre 10,3 km.
 - Celles liés aux études ont également enregistré une hausse moyenne de 2 km, pour atteindre 11,2 km.



■ Travail ■ Ecole ■ Université ■ Achats ■ Visites ■ Loisirs ■ Accompagnement ■ Autres motifs ■ Tous motifs

LE BUDGET DISTANCE

Le chiffre clé
19,6 km
parcourus en moyenne
par personne et par jour

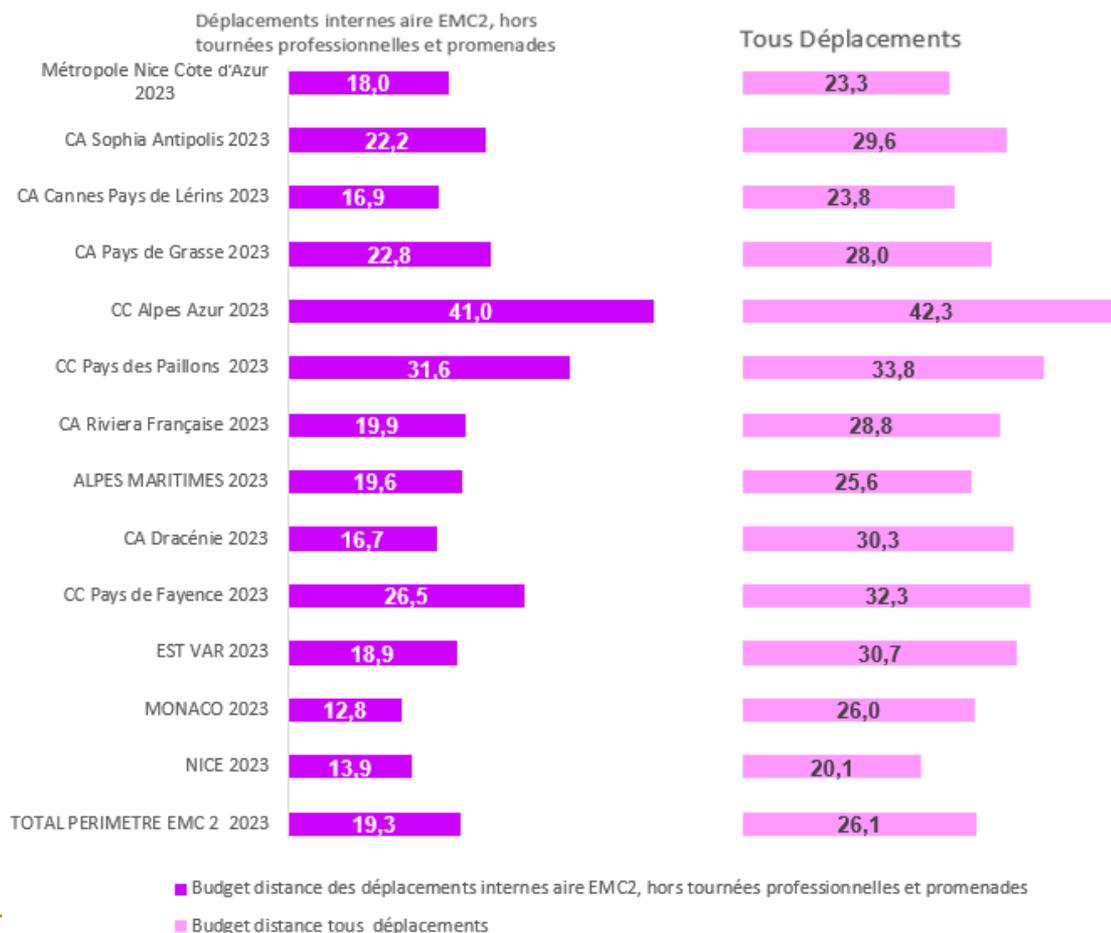
Une personne de 5 ans et plus fait en moyenne **19,6 km par jour** moyen de semaine

- Budget distance = ensemble des distances parcourues quotidiennement par une personne
- Ce sont les habitants de Cannes-Pays de Lérins qui ont le budget distance le plus faible sur les Alpes-Maritimes: 16,7 km
- Hors Alpes-Maritimes, les résidents de Monaco parcourent quotidiennement 12,8 km.
- A l'inverse, ce sont les habitants des territoires périphériques qui ont les budgets distances le plus élevé : 31,6 km sur le Pays des Paillons et 41 km sur Alpes Azur.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône 28,9 km
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 15,5 km

Distances quotidiennes des déplacements parcourus en 2023
(Budget distance - en Km)

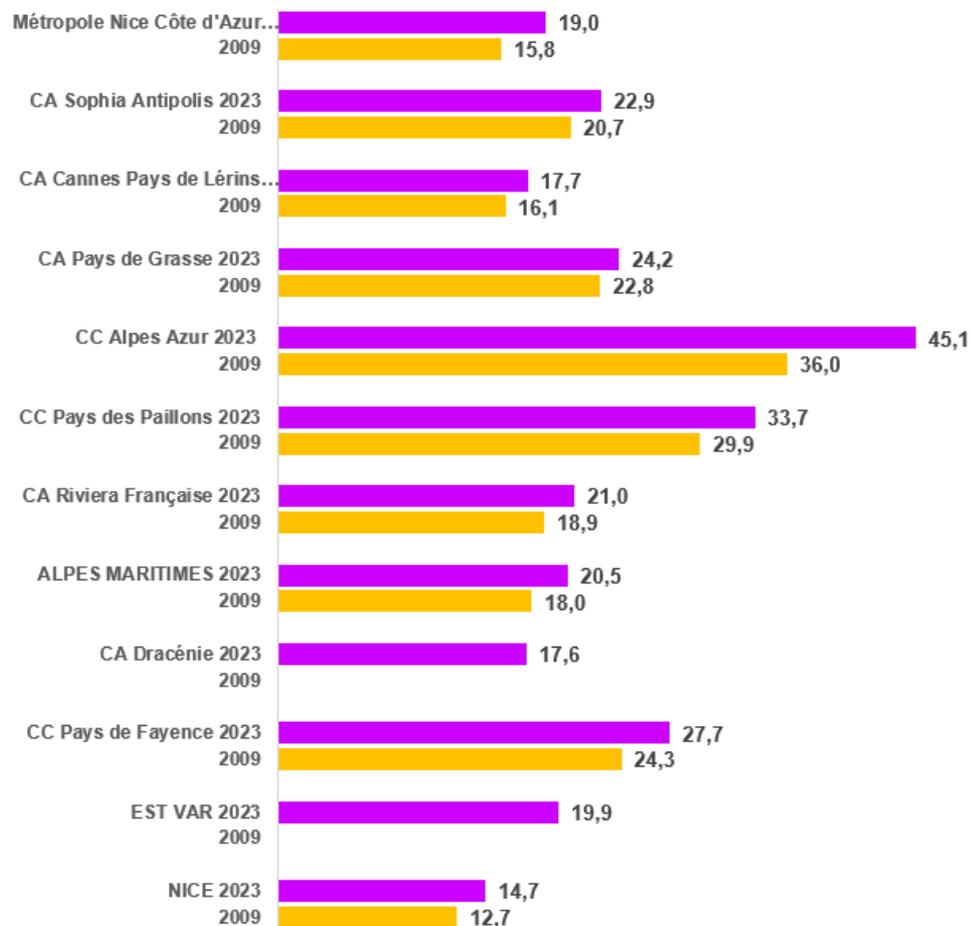


LE BUDGET DISTANCE

Un budget distance **qui croît** sur l'ensemble des intercommunalités des Alpes Maritimes

- Les Alpes Maritimes enregistrent une croissance de +2,5 points de leurs distances quotidiennes parcourues par personne.
- Cette augmentation est la plus sensible sur Alpes Azur.

Evolution des distances quotidiennes des déplacements parcourues entre 2009 et 2023 (Budget distance - en Km, internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades)



Distances moyennes parcourues par personne par jour

Km
19,6

Alpes Maritimes

Km
19,3

Périmètre EMC2

ALPES DE HAUTE PROVENCE

CC ALPES AZUR

CA RIVIERA FRANCAISE

ALPES MARITIMES

Km
41,0

Km
18,0

Km
19,9

CA PAYS DE GRASSE

Km
31,6

Km
12,8

CC PAYS DE FAYENCE

Km
22,8

Km
22,2

CC PAYS DES PAILLONS

CA DRACENOISE

Km
26,5

METROPOLE NICE
COTE D'AZUR

VAR

Km
16,7

Km
16,9

CA SOPHIA ANTIPOLIS

CA CANNES
PAYS DE LERINS

Budget distance des déplacements

- De 10 à 14 minutes
- De 15 à 19 minutes
- De 20 à 24 minutes
- De 25 à 29 minutes
- De 30 à 34 minutes
- Supérieur à 35 minutes

Km
19

Distances moyennes parcourues
par personne par jour

LES DURÉES DES DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
20 minutes
 parcourus en moyenne
 pour un déplacement

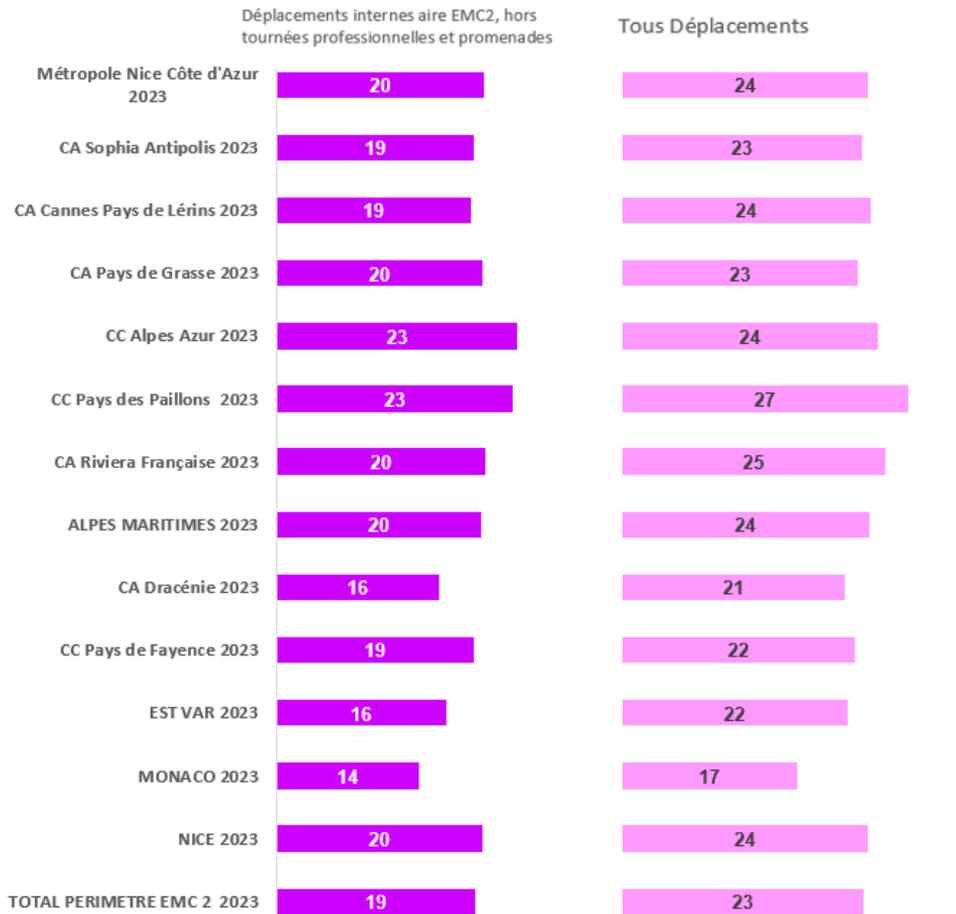
Les résidents des Alpes Maritimes mettent en moyenne **20 min** pour réaliser un déplacement

- Les durées moyennes sont plus élevées sur les territoires périurbains et ruraux comme Alpes Azur et le Pays des Paillons (23 minutes).
- Hors Alpes Maritimes, le temps de parcours moyen d'un déplacement est inférieur à 15 minutes sur Monaco.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 21 minutes
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 17 minutes

Durées moyennes de déplacements en 2023 (en minutes)

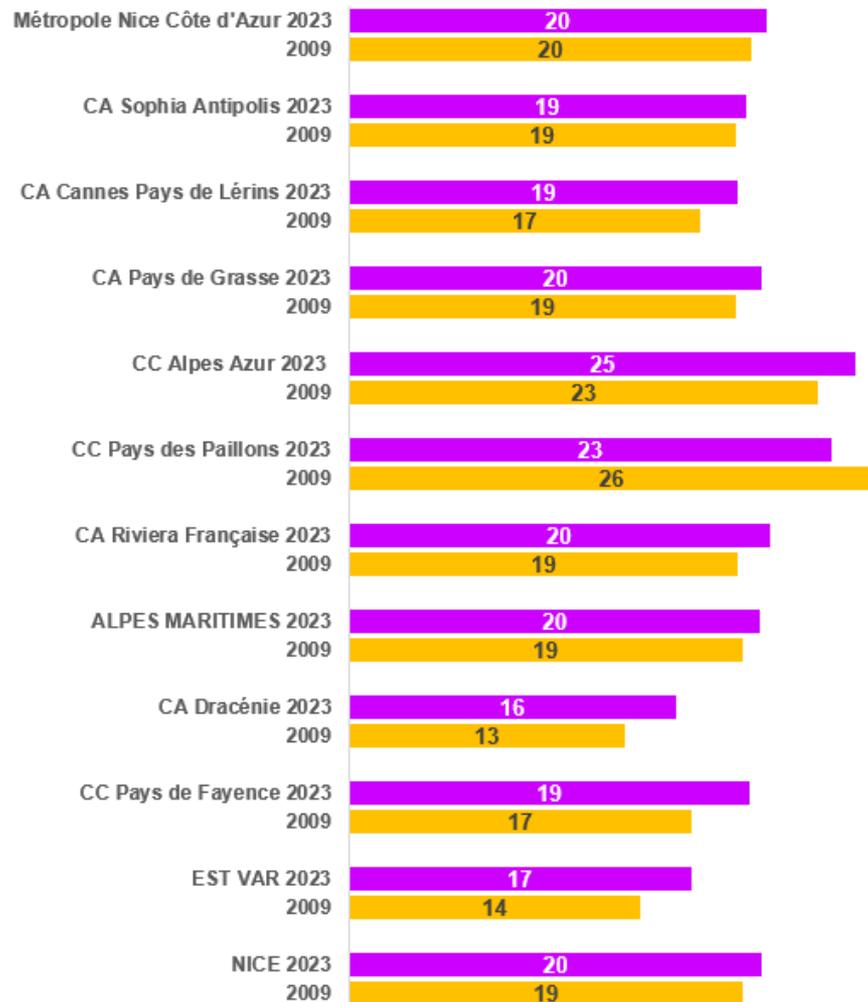


LES DURÉES DES DÉPLACEMENTS

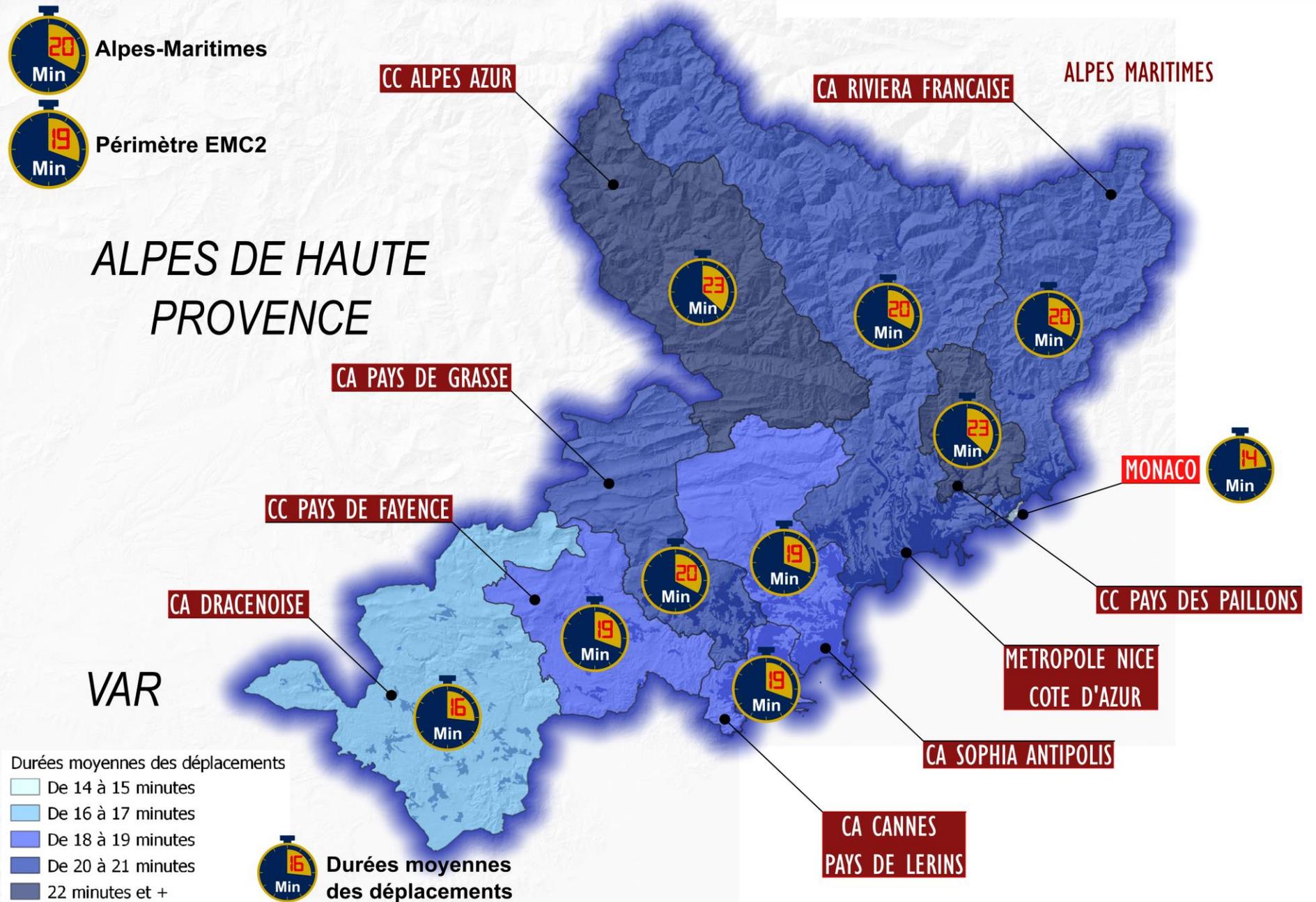
Durée moyenne en légère hausse depuis 2009 sur les Alpes Maritimes

- Elle passe de 19 à 20 minutes en moyenne tandis que sur la Métropole Niçoise, elle reste stable
- Les autres agglomérations voient leur durée moyenne progresser entre 1 et 2 minutes supplémentaire, à l'exception du Pays des Paillons qui voit sa durée moyenne baisser de 3 minutes.

Evolution des durées moyennes des déplacements internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades entre 2009 et 2023 (en minutes sur les 11 ans et +)



Durées moyennes des déplacements



REPARTITION PAR TRANCHES DE DUREES

Le chiffre clé
41% des déplacements font moins de 15 minutes
 parcourus en moyenne pour un déplacement

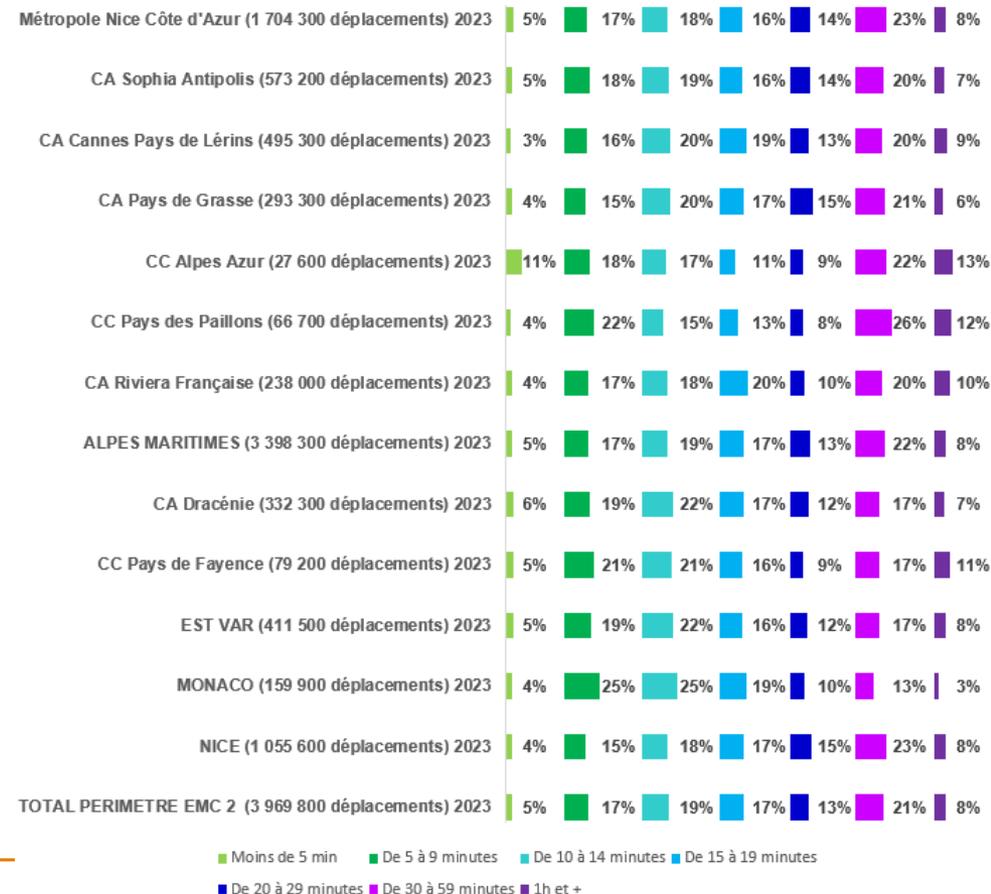
Près de la moitié des déplacements soit 41%, durent moins de 15 minutes

- Cette proportion est la plus importante sur Alpes Azur (47%). Le niveau de MNCA est proche de celui du département (40%).
- Sur Monaco cette part atteint 54%.
- 30% des déplacements durent plus de 30 minutes et cette proportion est la plus élevée sur le Pays des Paillons.

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 46% des déplacements font moins de 15 minutes
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 42% des déplacements font moins de 15 minutes
- Sur ces 2 territoires, 27% des déplacements durent 30 minutes et plus.

Répartition des déplacements selon des tranches de durées en 2023



REPARTITION PAR TRANCHES DE DUREES

La comparaison sur les 11 ans et plus de la répartition par tranche de durée montre une légère baisse de la part de déplacements inférieurs à 15 minutes (-2 points)

- Cette baisse s'observe particulièrement sur Alpes Azur où l'on passe de 55 à 42% de déplacements inférieurs à 15 minutes. Cependant la proportion de déplacements égaux ou supérieurs à 30 minutes augmente passant de 29 à 38%.

Evolution de la répartition des déplacements selon des tranches de durées entre 2009 et 2023



DUREES PARCOURUES ET MODES DE DÉPLACEMENTS

Le chiffre clé
36 minutes en TCU
 parcourus en moyenne pour un déplacement

Les transports collectifs ont les temps de parcours moyens les plus longs

- Sur le département, les durées de déplacements par mode varient entre 12 minutes (marche) et 1 heure pour le train.
- La voiture a un temps de parcours moyen de 21 minutes, proche de la moyenne tous modes, c'est aussi le mode le plus utilisé (effet masse).
- La Dracénie se distingue par la durée de déplacements en voiture individuelle la plus faible (16 min.).
- Les déplacements en vélo prennent 18 minutes en moyenne.
- il faut 36 minutes en moyenne pour réaliser un déplacement en transports collectifs urbains; les temps moyens de déplacements sont encore plus longs pour les TC interurbains (43 min)

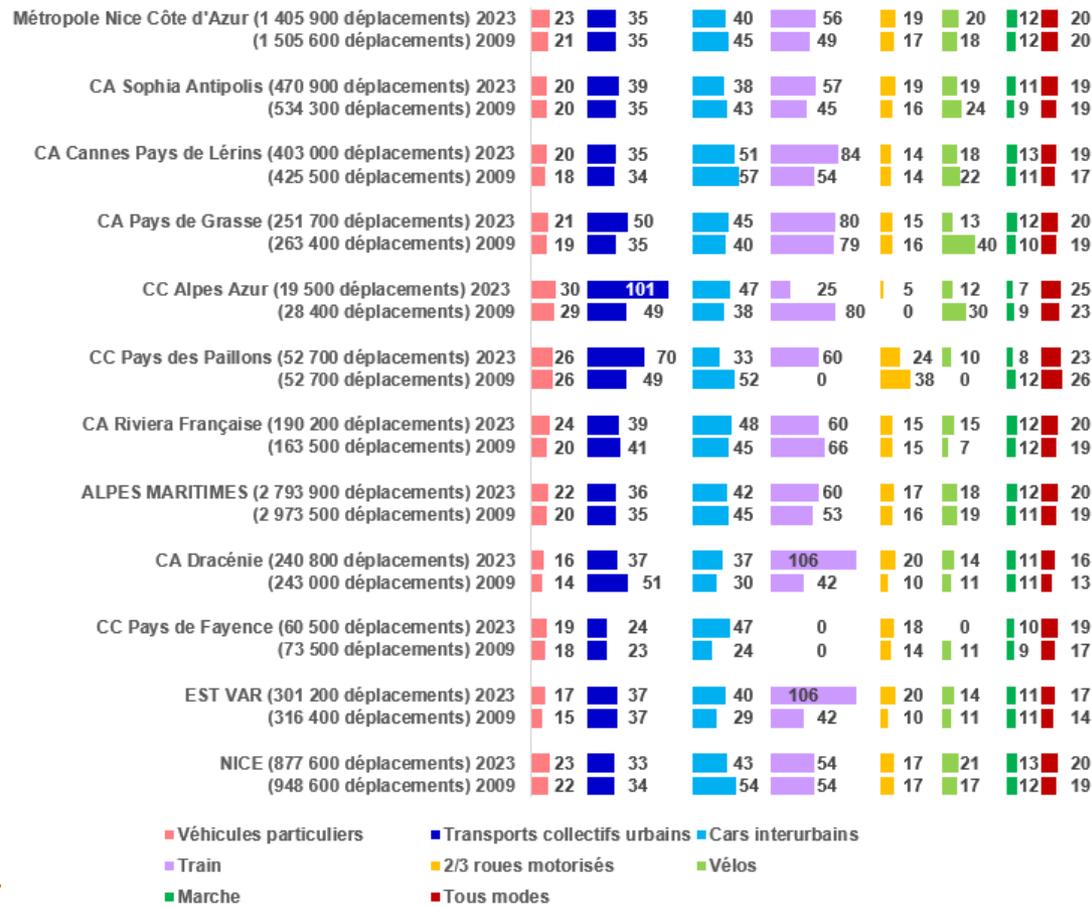
Répartition des durées moyennes de déplacements selon les modes en 2023 (en minutes - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles)



DUREES PARCOURUES ET MODES DE DÉPLACEMENTS

Evolution de la répartition des durées moyennes de déplacements selon les modes entre 2009 et 2023 (en minutes - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)

- Depuis 2009, les durées de déplacement
 - Augmentent pour la voiture (+2 min) ou le train (+7 min)
 - Le pays de Grasse connaît une dégradation des temps moyens de parcours sur les transports collectifs urbains qui augmentent de 15 minutes. En revanche, la durée d'un déplacement en vélo baisse sensiblement pour passer de 40 à 13 minutes.
 - Cannes-Pays de Lérins enregistre une hausse importante de 30 minutes en moyenne de la durée moyenne d'un déplacement en train.

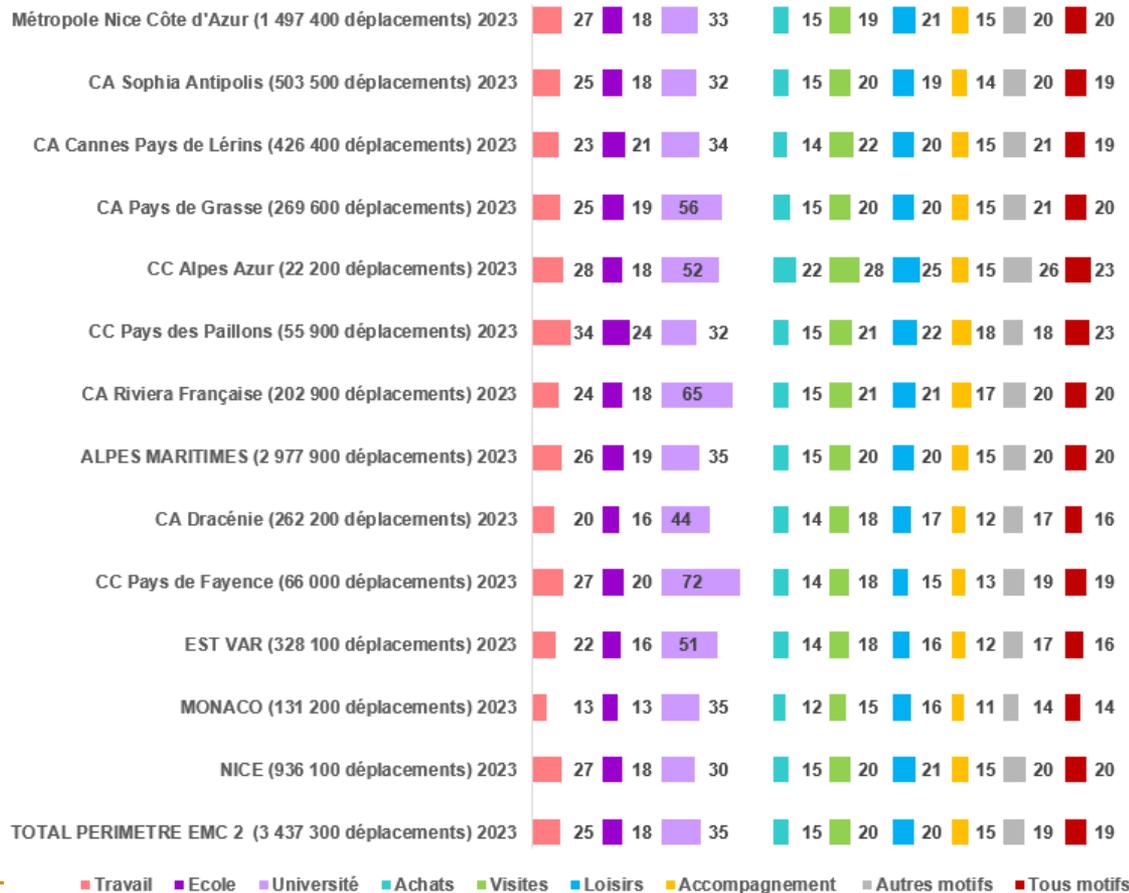


DUREES ET MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Les **études** et le **travail** génèrent les durées de déplacements les plus importantes.

- Sur l'aire d'enquête, les motifs travail et études représentent respectivement 26 et 32 minutes de temps de parcours moyen. Les territoires périphériques enregistrent les temps de déplacements les plus longs pour aller travailler : 34 minutes sur le Pays des Paillons.
- Sur Monaco, les déplacements liés au travail ont la durée moyenne la plus faible avec 13 minutes, soit près de deux fois moins que la moyenne sur le périmètre d'enquête.
- Les déplacements pour les achats ont les temps de parcours moyens les plus importants sur Alpes Azur (22 min).

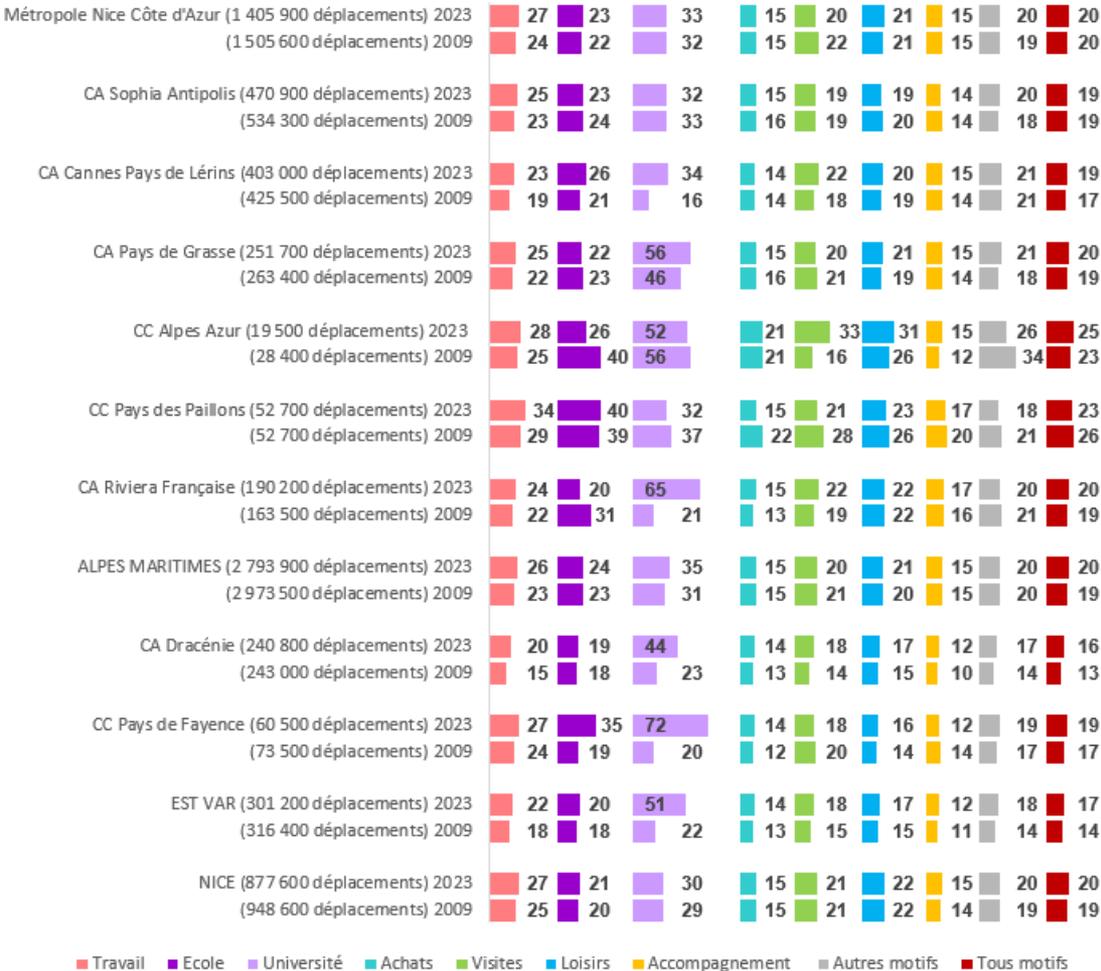
Répartition des durées moyennes de déplacements selon les motifs sésame en 2023 (en minutes - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)



DUREES ET MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

- Depuis 2009, sur toutes intercommunalités des Alpes Maritimes, les durées moyennes de déplacements pour le motif travail se rallongent (+3 minutes au total à l'échelle du département)

Evolution de la répartition des durées moyennes de déplacements selon les motifs sesame entre 2009 et 2023 (en minutes - internes aire EMC2, hors promenades, tournées professionnelles sur les 11 ans et +)



LE BUDGET TEMPS

Le chiffre clé
62 minutes
 parcourus en moyenne
 par personne et par jour

Sur les Alpes Maritimes, une personne de 5 ans et plus consacre **62 min** de sa journée à se déplacer

- Avec 71 minutes parcourues quotidiennement par personne, les résidents du Pays des Paillons passent le plus de temps à se déplacer.
- Les habitants de Cannes-Pays de Lérins ont le temps de parcours quotidien le plus faible avec 58 minutes.
- Les résidents hors des Alpes Maritimes ont un budget temps de déplacement inférieur aux Maralpains : les Dracénois ont le temps de parcours quotidien le plus faible avec 48 minutes, suivis par les résidents du Pays de Fayence (52 min) et les Monégasques (55 min).

Comparaison territoriale

- Bouches-du-Rhône : 58 minutes
- Aire Métropolitaine Toulonnaise: 51 minutes

Temps de parcours quotidiens des déplacements en 2023
 (Budget temps - en minutes)



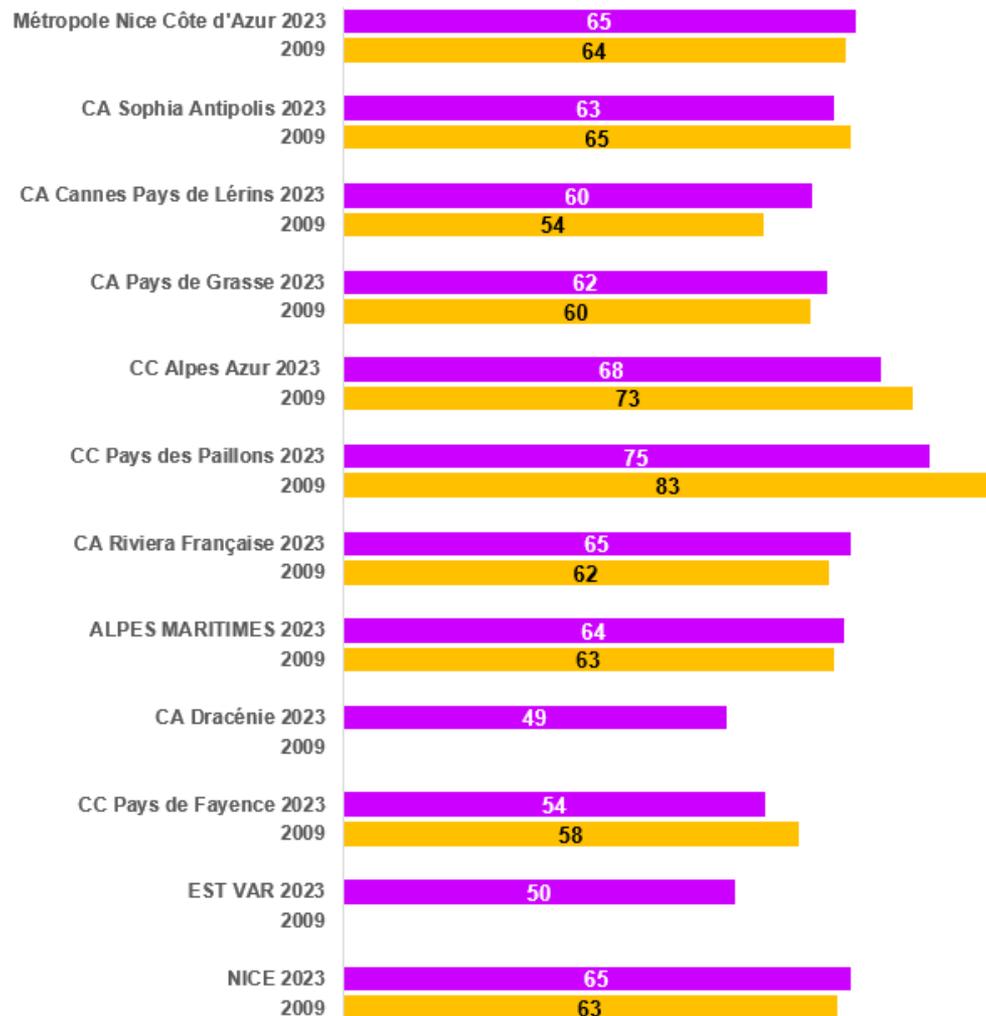
■ Budget temps des déplacements internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades
 ■ Budget temps tous déplacements

LE BUDGET TEMPS

Un budget temps en **légère augmentation** depuis 2008.

- 1 minute de différence entre 2009 et 2023 sur le département.
- Des évolutions contrastées sur certains territoires avec la plus forte augmentation sur Cannes Pays de Lérins (+6 minutes en moyenne),
- D'autres territoires enregistrent des diminutions de budget temps comme Sophia Antipolis (-2 min), avec les baisses les plus sensibles se situent sur le Pays des Paillons (-8 min) et Alpes Azur (-5 min)

Evolution des temps de parcours quotidiens des déplacements entre 2009 et 2023 (Budget temps - en minutes, internes aire EMC2, hors tournées professionnelles et promenades)



Temps de parcours moyens par personne par jour

62 min Alpes-Maritimes

60 min Périmètre EMC2

ALPES DE HAUTE PROVENCE

CA DRACENOISE

VAR

Budget temps des déplacements

De 45 à 49 minutes

De 50 à 54 minutes

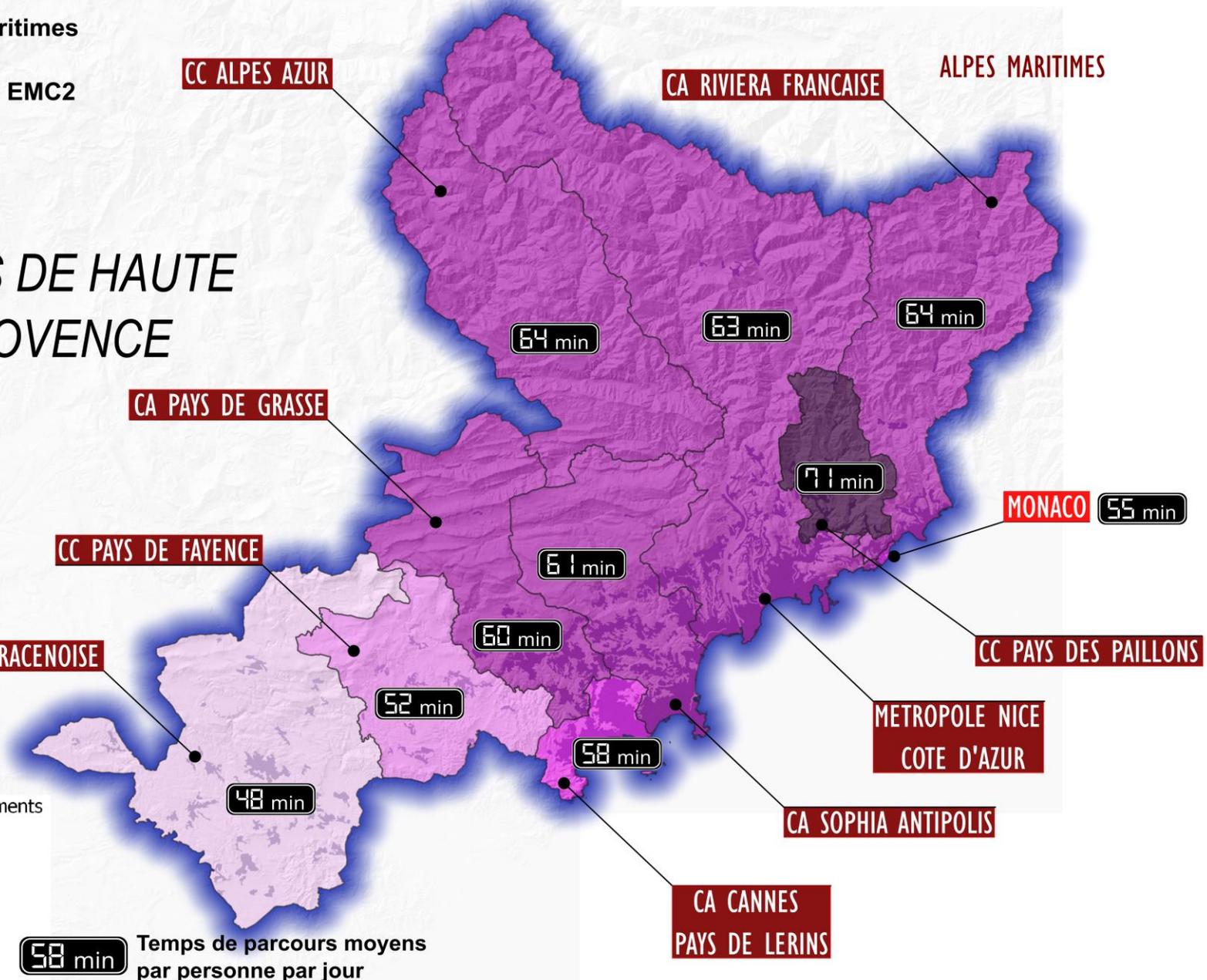
De 55 à 59 minutes

De 60 à 64 minutes

De 65 à 69 minutes

De 70 à 75 minutes

58 min Temps de parcours moyens
par personne par jour



QUAND ? HORAIRES DE DEPLACEMENT

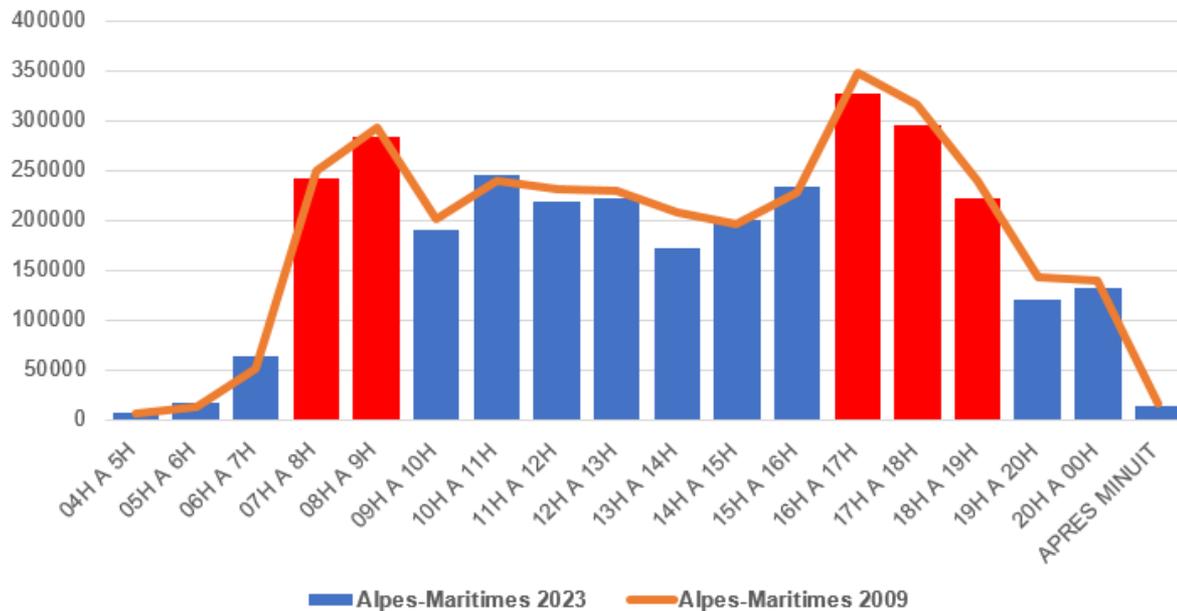
Le chiffre clé
42% en heure de
pointe

Deux périodes de pointe

- 7h-9h le matin (16% des déplacements)
- 16h-19h l'après-midi (26% des déplacements)
- 42% des déplacements sont concentrés sur les heures de pointe avec une pointe du soir plus importante que celle du matin.

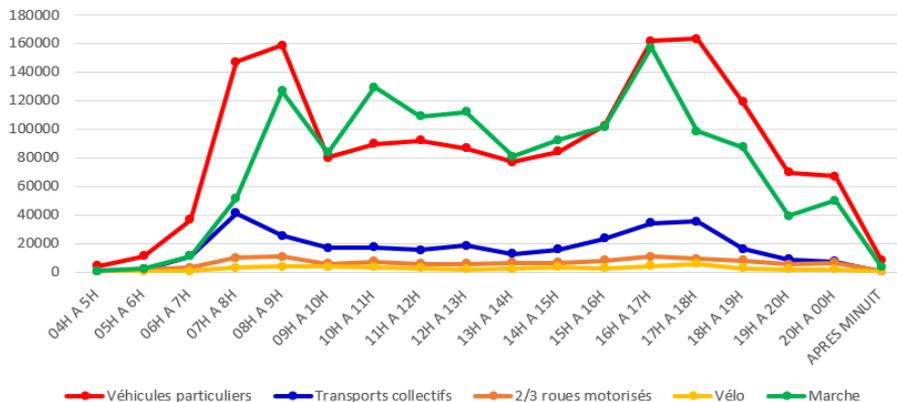
Stabilité depuis 2009.

Comparaison des horaires de déplacement entre 2009 et 2023 - Alpes-Maritimes

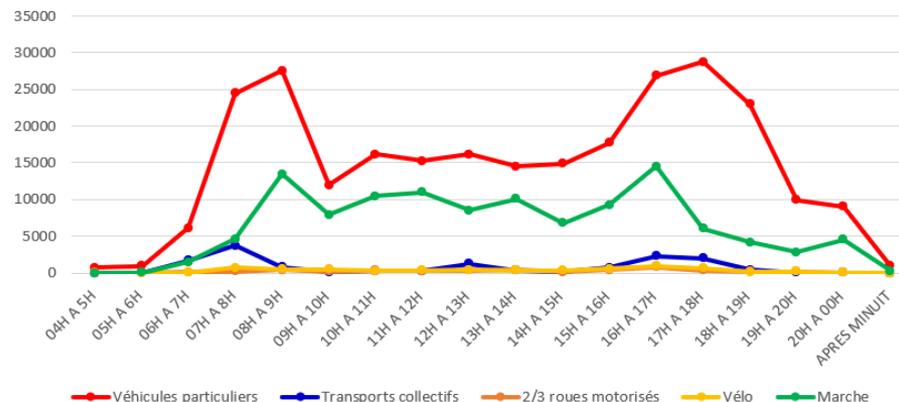


QUAND ? HORAIRES DE DEPLACEMENT

Courbes horaires des déplacements selon les modes sur les Alpes-Maritimes



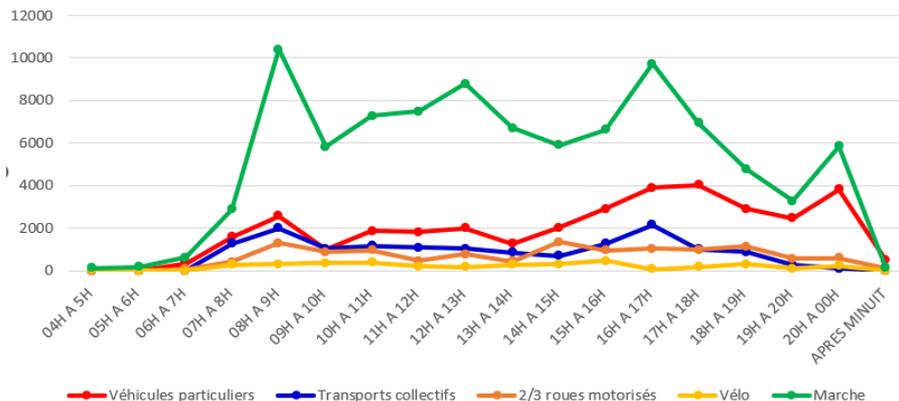
Courbes horaires des déplacements selon les modes sur l'Est du Var



La voiture reste le mode le plus utilisé quel que soit l'horaire du déplacement

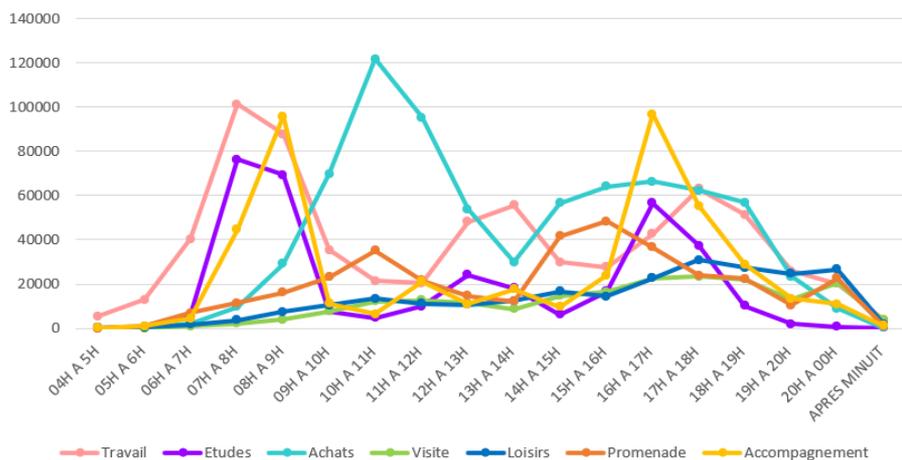
- Aux périodes de pointe du matin et du soir correspondent les pics d'usage des principaux modes de transport : automobile, marche, transports collectifs.
- La voiture représente 53% des modes utilisés en heure de pointe du matin (7-9h) sur les Alpes-Maritimes (69% sur l'Est Var) et 49% en heure de pointe du soir -16-19h- (71% sur l'Est Var).
- La marche représente le second mode utilisé et pèse 31% des modes utilisés en heure de pointe du matin sur les Alpes-Maritimes (24% sur l'Est Var) et 38% en heure de pointe du soir -16-19h- (22% sur l'Est Var). Sur les Alpes-Maritimes sa part devient supérieure en heure creuse.
- Sur Monaco c'est la marche qui constitue le mode majoritaire quelles que soient les tranches horaires. En heure de pointe de matin, elle représente 58% des déplacements (18% pour la voiture et 14% pour les transports collectifs), et en heure de pointe du soir, elle pèse 54% des modes utilisés (28% pour la VP et 10% pour les TC).

Courbes horaires des déplacements selon les modes sur Monaco

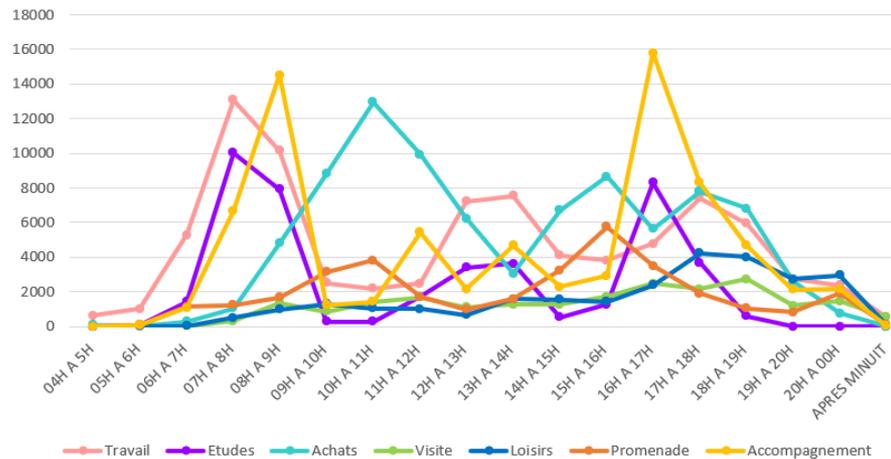


QUAND ? HORAIRES DE DEPLACEMENT

Courbes horaires des déplacements selon les motifs sur les Alpes-Maritimes



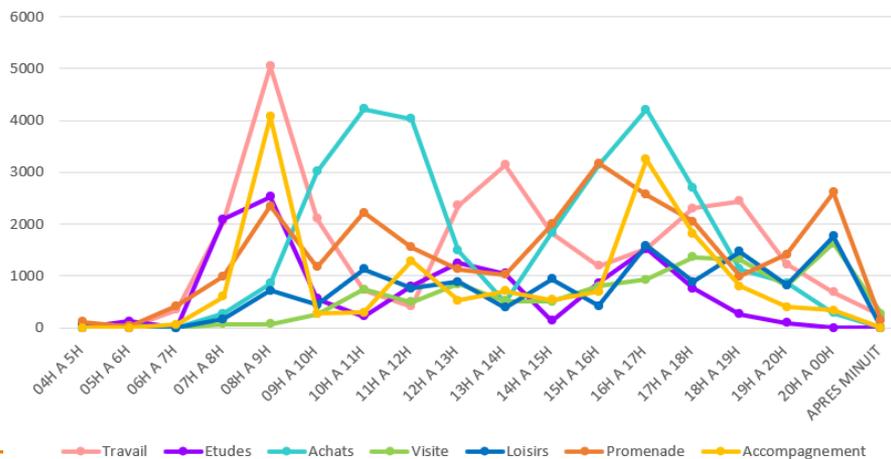
Courbes horaires des déplacements selon les motifs sur l'Est du Var



Les déplacements sont rythmés par le travail, les études et les achats

- Sur les Alpes-Maritimes, entre 7h et 9h, le travail (34 %) et les études (26 %) sont les deux principaux motifs de déplacements, suivis de l'accompagnement (25 %). Or l'accompagnement est lié aux études et au travail, car il s'agit souvent de l'accompagnement d'un écolier par l'un de ses parents actifs. La somme des deux motifs obligés (travail et études) et pour tiers (accompagnement) représente 85% de la mobilité de la pointe du matin.
- Entre 9h-13h les achats représentent 46% des déplacements, et 13% pour le motif promenade/lèche vitrine.
- Entre 16h-19h, les achats et l'accompagnement représentent les principaux motifs de déplacements (respectivement 22% et 21%), devant le travail (18%) et les études (12%) qui concernent surtout les retours au domicile.

Courbes horaires des déplacements selon les motifs sur Monaco



LES PRINCIPAUX FLUX DE DEPLACEMENT

Les cartes suivantes présentent pour 2023 les principaux échanges entre les bassins intercommunaux ainsi que les déplacements internes. Seuls les déplacements supérieurs à 3000 déplacements sont représentés.

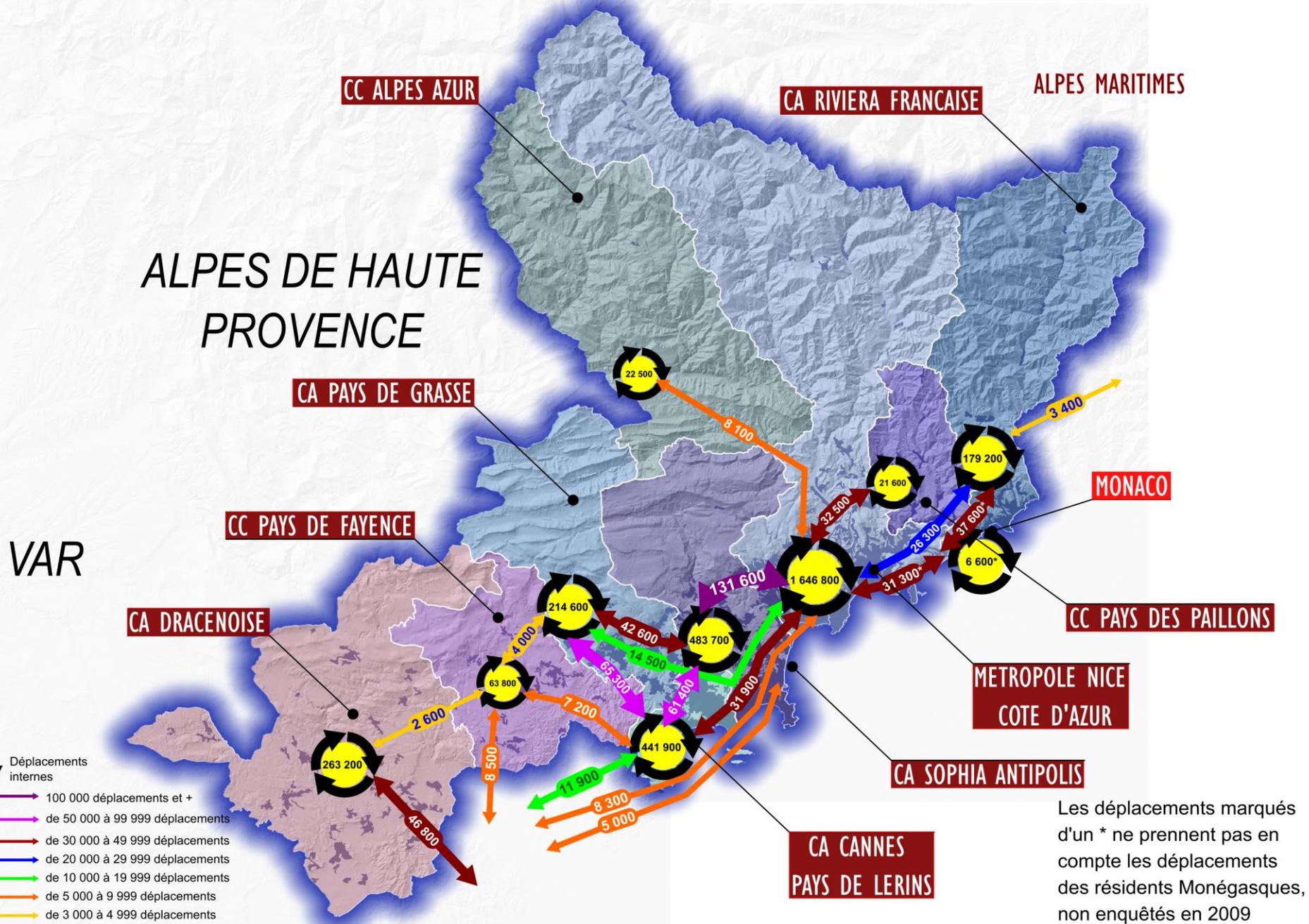
Sur les 3 969 700 déplacements réalisés par les résidents de l'aire d'étude :

- 3 826 000 déplacements sont réalisés au sein du périmètre d'étude (97%) dont
 - 3 257 700 sont internes aux Alpes Maritimes
 - 3 386 300 sont des déplacements internes aux périmètres des intercommunalités.
 - 475 700 sont des déplacements d'échange entre les intercommunalités (+ Monaco) de l'aire d'étude
- 107 700 déplacements (3%) sont des déplacements réalisés avec l'extérieur de l'aire dont :
 - 69 600 sont des déplacements d'échanges entre l'aire d'étude et l'extérieur,
 - 38 100 sont des déplacements entièrement réalisés à l'extérieur

La Métropole Niçoise polarise 264 000 échanges dont 62% sont réalisés avec l'ouest de Nice. L'axe qui concentre les flux les plus importants est celui entre la Métropole Nice Côte d'Azur et Sophia Antipolis avec 116 000 déplacements quotidiens (soit près du quart des échanges au sein de l'aire d'enquête). Sophia Antipolis constitue le second pôle d'attractivité en polarisant 221 500 déplacements d'échanges.

L'axe Métropole Niçoise-Sophia Antipolis-Cannes Pays de Lérins et Pays de Grasse concentre près des 2/3 des déplacements d'échanges (64%) effectués au sein de l'aire d'étude. Cette proportion grimpe même à 83% si l'on ne tient compte que des échanges entre intercommunalités des Alpes-Maritimes.

Principaux flux de déplacements (2009)



QUELQUES INDICATEURS SUR LE DIAGNOSTIC ENERGIE- ÉMISSIONS DES MOBILITÉS (DEEM)

METHODOLOGIE

- En 2011, le CEREMA et l'IFSTTAR en collaboration avec l'Ademe se sont associés afin de créer un **outil** pour estimer les consommations énergétiques et les émissions liées à la mobilité des voyageurs.
- Le DEEM (Diagnostic Energie et Emissions de la Mobilité) est aujourd'hui un module complémentaire des EMC2.
- Il s'appuie sur :
 - des données de l'enquête mobilité (données du parc automobile, distance, vitesse, âge, puissance et motorisation),
 - des données des réseaux de transports collectifs locaux (taux de remplissage, composition du parc, kilomètres par type de véhicules, consommation, etc.),
 - les facteurs d'émissions par type de véhicule issus du modèle COPERT 5 (méthode de calcul standard des émissions des véhicule en Europe).
- A chaque trajet enregistré dans la base sont associés ses équivalents en consommation et émissions, offrant une bonne finesse des indicateurs environnementaux pour chacun des déplacements, notamment pour les déplacements multimodaux.
- L'enquête mobilité certifiée Cerema est ainsi enrichie des indicateurs environnementaux suivants :
 - la consommation énergétique (exprimée en gramme équivalent pétrole, GEP) les émissions de gaz à effet de serre (exprimées en gramme équivalent CO₂, geCO₂),
 - les émissions de polluants atmosphériques, monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), composés organiques volatiles (COV), les émissions de particules totales en suspension (PM) ; chacun exprimé en gramme (g).

DEFINITIONS

- **L'équivalent dioxyde de carbone (équivalent CO₂)** est une mesure métrique utilisée pour comparer les émissions de divers **gaz à effet de serre (GES)** sur la base de leur potentiel de réchauffement global (PRG) , en convertissant les quantités des divers gaz émis en la quantité équivalente de dioxyde de carbone ayant le même potentiel de réchauffement planétaire.
- **Les gaz à effet de serre (GES)** sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuent ainsi à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique.
- **La tonne d'équivalent pétrole (symbole TEP)** est une unité de mesure de l'énergie. Elle est notamment utilisée dans l'industrie et l'économie et correspond au pouvoir calorifique d'une tonne de pétrole « moyenne ».

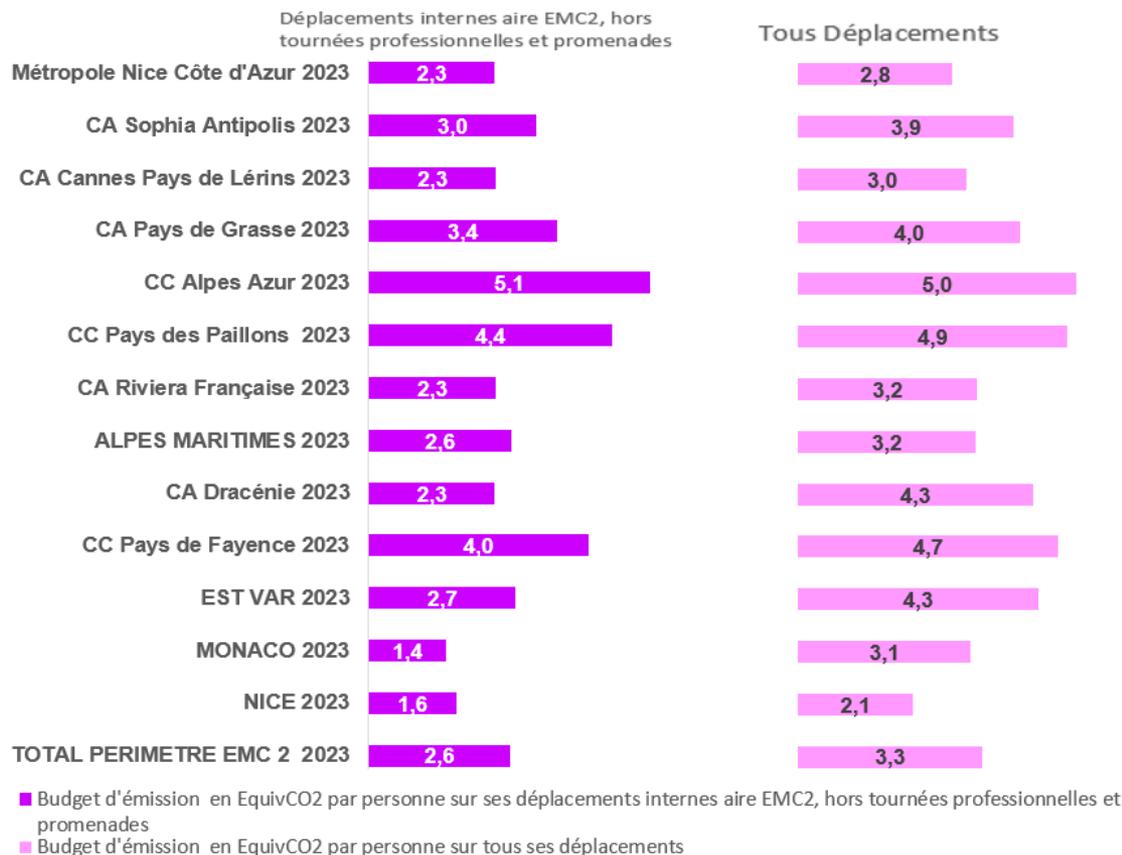
LES EMISSIONS QUOTIDIENNES PAR HABITANT

Le chiffre clé
3,2 kg d'eq CO2
par jour et par
personne

Un budget d'émission d'EquivCO2 plus élevé par habitant en zone rurale/périurbaine.

- Il s'agit de territoires où l'usage de l'automobile est prépondérant.
- Un résident des Alpes-Maritimes émet autour de 3 kg d'EquivCO2 par jour.

Emission quotidienne d'EquivCO2 des déplacements parcourus par personne en 2023 (en Kg)

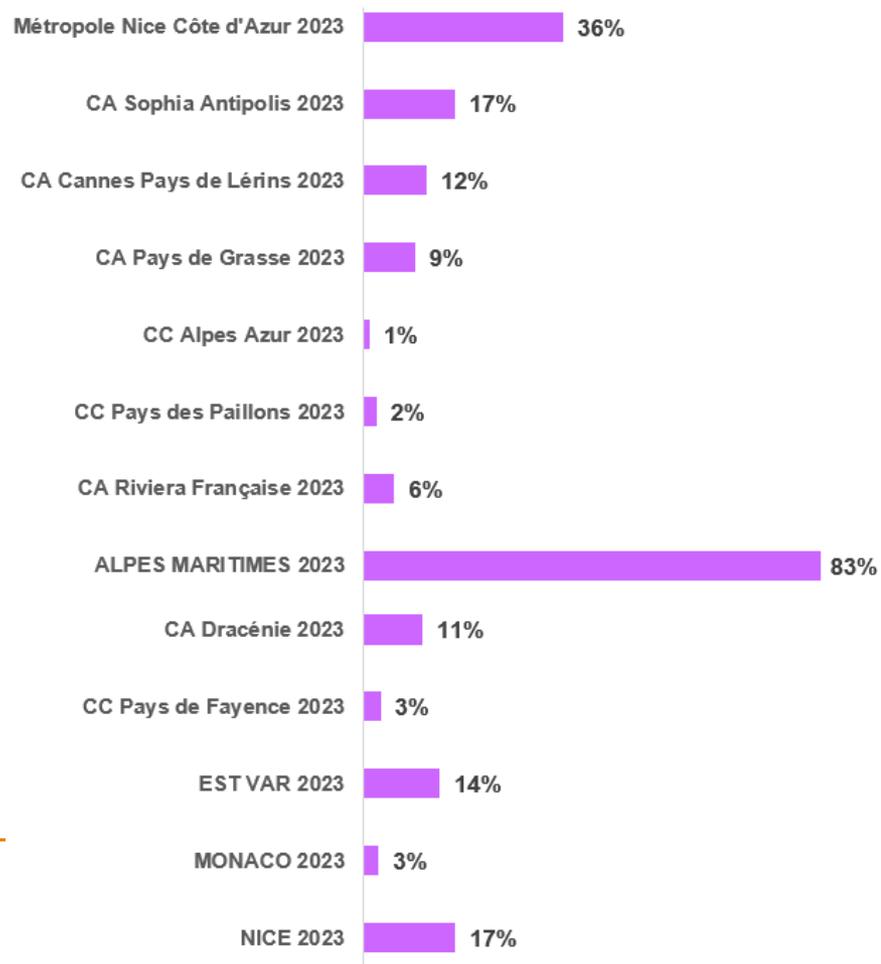


REPARTITION DES EMISSIONS DES GAZ A EFFET DE SERRE PAR ZONE DE RESIDENCE

Nice Métropole pèse plus du tiers des émissions en EquivCO2.

- Avec Sophia Antipolis, ces deux agglomérations représentent plus de la moitié des émissions (53%).
- Le département des Alpes Maritimes concentre 83% des émissions EquivCO2 du périmètre d'enquête.

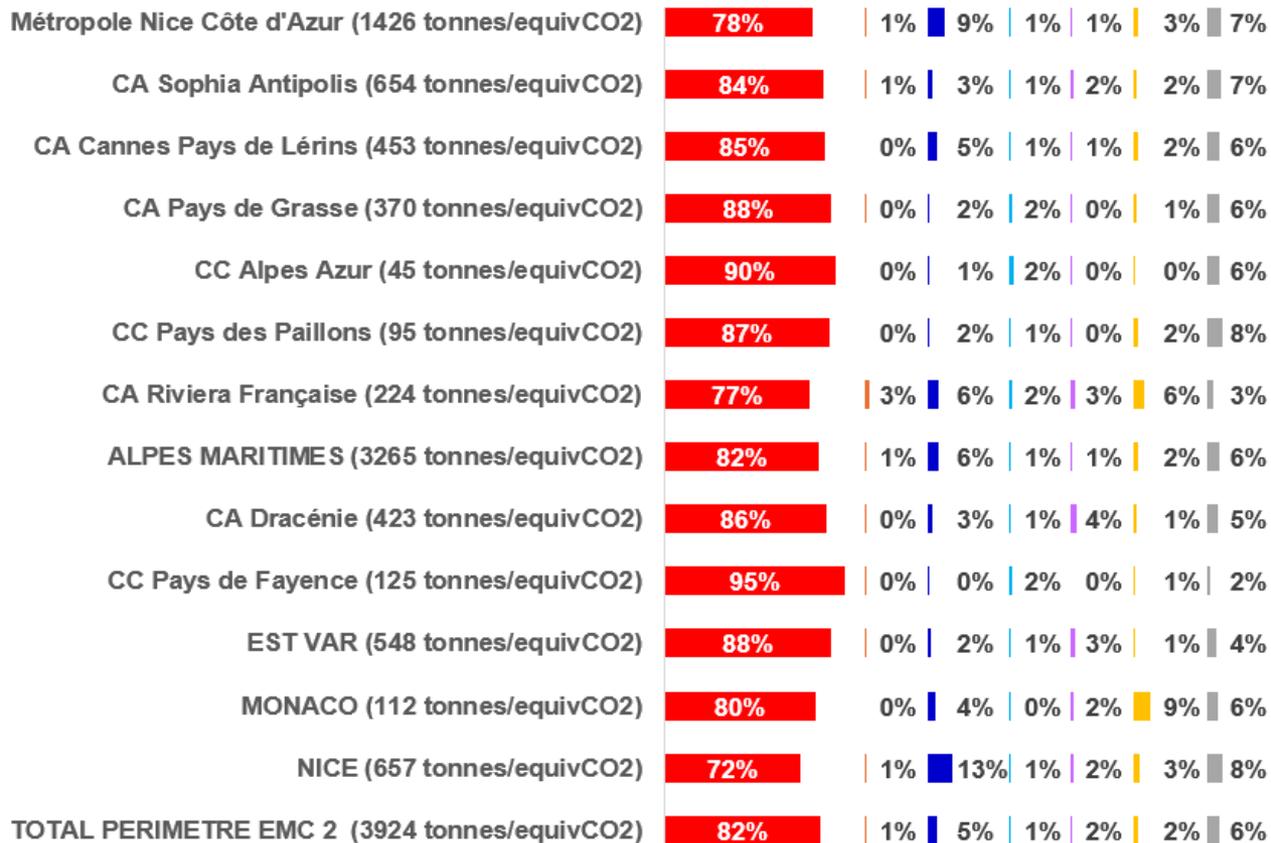
Répartition des émissions en équivCO2 en fonction de la zone de résidence



REPARTITION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE PAR MODE

83% des émissions en équivCO2 émises par les voitures sur les Alpes-Maritimes. C'est plus élevé sur l'Est Var (88%).

Répartition des émissions d'EquivCO2 selon le mode de déplacement



- Véhicules particuliers conducteur
- Véhicules particuliers passager
- Transports collectifs urbains
- Cars interurbains
- Train
- 2/3 roues motorisés
- Autres modes

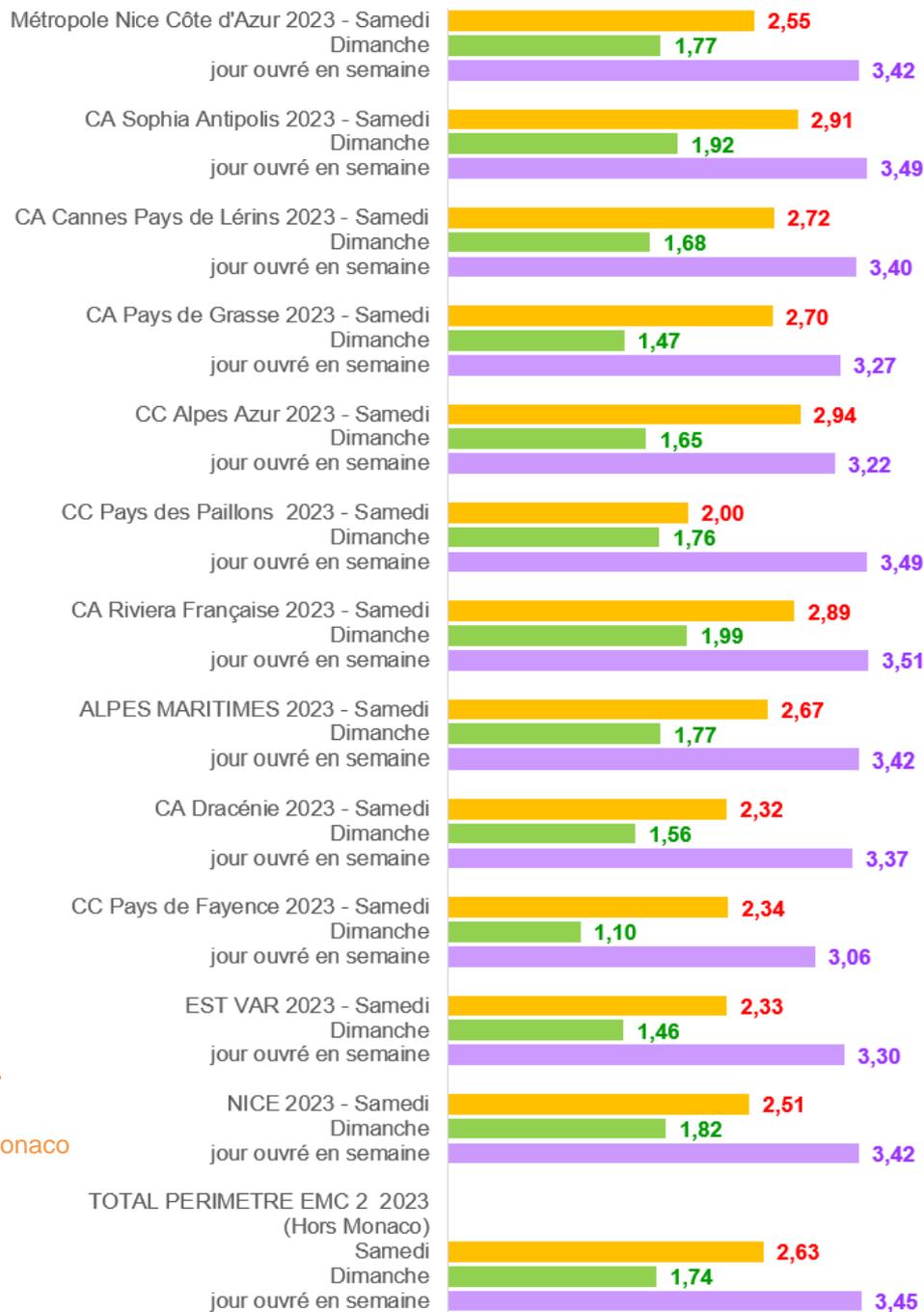
QUELQUES RESULTATS SUR LE WEEK END

MOBILITE MOYENNE SUR LE WEEK END

Des mobilités moyennes en week end inférieures à celles de la semaine

- 22% de moins le samedi et 49% de moins le dimanche par rapport à la mobilité en jour ouvré en semaine.
- Le dimanche les personnes se déplacent moins que le samedi sur tous les territoires. Sur le Pays de Paillons les mobilités avec celles du samedi sont proches du fait de la mobilité la plus faible le samedi par rapport aux autres territoires.

Mobilité moyenne des personnes de 15 ans et +



DISTANCES PARCOURUES SUR LE WEEK END

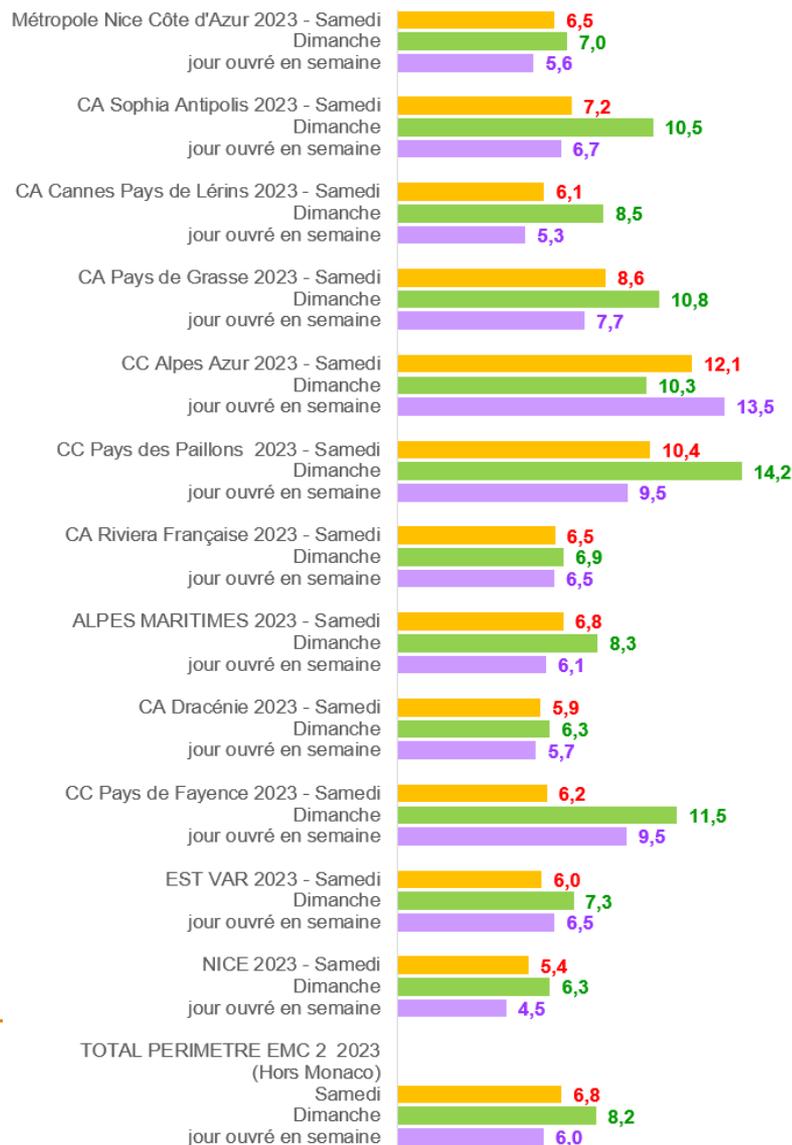
REMARQUES PRELIMINAIRES

- Pour le calcul des distances et durées de déplacements en jour ouvré, seuls sont pris en compte les déplacements internes au périmètre d'enquêtes, et sont exclus les promenades et tournées professionnelles.
- Or comme le motif promenade/lèche vitrine constitue une part importante des déplacements le week-end, ce motif est inclus dans le calcul des distances et durées de déplacement du week-end.

- **Des distances moyennes de déplacement plus longues le dimanche.**

- Les distances moyennes par déplacement parcourues le week-end sont plus élevées qu'un jour ouvré moyen de la semaine.
- **Et c'est le dimanche que ces distances sont les plus longues (8,3 km contre 6,8 le samedi, et 6,1 km un jour ouvré de la semaine).**

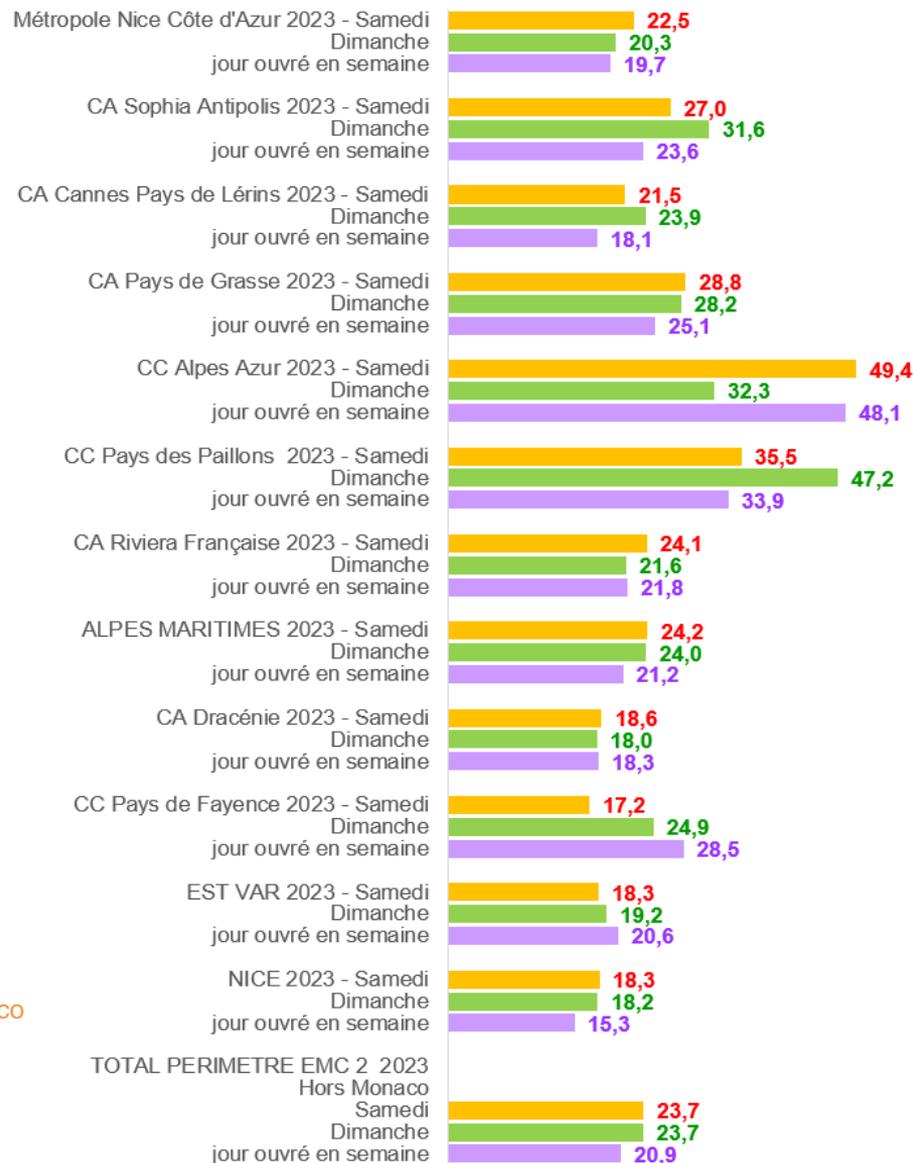
Distances moyennes de déplacements (internes, hors tournées professionnelles)



DISTANCES PARCOURUES SUR LE WEEK END

- Des distances quotidiennes parcourues par personne (budgets distances) relativement du même niveau le samedi et le dimanche.
- Les budgets distances du week-end sont supérieurs à ceux de la semaine (notamment en raison de l'importance du motif promenade qui rallonge les distances).

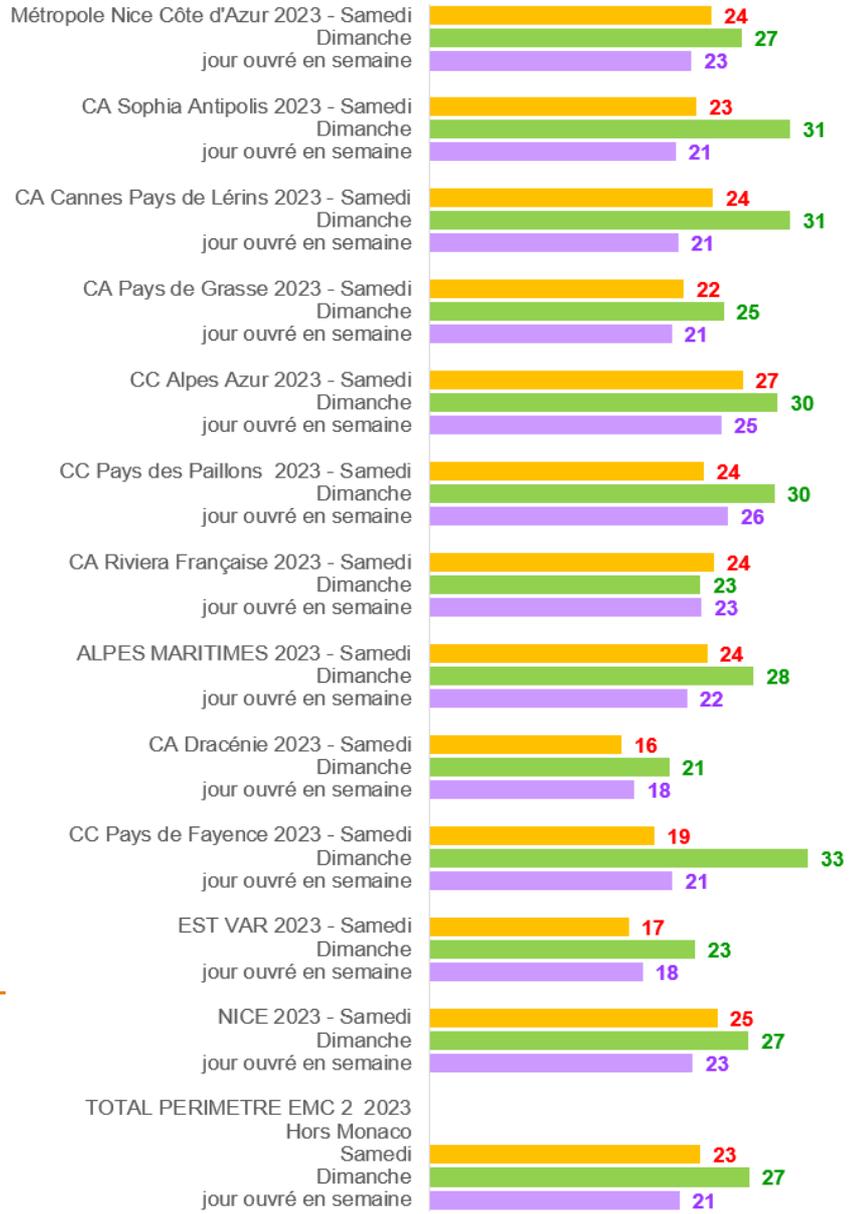
Distances quotidiennes des déplacements parcourues en 2023 par personne (Budget distance - en Km) (internes-hors tournées professionnelles)



TEMPS DE PARCOURS SUR LE WEEK END

- Des durées moyennes de déplacement plus longues le dimanche.
 - Sur les Alpes Maritimes, un déplacement moyen le dimanche dure 28 minutes, contre 24 minutes le samedi et 22 minutes un jour ouvré moyen, chez les 15 ans et plus.

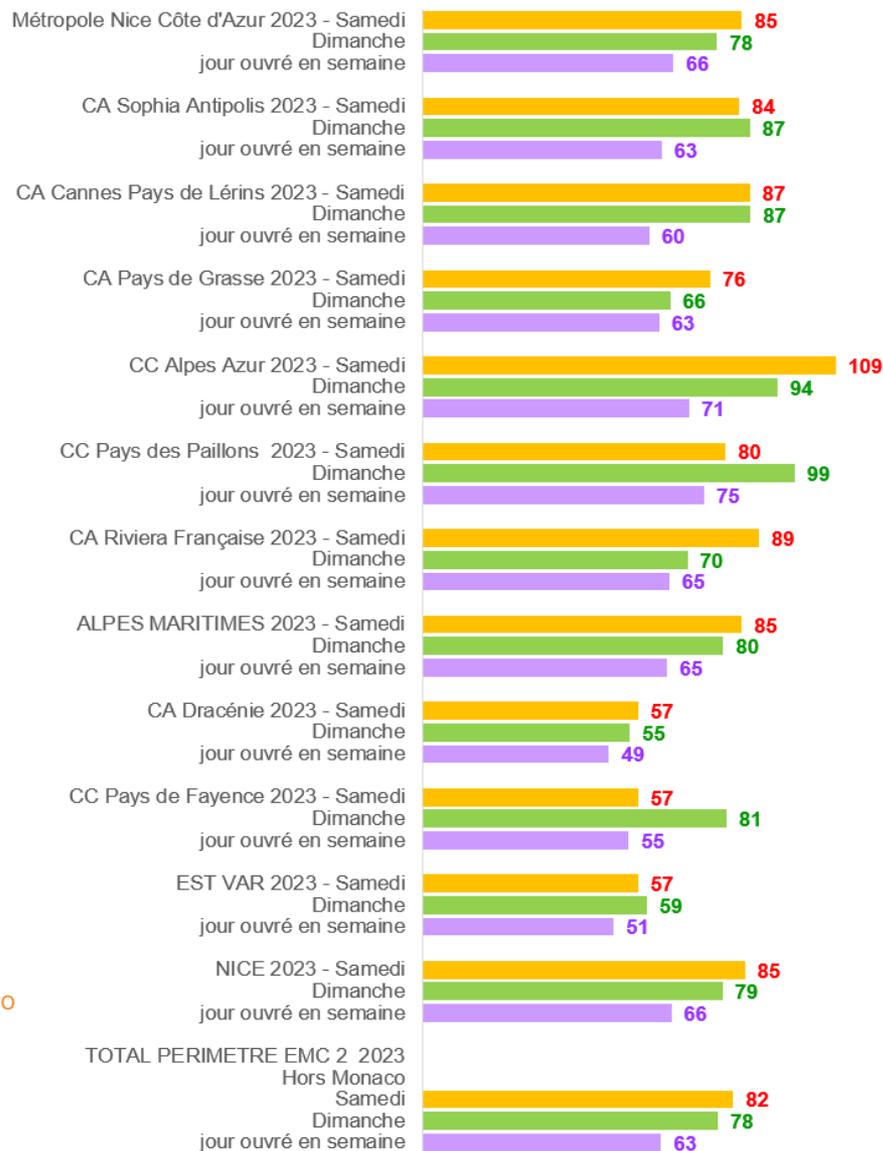
Durées moyennes de déplacements (internes, hors tournées professionnelles)



TEMPS DE PARCOURS SUR LE WEEK END

- Des temps de parcours quotidiens par personne plus importants le samedi que le dimanche du fait d'une mobilité plus importante.
- Dans tous les cas les budgets temps du week-end restent supérieurs à ceux de la semaine.
 - La prise en compte du motif promenade/lèche vitrine a pour conséquence de rallonger nettement les budgets temps des déplacements du week-end, du fait du poids plus élevé de ce motif : 85 minutes le samedi, 80 minutes le dimanche contre 65 minutes en jour ouvré hebdomadaire chez les 15 ans et plus.

Temps de parcours quotidiens des déplacements par personne en 2023 (Budget temps - en minutes) (internes-hors tournées professionnelles)

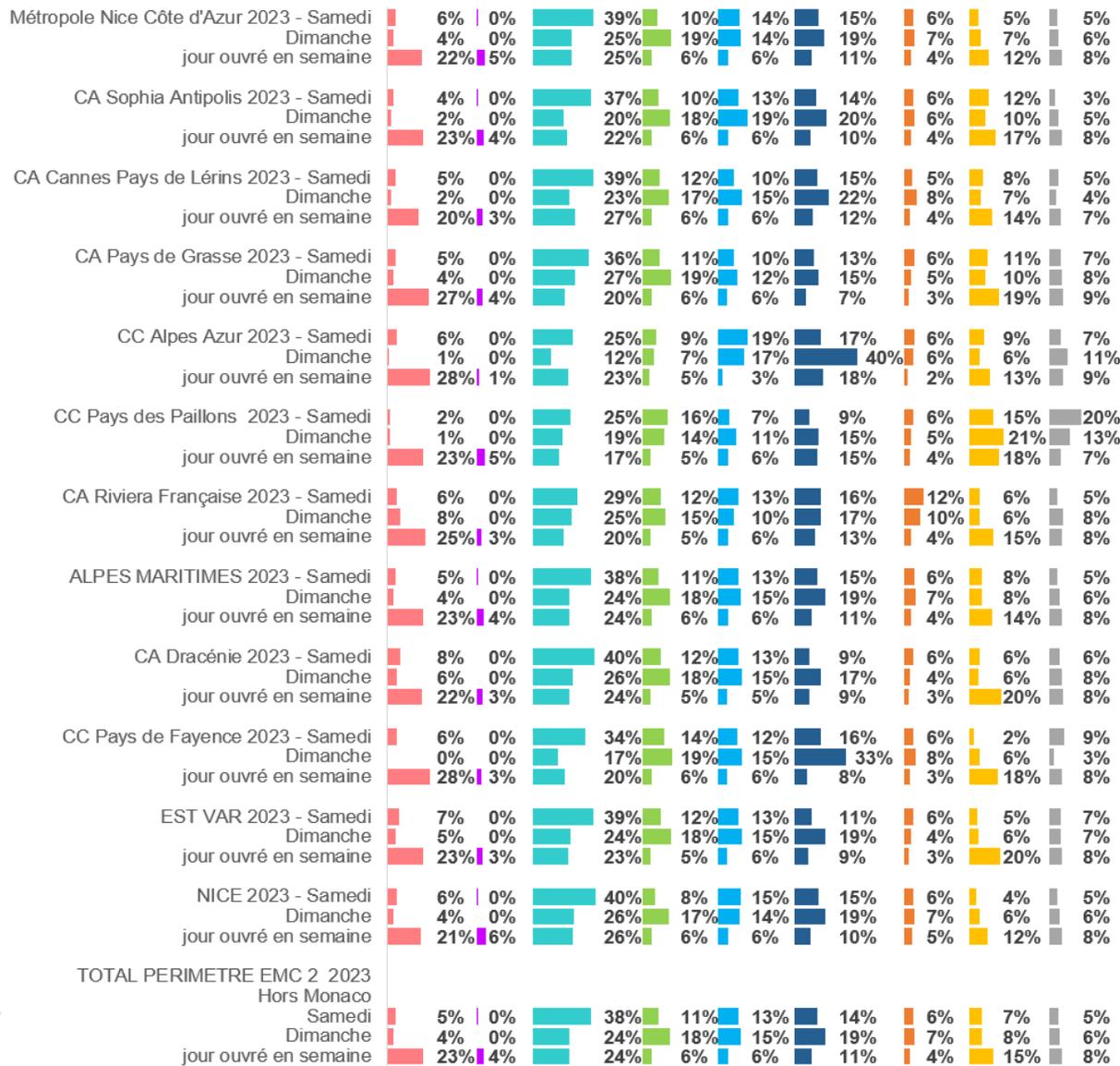


MOTIFS DE DEPLACEMENTS SUR LE WEEK END

Répartition des déplacements selon les motifs le Week-end/semaine des personnes de 15 ans et +

Le motif **achat** est prédominant le **samedi** : 38% des déplacements sur les Alpes-Maritimes.

Le **dimanche**, les **achats** (24%), les **promenades** (19%), les **visites** à la famille/aux amis (18%) et les **loisirs** (15%) représentent les principaux motifs de déplacement. Ces trois derniers, que l'on pourrait regrouper sous une notion large de loisirs, représentant la moitié (52%).



REPARTITION DES MODES SUR LE WEEK END

La voiture constitue le principal mode de déplacement le week-end, avec une part plus élevée le samedi qu'en semaine

- 53% le samedi, 52% le dimanche contre 47% en semaine pour les 15 ans et +.

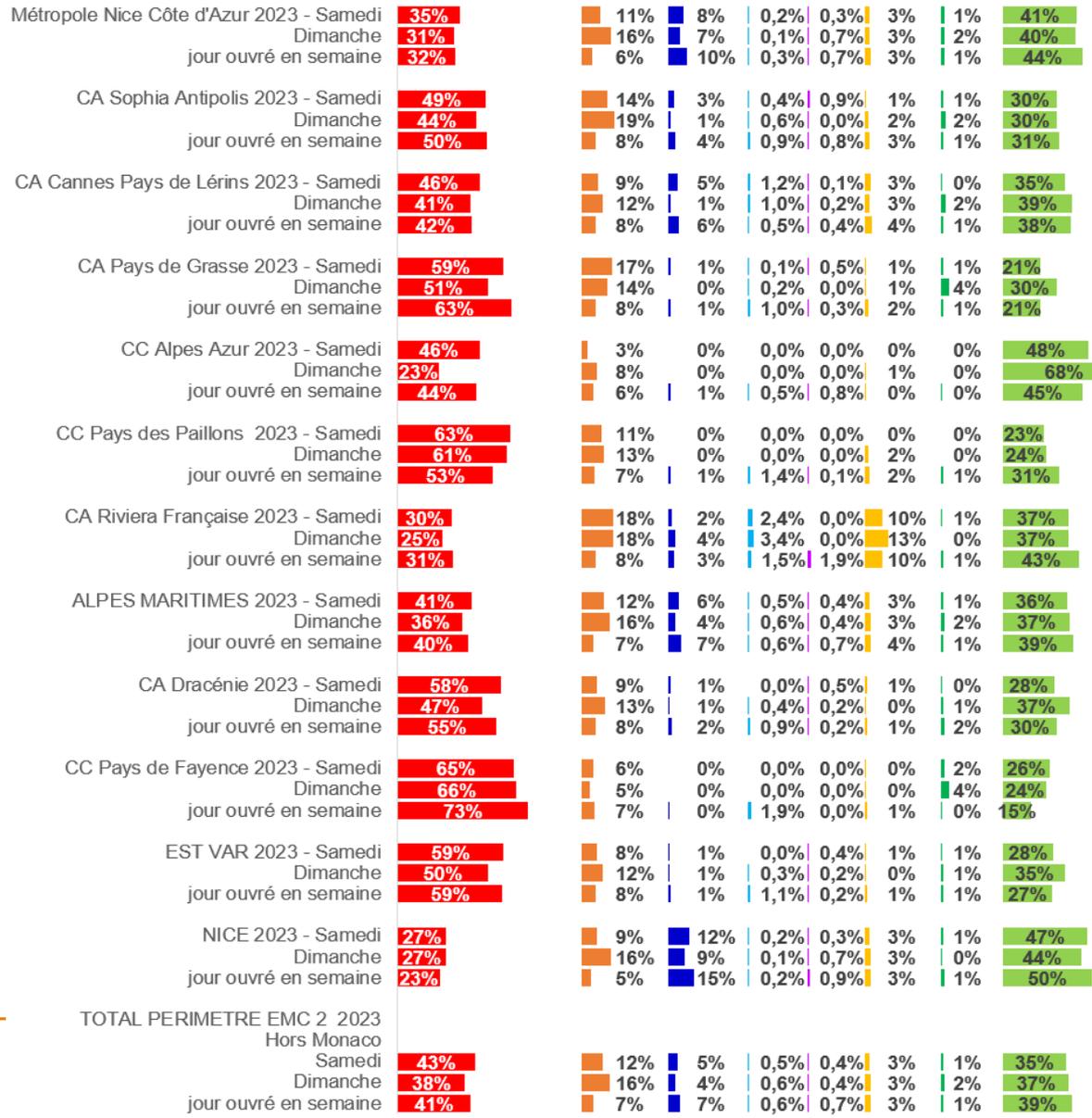
La marche arrive en seconde position dans l'usage des modes avec une proportion la plus élevée le samedi (36%) par rapport à la semaine (39%) et au dimanche (37%).

La part des transports collectifs est inférieure le week end par rapport à la semaine, en particulier le dimanche.

La part modale du vélo est la plus importante le dimanche,

- En particulier sur le Pays de Grasse et le Pays de Fayence où elle atteint 4%.

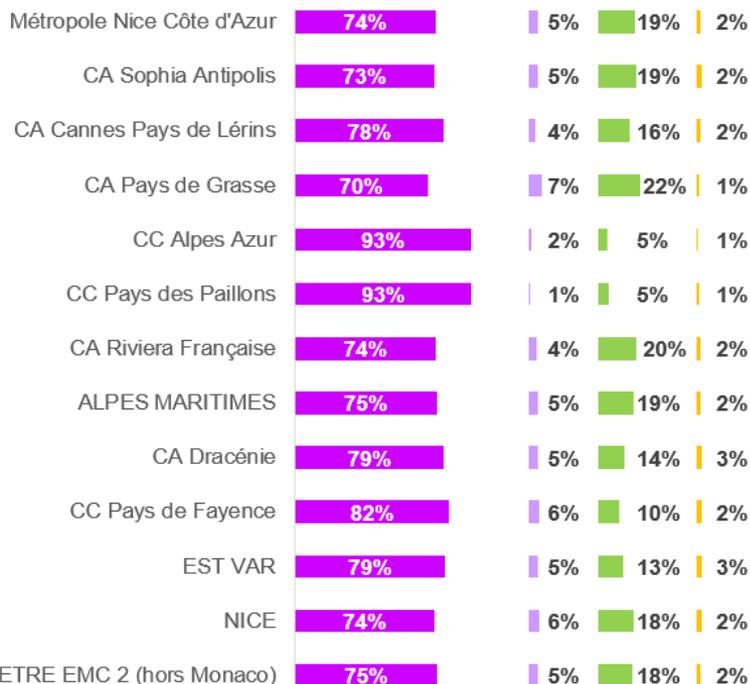
Répartition des déplacements selon les modes le Week-end/semaine des personnes de 15 ans et +



- Véhicules particuliers conducteur
- Véhicules particuliers passager
- Transports collectifs urbains
- Cars interurbains
- Train
- 2/3 roues motorisés
- Vélos
- Marche

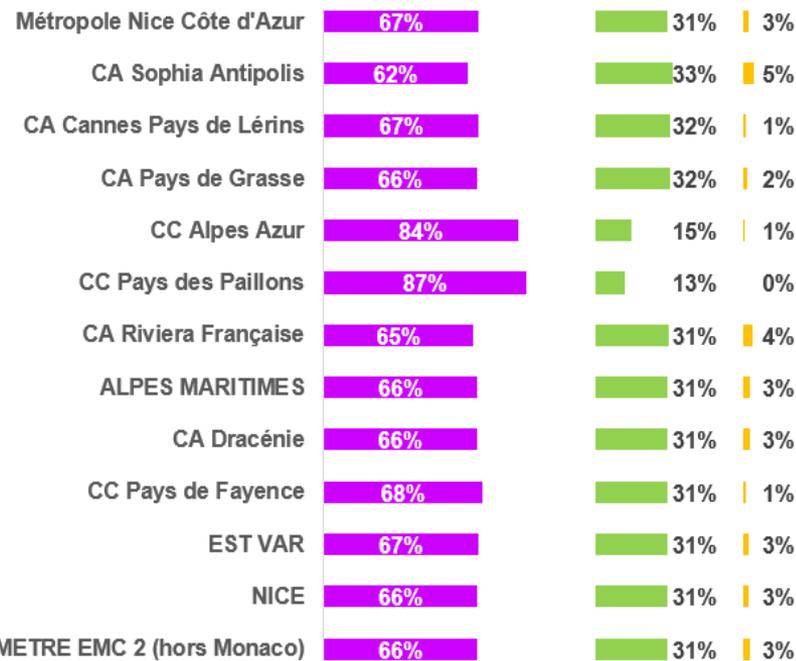
PRATIQUES COMMERCIALES SEMAINE/WEEK END

Répartition des principales habitudes d'achats à dominance alimentaires des personnes de 15 ans et +



■ En semaine (hors vendredi soir) ■ Le vendredi soir ■ Le samedi ■ Le dimanche

Répartition des principales habitudes d'achats à dominance non alimentaires des personnes de 15 ans et +



■ En semaine ■ Le samedi ■ Le dimanche

Les achats alimentaires sont davantage réalisés en semaine que le week-end, au contraire des achats non-alimentaires davantage représentés le week-end (essentiellement le samedi)

- Sur les Alpes Maritimes, 79% des achats alimentaires sont réalisés en semaine. 34% des achats non alimentaires sont réalisés le week-end (dont 31% le samedi).

QUELQUES RESULTATS SUR LES MODES ACTIFS (ENQUÊTE WEB)

LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ

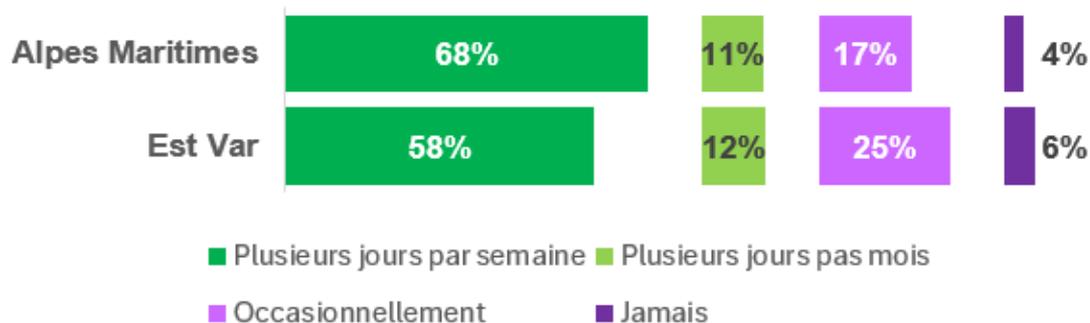
La marche constitue une habitude régulière pour environ des $\frac{3}{4}$ des habitants

- La notion de régularité prend en compte les habitudes de marche hebdomadaires et mensuelles. Sur les Alpes Maritimes, ce niveau atteint 79% des résidents, tandis que cette proportion est plus faible sur l'Est Var (70%).
- Rares sont les personnes ne marchant jamais (4% sur les Alpes-Maritimes, 6% sur Est Var)

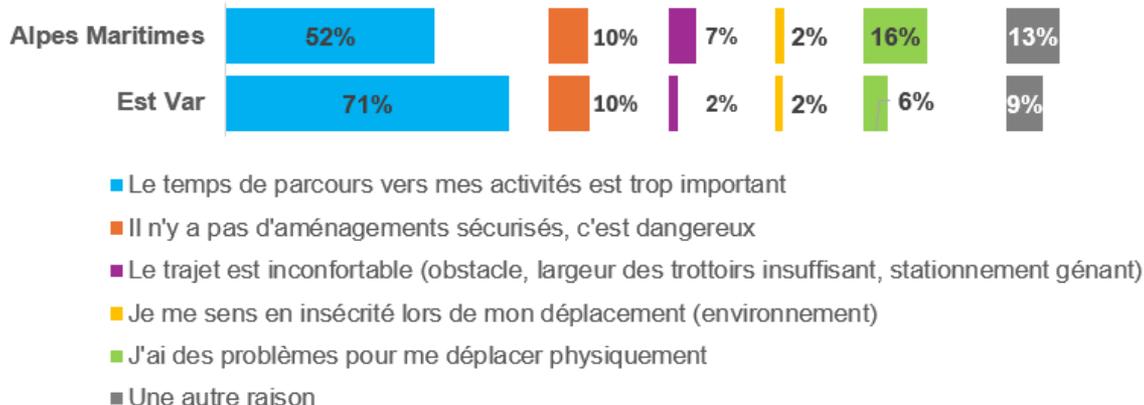
Le temps de parcours, l'insécurité des aménagements et des difficultés physiques constituent les principaux freins à la marche

- Ces motifs pèsent 78% des freins sur les Alpes-Maritimes et 87% sur l'Est Var.
- Il faut noter une plus forte proportion sur les Alpes Maritimes de personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer (16% contre 6% sur Est Var)

Fréquence d'utilisation de la marche



Principale raison pas de déplacement ou déplacement occasionnel à pied



LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MARCHÉ

Une perception positive de l'environnement de la marche à travers l'appréciation de l'aménagement des espaces publics et des conditions pour la marche dans la commune de résidence

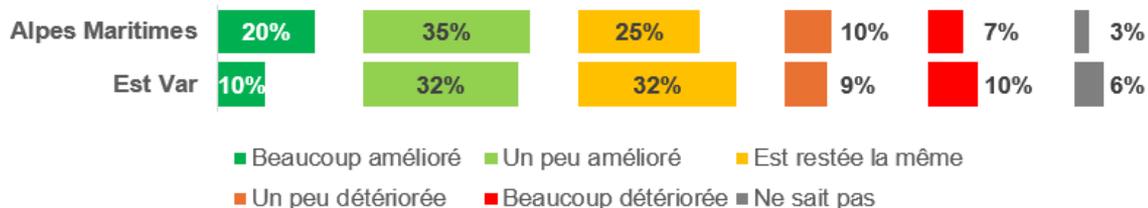
Concernant la perception de l'aménagement des espaces publics

- Sur les Alpes Maritimes, 55% des habitants constatent une amélioration de l'aménagement des espaces publics. Seuls 17% ont une opinion négative.
- En revanche sur l'Est Var, le niveau de satisfaction est plus faible avec 42% d'opinion positive sur les aménagements et 19% d'avis négatifs.

Concernant la perception des conditions de la marche

- 71% des Maralpains sont satisfaits des conditions offertes par leur commune de résidence, 27% sont insatisfaits.
- Le taux d'insatisfaction est plus élevé sur l'Est Var avec 33% pour 64% de résidents ayant une perception positive.

Perception de l'aménagement des espaces publics (trottoirs, rue...)



Perception des conditions pour la marche dans la commune de résidence



LA PRATIQUE DU VELO

Une majorité du parc vélo est constitué par les vélos individuels classiques.

- Avec une proportion + importante sur l'Est du Var (68%) que sur les Alpes Maritimes.
- En revanche, sur les Alpes-Maritimes, les vélos en libre-service sont représentés (6%) tandis que la part de vélos électriques est plus importantes (31% contre 28%).

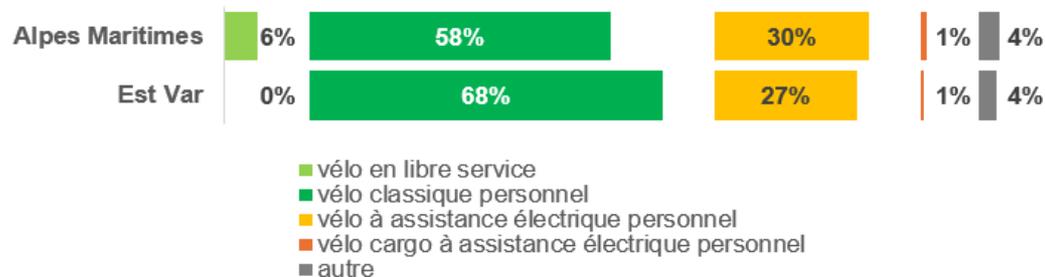
L'activité physique constitue la principale motivation d'utilisation du vélo

- Avec une proportion plus forte sur l'Est Var (78%) que les Alpes Maritimes (66%).
- En revanche sur les Alpes-Maritimes, la proportion de réponses portant sur le gain de temps est plus importante, ainsi que sur la congestion. Par ailleurs, le vélo représente une alternative pour 4% de ses usagers (qui ne disposent pas de voiture).

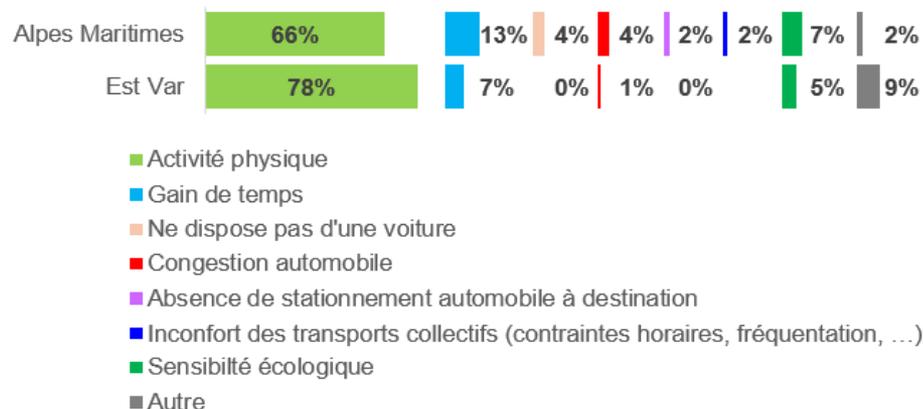
Pour les usagers du vélo, c'est la qualité des infrastructures qui déterminent le recours au vélo

- Tant sur les Alpes-Maritimes que l'Est du Var, 51% des motivations d'utilisation du vélo portent sur des aménagements spécifiques dédiés (présence d'infrastructures dédiées + possibilité d'éviter des axes ayant une circulation routière importante).
- La météo constitue un déterminant négligeable (entre 9 et 11%).

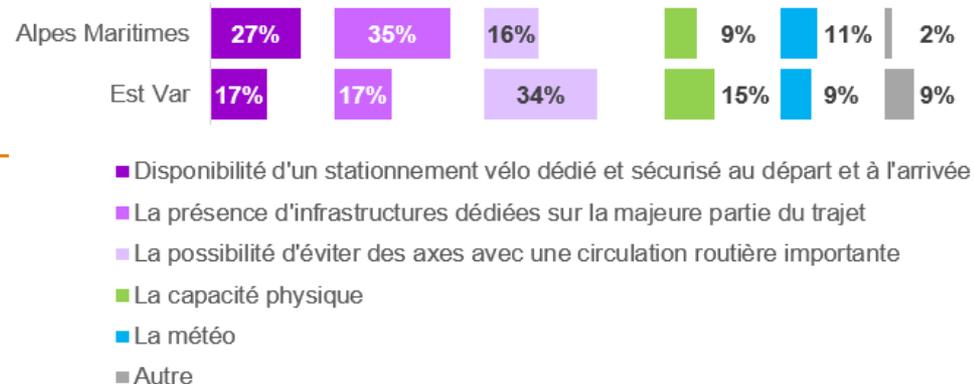
Type de vélo généralement utilisé



Principale raison d'utilisation du vélo



Raison la plus importante pour permettre l'usage du vélo



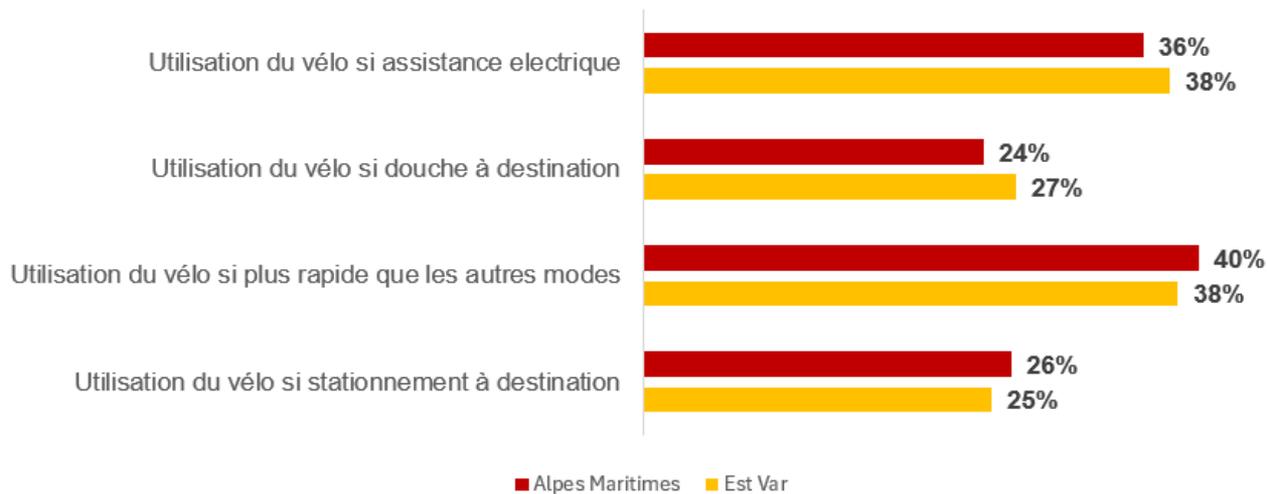
FACTEURS FAVORABLES A LA PRATIQUE DU VELO

Parmi les non-utilisateurs du vélo, l'usage de vélos électriques et un temps de parcours compétitif constitueraient des facteurs favorables pour sa pratique.

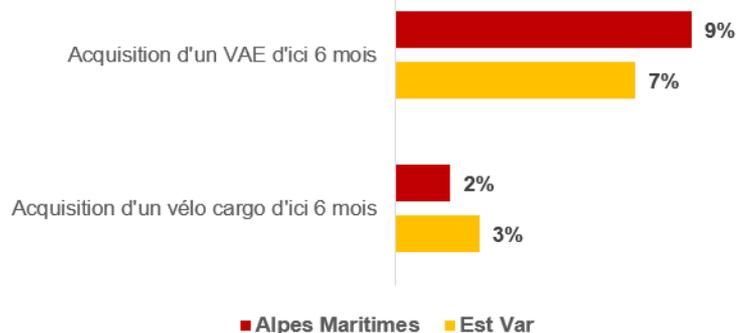
- Sur les Alpes Maritimes 36% des non-utilisateurs de vélos seraient prêt à utiliser un vélo électrique (38% sur Est Var).
- 40% des Maralpains seraient prêts à recourir au vélo si ce mode s'avérait plus rapide que les autres (38% sur Est Var).

Près d'une personne sur 10 prête à acquérir un vélo électrique à court terme

Conditions d'utilisation du vélo



Projet d'acquisition d'un vélo à assistance électrique à court terme (6 mois)



REPORT MODAL POTENTIEL EN FAVEUR DU VELO

Près de la moitié des non-usagers du vélo seraient prêts à changer de mode en faveur du vélo s'il leur faisait gagner du temps.

- Le plus gros potentiel se trouve pour un gain jusqu'à 30 minutes.
- Ce potentiel s'établit à 39% sur les Alpes-Maritimes et 44% sur l'Est Var.
- Mais plus de la moitié des personnes ne sont pas prêtes à changer de mode en faveur du vélo.

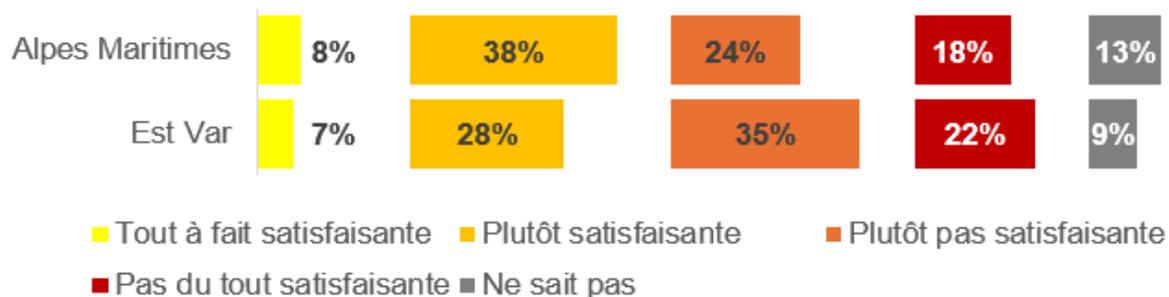
Estimation du gain de temps nécessaire pour utiliser le vélo



Une perception contrastée des conditions de pratique du vélo avec un taux d'insatisfaction élevé

- 46% des résidents des Alpes-Maritimes et 35% de ceux de l'Est Var sont satisfaits des conditions existantes sur leur commune pour pratiquer le vélo.
- Le taux d'insatisfaction s'élève à 42% sur les Alpes-Maritimes et 57% dans l'Est Var.

Perception des conditions pour faire du vélo dans la commune de résidence



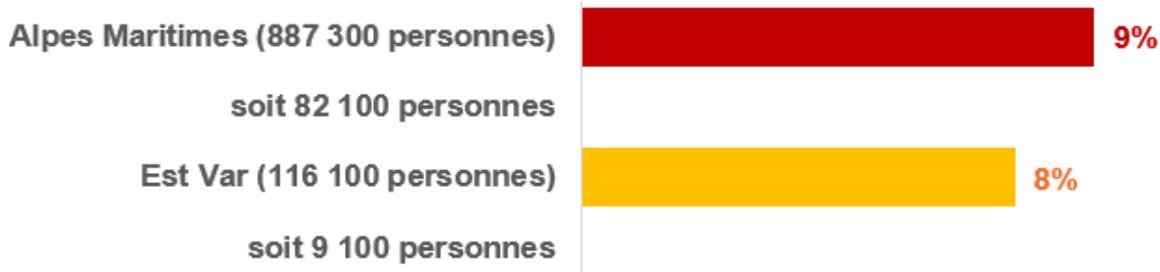
LA POSSESSION D'ENGINS DE DEPLACEMENT PERSONNEL

Près d'une personne sur dix possède un engin de déplacement personnel

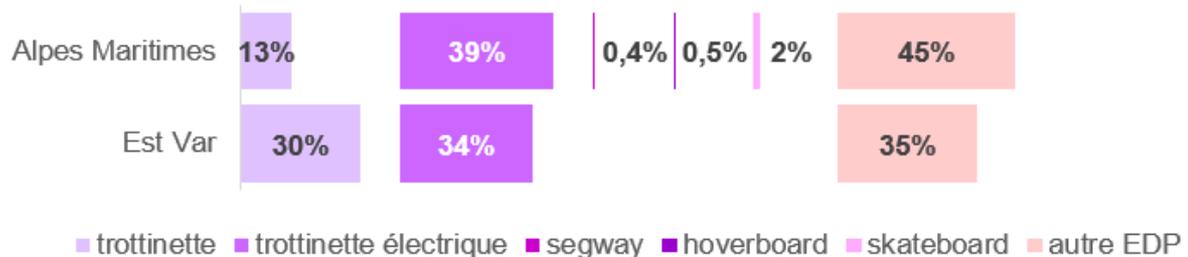
La trottinette constitue le principal type d'EDP possédé, en particulier la trottinette électrique.

- 52% des EDP sur les Alpes Maritimes sont des trottinettes dont 39% sont électriques. Ces taux s'établissent pour l'Est Var à 64% dont 34% électriques.

Disposition d'un Engin de Déplacement Personnel - OUI



Type d'engin de déplacement particulier



FREQUENCE D'UTILISATION DES ENGIN DE DEPLACEMENT PERSONNEL

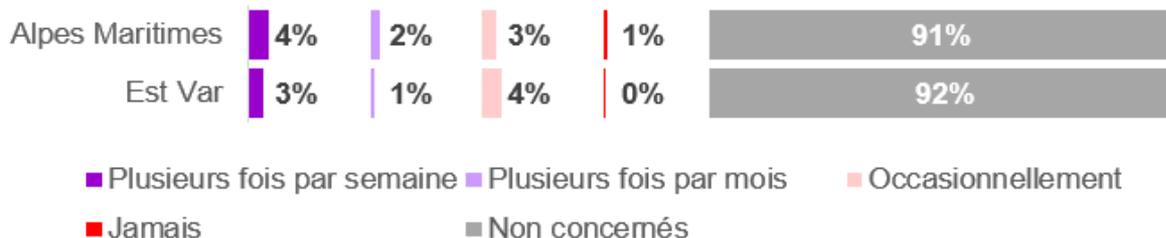
Par rapport à la population totale, la fréquence d'utilisation des EDP est relativement faible.

- 6% les utilisent régulièrement sur les Alpes Maritimes et 4% sur l'Est Var.

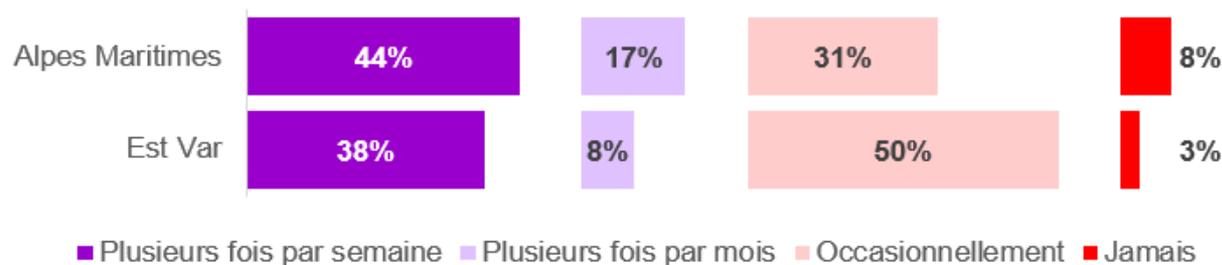
Chez les possesseurs d'EDP :

- Les utilisateurs réguliers d'EDP représentent 61% des possesseurs d'engins, ce taux est inférieur sur l'Est Var (46%) avec un taux plus important d'utilisateurs occasionnels (50%).

Fréquence d'utilisation des engins de déplacement particuliers



Fréquence d'utilisation d'un engin de déplacements personnel chez leurs possesseurs



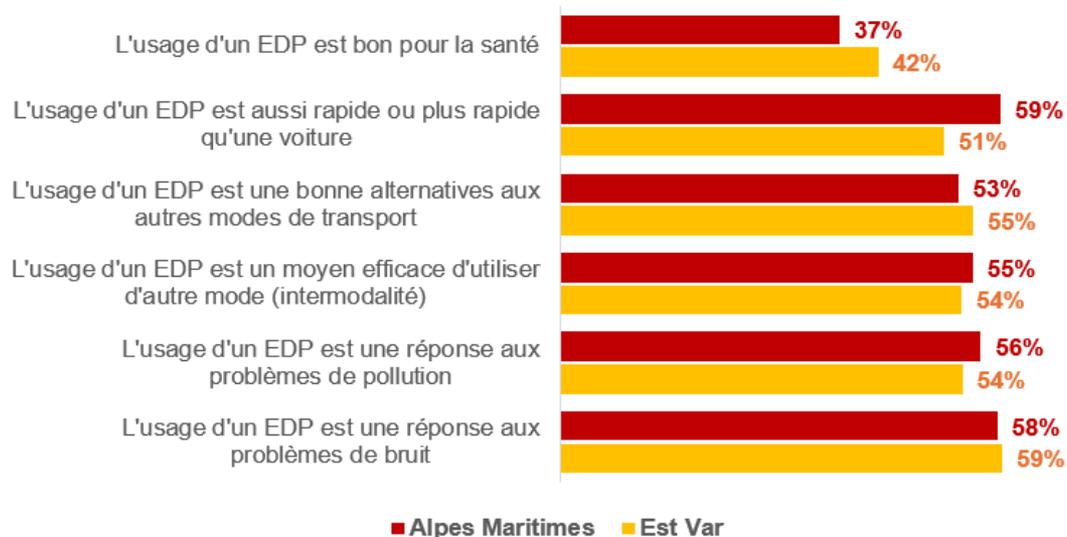
OPINIONS ET PRATIQUE DES EDP

Les engins de déplacement personnel bénéficient globalement d'opinions positives

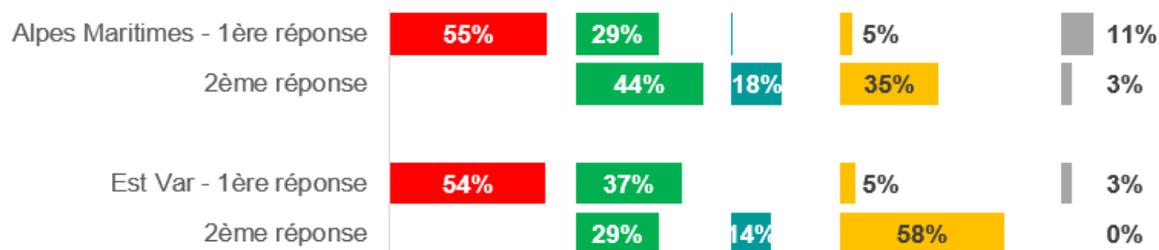
- Des opinions particulièrement favorables sur leur rapidité, ou comme alternative modale efficace. Moins par rapport au bénéfice sur la santé.

Parmi les lieux les plus fréquentés par les EDP figurent la chaussée et les pistes cyclables aménagés.

Part d'opinion positive sur l'usage des engins de déplacement personnel



Lieux de circulation les plus fréquents en engins de déplacement personnel



- Sur la chaussée
- Sur des pistes cyclables aménagées
- Dans des quartiers où la vitesse est limitée type zone 30
- Sur les trottoirs
- Autre

QUE RETENIR ?

1 - UNE BAISSSE DE LA MOBILITE

- Une baisse de 4% du nombre de déplacements par rapport à 2009.
- De 3,47 (2009) à 3,40 déplacements moyens par personne et par jour en 2023 sur les 11 ans et +. En prenant en compte les 5 ans et + en 2023, la mobilité s'établit à 3,35 déplacements moyens quotidiens par personne.
- Une baisse qui affecte notamment l'usage de la voiture au niveau des modes et la plupart des motifs dont le travail et les motifs relationnels (accompagnent, visites...). Les hommes et les actifs sont les plus concernés par cette diminution.
- Une mobilité moindre le **week-end**, mais des déplacements plus longs en distance et en temps.

2 – UNE FORTE AUTONOMIE DU DEPARTEMENT

- 97% des déplacements des résidents des Alpes-Maritimes réalisent leurs déplacements au sein du département, 2% échangent avec les territoires externes et 1% sont intégralement effectués à l'extérieur. La Métropole Niçoise est le territoire le plus autonome avec 91% de déplacements internes

3 – TRAVAIL ET ACHAT SONT LES PRINCIPAUX MOTIFS DE DEPLACEMENTS

- Leur part de marché est sensiblement identique et ils pèsent près de la moitié des motifs (42%).

4 – MOINS D'USAGE DE L'AUTOMOBILE, PLUS D'UTILISATION DE LA MARCHÉ, DES TRANSPORTS COLLECTIFS QUI PROGRESSEDENT SUR CERTAINS TERRITOIRES

- La part de la voiture particulière passe de 53 à 46% entre 2009 et 2023. Le taux de motorisation des ménages est en diminution.
- La part modale des transports collectifs évolue peu en restant autour de 9% à l'échelle du département; cependant certains territoires voient leur part de marché augmenter comme la Métropole Niçoise ou Cannes-Pays de Lérins;
- c'est la marche qui profite de la baisse de l'usage de la voiture passant de 32 à 39%
- La voiture pèse 76% des kilomètres parcourus
- 61% des déplacements pour le motif travail sont réalisés en voiture. 48% des achats sont réalisés à pied.
- Les transports collectifs ont les temps de parcours moyens les plus longs

5 –DES DISTANCES ET DES TEMPS DE PARCOURS QUI S'ALLONGENT

- De 5,4 km en 2009 à 6,4 km en moyenne en 2023, cette augmentation touche toutes les intercommunalités de l'aire d'enquête.
- Tous les motifs sont touchés mais plus particulièrement le travail et les études.
- 45% des déplacements font moins de 3km et 8% plus de 20 km. 41% des déplacements durent moins de 15 minutes.
- De 18 km (2009) à 20,5 km (2023) par jour et par personne, de 63 à 64 minutes par jour et par personne.

6 – UN HABITANT DES ALPES MARITIMES EMET ENVIRON 3 Kg d'EquivCO2 PAR JOUR.

- 83% des émissions proviennent des véhicules particuliers..

7 – 1 AXE DE DEPLACEMENTS CONCENTRE 83% DES ECHANGES DEPARTEMENTAUX

CONTACTS

Buttignol Valérie, Cerema Méditerranée
Responsable du groupe Evaluation des systèmes de transports
04-42-24-77-44 - valerie.buttignol@cerema.fr

SITNICA Goran, Cerema Méditerranée
Responsable d'études Connaissance et analyses de la mobilité
04-42-24-77-38 - goran.sitnica@cerema.fr